ABRÉGÉ

PARTIR SUR UN PIED D'ÉGALITÉ

Éliminer
les inégalités structurelles
pour accélérer
la réduction
de la pauvreté en Afrique

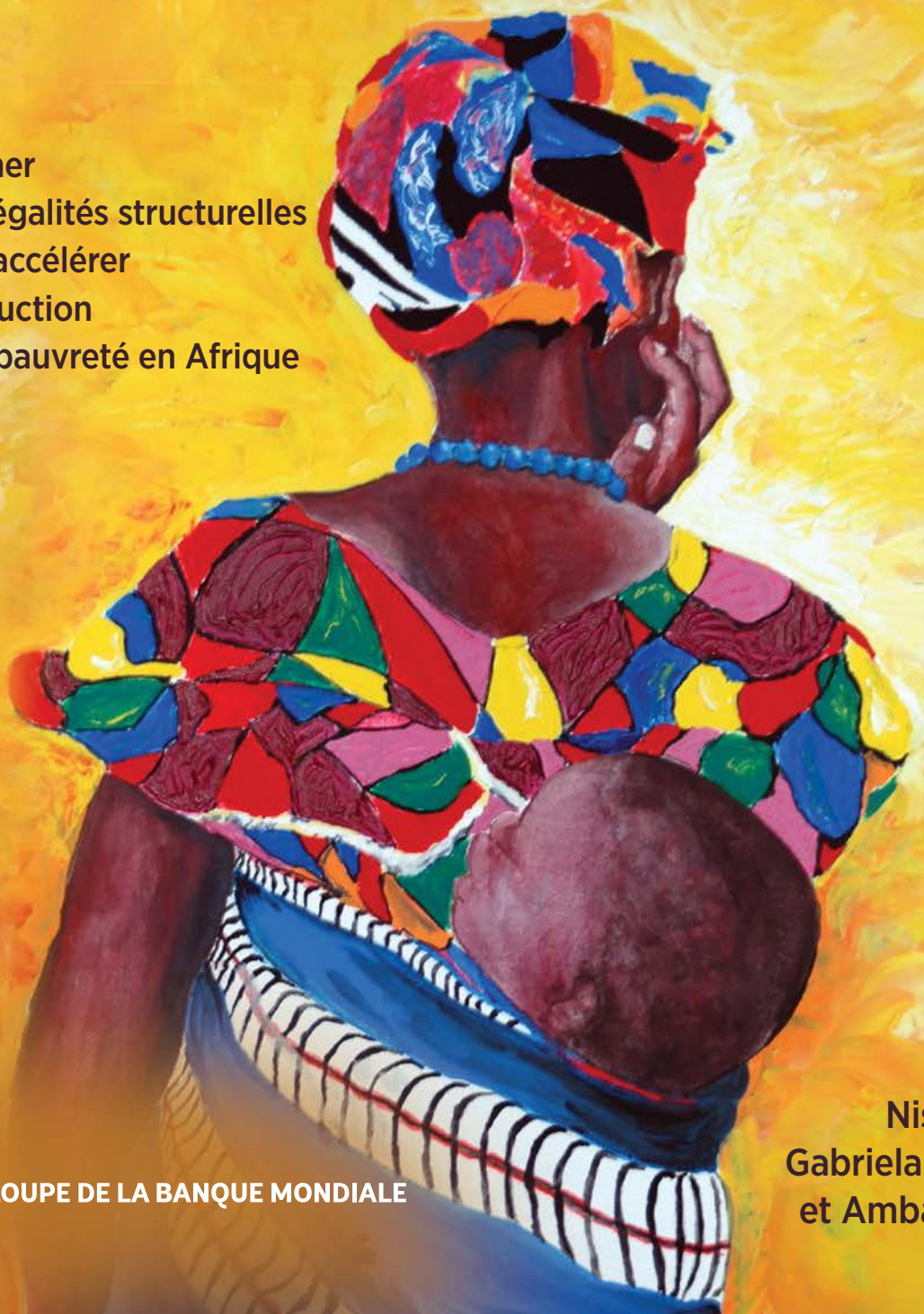

Éditeurs
Nistha Sinha,
Gabriela Inchauste,
et Ambar Narayan

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ABRÉGÉ

Partir sur un pied d'égalité

Cet ouvrage, ses contenus associés et ses mises à jour ultérieures sont disponibles sur le site :
https://hdl.handle.net/10986/42458.

Scanner le code QR pour voir tous les titres du recueil Africa Flagships.

ABRÉGÉ

Partir sur un pied d'égalité

Éliminer les inégalités structurelles pour accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique

Éditeurs
Nistha Sinha, Gabriela Inchauste, et Ambar Narayan

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Cet abrégé présente une vue d'ensemble de la publication intitulée *Leveling the Playing Field: Addressing Structural Inequalities to Accelerate Poverty Reduction in Africa* (doi : 10.1596/978-1-4648-2160-8.). La version intégrale du rapport définitif sera affichée en format PDF sur le site https://openknowledge.worldbank.org/. Des exemplaires du rapport peuvent être commandés à l'adresse www.amazon.com. Pour toute citation, reproduction et adaptation, veuillez utiliser la version définitive de l'ouvrage.

© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202–473–1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

La publication originale est parue en anglais sous le titre *Leveling the Playing Field: Addressing Structural Inequalities to Accelerate Poverty Reduction in Africa* en 2024. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations, les liens/notes de bas de page et toute autre information figurant dans le présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. La citation d'ouvrages d'autres auteurs ne signifie pas que la Banque mondiale approuve les points de vue de ces auteurs ou le contenu de leurs ouvrages.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Sinha, Nistha, Gabriela Inchauste, et Ambar Narayan, eds. 2025. « Partir sur un pied d'égalité : éliminer les inégalités structurelles pour accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique. » Abrégé. Banque mondiale, Washington, D.C. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 30 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir*.

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.*

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Tous renseignements sur les droits et licences doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Image de couverture : © Karine Arnou. Reproduite avec l'autorisation de Karine Arnou. Autorisation nécessaire pour toute autre utilisation.
Conception de la page de couverture : Melina Rose Yingling / World Bank Creative Services, Global Corporate Solutions.

Table des matières

Avant-propos vii

Remerciements ix

Principaux messages xi

ABRÉGÉ 1

L'élimination des inégalités structurelles peut contribuer à relancer, accélérer et poursuivre les progrès dans la réduction de la pauvreté 1

Les défis de la pauvreté et des inégalités persistent en Afrique 3

Les Africains sont confrontés à des inégalités criantes qui les empêchent de renforcer leurs capacités productives 12

L'inégalité des chances empêche les travailleurs, les entreprises et les exploitations agricoles d'utiliser leurs capacités productives 21

La faiblesse et le manque d'efficacité du régime fiscal et des dépenses entravent la capacité des gouvernements africain à uniformiser les règles du jeu 34

Il est possible d'uniformiser les règles du jeu et d'accélérer la réduction de la pauvreté 45

Notes 56

Références bibliographiques 56

ENCADRÉS

A.1 Facteurs ayant une incidence sur la pauvreté et les inégalités : situation de conflit et fragilité et déplacements forcés fragilité, conflit et déplacement forcé 12

A.2 Facteurs ayant une incidence sur la pauvreté et les inégalités : le changement climatique 13

A.3 Facteurs affectant la pauvreté et les inégalités : les écarts entre les sexes 16

A.4 Création d'emplois, transformation structurelle et rôle de l'industrie manufacturière et des services 30

A.5 Facteurs impactant la pauvreté et les inégalités : la dette 38

A.6 Six pays ont réussi à réduire la pauvreté 47

FIGURES

A.1 Cadre de politique à trois volets pour assurer des conditions égales pour tous et accélérer la réduction de la pauvreté et la croissance 3
A.2 Estimations de l'extrême pauvreté 4
A.3 Élasticité médiane mondiale et régionale de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance, périodes ne se chevauchant pas, 1990-2019 5
A.4 Composition de la population, par niveau de pauvreté, 2000-2022 6
A.5 Écart de prospérité : Afrique et monde 7
A.6 Les inégalités en Afrique par rapport à d'autres régions 8
A.7 Part des inégalités de consommation expliquée par la situation à la naissance 9
A.8 Pauvreté dans les situations de fragilité et de conflit et typologie des pays riches en ressources 11
A.9 Part de la population âgée de 13 à 16 ans dans les quintiles de consommation les plus pauvres et les plus riches terminant l'école primaire à l'âge normal 14
A.10 Accès à l'électricité dans les quintiles de consommation les plus pauvres et les plus riches 14
A.11 Évolution de mobilité sociale absolue au fil du temps 15
A.12 Dépenses d'éducation et de santé, Afrique vs autres régions 17
A.13 Accès à la terre chez les 10 % les plus riches : valeur des terres vs leur superficie 18
A.14 Part des ménages africains tirant principalement leurs revenus de l'agriculture, d'entreprises familiales, d'emplois salariés et d'envois envois de fonds, par décile de consommation 21
A.15 Corrélation transnationale entre l'indice de Gini et la taille du secteur salarial 22
A.16 Marchés et performances des entreprises et des exploitations agricoles : cadre analytique 24
BA.4.1 Produit intérieur brut à long terme par habitant et parts de l'emploi dans le secteur industriel, 1801-2021 30
A.17 Entreprises considérant les transports comme un obstacle majeur 33
A.18 Redistribution fiscale en Afrique 35
A.19 Impact des impôts, transferts et subventions sur la pauvreté 37
A.20 Part des dépenses totales de subventions, par revenu 39
A.21 Effets de la suppression des subventions à l'énergie sur la pauvreté et les inégalités, par mesure de compensation 40
A.22 Couverture des filets sociaux pour le quintile le plus pauvre, par pays 42
A.23 Indicateurs de gestion des finances publiques, 2022 45

TABLEAUX

A.1 Typologie et part de la population des pays africains selon leur fragilité et leur richesse en ressources 10
A.2 Matrice de politique : promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté en réduisant les inégalités structurelles 50

Avant-propos

Il est possible d'accélérer les progrès vers l'éradication de l'extrême pauvreté en Afrique en éliminant les inégalités structurelles dans la région. L'Afrique peut accomplir de grandes choses : elle possède d'immenses ressources naturelles et sa population croissante, jeune, dynamique et entreprenante est capable de saisir toutes les occasions de tirer profit de l'innovation, du commerce et de la transition mondiale vers des technologies plus vertes. Avec une population qui devrait passer de 1,4 milliard d'habitants aujourd'hui à près de 2,5 milliards d'ici 2050, l'accès à ces opportunités est crucial pour cette jeunesse. Il est essentiel que les jeunes puissent mettre à profit ces occasions.

C'est en Afrique que la bataille contre la pauvreté est la plus âpre. En 2022, plus de 60 % de la population mondiale extrêmement pauvre vivaient en Afrique. Au cours de la dernière décennie, la croissance a été plus lente, plus volatile et plus vulnérable aux chocs exogènes, tandis que le changement climatique, la fragilité et la pression de la dette ont pris de l'ampleur. Les pays de la région ont également plus de mal que le reste du monde à convertir la croissance en réduction de la pauvreté, les ménages les plus pauvres étant encore trop souvent privés des fruits de la croissance économique. Ce sont les inégalités qui expliquent la lenteur des progrès accomplis vers la prospérité. Dans plus de la moitié des pays disposant de données sur la consommation, les inégalités sont très fortes. En 2022, l'Afrique était la deuxième région du monde après l'Amérique latine à souffrir des inégalités les plus fortes.

Ce rapport phare montre que la plupart des inégalités ne découlent pas de différences de talent ou d'effort mais de problèmes structurels : plus de la moitié des inégalités de revenus résultent de circonstances qui échappent totalement aux individus. Les inégalités structurelles découlent à la fois de lois, d'institutions et de pratiques qui favorisent une minorité, au détriment de la grande majorité. Ces différences se situent dans les niveaux de vie découlant de caractéristiques héritées ou immuables, comme le lieu de naissance, le niveau d'éducation des parents, les origines ethniques, religieuses ou sexuelles. De plus, les distorsions sur les marchés et dans les institutions, notamment l'absence de concurrence, fournissent à une certaine catégorie d'entreprises, d'exploitations agricoles et de travailleurs un accès privilégié aux marchés, à l'emploi et à des débouchés, tout en limitant l'accès à la majorité de la population, réduisant ainsi son potentiel productif et ses opportunités de revenus. Les politiques fiscales et sociales sont inefficientes et inefficaces, et inaptes à compenser les inégalités structurelles, en particulier dans un contexte budgétaire tendu.

Par conséquent, les inégalités structurelles freinent la réduction de la pauvreté, la mobilité sociale et une croissance économique durable et stable. Toutefois, elles ne sont pas une fatalité : les sociétés peuvent éliminer les obstacles et accéder à des opportunités nouvelles. Sur la base des données les plus récentes et l'expérience acquise à l'échelle mondiale, ce rapport réexamine les défis et les opportunités offertes pour lutter contre la pauvreté et les inégalités en Afrique. Il propose un cadre politique tridimensionnel pour garantir l'égalité des chances grâce au renforcement des capacités productives, à la création d'emplois et de meilleures opportunités de revenus, et pour favoriser des politiques budgétaires équitables et renforcer l'efficacité des pouvoirs publics afin d'investir dans les individus, les entreprises et les exploitations agricoles.

Les décideurs désireux d'aider l'Afrique à bâtir un avenir plus prospère constateront dans ce rapport qu'il est possible de réduire la pauvreté sous toutes ses formes en promouvant l'égalité des chances. Grâce à des données exhaustives, des analyses et des expériences nationales, le rapport brosse un tableau plus précis du paysage complexe des inégalités régionales et propose les meilleurs moyens d'y remédier. Il fournit des connaissances sur les initiatives à prendre pour éradiquer l'extrême pauvreté et stimuler une prospérité partagée sur une planète viable.

Ousmane Diagana
Vice-président régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
La Banque mondiale

Victoria Kwakwa
Vice-présidente régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe
La Banque mondiale

Remerciements

Le présent Abrégé est un résumé du rapport *Leveling the Playing Field: Addressing Structural Inequalities to Accelerate Poverty Reduction in Africa*, produit par le Pôle mondial d'expertise Pauvreté et Équité en étroite collaboration avec le Bureau de l'Économiste en chef pour l'Afrique de la Banque mondiale. L'élaboration du rapport a été assurée conjointement par Nistha Sinha, Gabriela Inchauste et Ambar Narayan. P. Facundo Cuevas a codirigé la rédaction au stade de la conception. L'équipe restreinte était composée d'Aziz Atamanov (chapitres 1 et 3), Cesar Calderon (zoom sur la dette), Elwyn Davies (chapitre 4), Elizabeth Foster (chapitre 2), Alastair Haynes (chapitre 4), Ruth Hill (zoom sur le climat), Christopher Hoy (chapitre 5), Jeremy Lebow (chapitre 3), Hugo Nopo (zoom sur le genre), Ana Maria Oviedo (zoom sur le genre), Regina Pleninger (chapitre 4), Mariano Sosa (chapitre 5), Liliana Sousa (chapitres 1 et 2), Olive Nsababera (zoom sur les conflits), Daniel Valderrama (chapitre 5) et Haoyu Wu (chapitre 2). Tom Bundervoet a fourni des contributions essentielles sur l'élasticité de la réduction de la pauvreté. Daniel Mahler a donné des conseils techniques pour mesurer l'inégalité des chances. Vincenzo Di Maro a rédigé des contributions sur les revenus les plus élevés. Walker Kosmidou-Bradley a fourni des contributions géospatiales. Valentina Martinez-Pabon et Maria Sarrabayrouse ont apporté une contribution essentielle à la finalisation du rapport. Rose-Claire Pakabomba, Santosh Sahoo, Tsehaynesh Seltan et Arlette Sourou ont assuré l'appui administratif.

Ce travail a été réalisé sous la direction générale de Victoria Kwakwa et Ousmane Diagana, conformément aux orientations données par Abebe Adugna, Asad Alam (au stade de la conception), Andrew Dabalen, Luis Felipe Lopez Calva et Hassan Zaman. L'équipe exprime aussi sa reconnaissance à Johan Mistiaen et Pierella Paci pour leurs orientations, leurs conseils et leurs contributions essentielles.

L'équipe tient à remercier les pairs évaluateurs et les conseillers externes pour leurs conseils. Le rapport a été soumis à l'examen collégial de Kathleen Beegle, Haroon Bhorat et Keith Hansen. Mary Hallward Driemeier a communiqué des observations dans le cadre de l'examen collégial au stade de la conception. L'équipe a également bénéficié de nombreux échanges avec des experts du Groupe de la Banque mondiale, notamment Tom Bundervoet, Luc Christiaensen, Wendy Cunningham, Mitja Del Bono, David Evans, Elena Glinskaya, Aparajita Goyal, Marek Hanusch, Johannes Hoogeveen, Tehmina Khan, Vinny Nagaraj, Ambika Sharma, Venkatesh Sundararaman, Paolo Verme et Ruslan Yemtsov. Nous tenons à remercier les experts externes, y compris le Conseil consultatif du Pôle mondial d'expertise Pauvreté et Équité pour leurs observations, et plus particulièrement François Bourguignon, Ashwini Deshpande, Shanta Devarajan,

Cecilia Garcia-Peñalosa, Ravi Kanbur, Peter Lanjouw, Santiago Levy, Nora Lustig et Danielle Resnick. L'équipe a en outre profité des échanges avec Nancy Benjamin.

L'élaboration du rapport n'aurait pas été possible sans le soutien de Beatrice Berman et des équipes chargées de la communication, de la rédaction et de la publication. Paul Gallagher a fourni un appui indispensable pour la rédaction de l'Abrégé. Flore Martinant de Preneuf était responsable de la stratégie de communication. L'Abrégé a été revu par Michael Harrup et les versions préliminaires ont été relues par Ann O'Malley ; le rapport intégral a été revu par Kathie Porta Baker et les versions préliminaires ont été relues par Alfred Imhoff. L'Abrégé et le rapport intégral ont été conçus par Melina Rose Yingling. Caroline Polk, du Programme Publications de la Banque mondiale, a géré la production des deux documents.

Principaux messages

L'état de la pauvreté et des inégalités en Afrique

- **L'élimination des inégalités structurelles en Afrique représente l'une des meilleures chances d'accélérer la réduction de la pauvreté, d'augmenter la productivité et les niveaux de revenus et de garantir l'équité sur le continent.** Pour éliminer les inégalités structurelles, il faut s'attaquer à leurs causes profondes et multiples, notamment l'inadéquation et le manque d'équité des investissements publics, le manque d'équité des investissements publics, les distorsions sur les marchés et l'exposition inégale à des risques élevés et non assurables, tels que les conflits et le changement climatique.
- **Derrière l'Amérique latine, l'Afrique est la deuxième région du monde qui enregistre les inégalités les plus fortes.** Plus de la moitié des pays africains affichent un indice de Gini supérieur à 40, indiquant des niveaux d'inégalité élevés. Les données disponibles suggèrent que les sources de ces inégalités sont structurelles. Les inégalités structurelles résultent de caractéristiques héritées ou immuables, telles que le lieu de naissance, l'origine ethnique, religieuse ou sexuelle et le niveau d'instruction des parents. Elles proviennent aussi des distorsions sur les marchés et dans les institutions qui donnent à une certaine catégorie d'entreprises, d'exploitations agricoles et de travailleurs un accès privilégié aux marchés, à l'emploi et à des débouchés, tout en limitant l'accès pour la grande la majorité, réduisant ainsi son potentiel productif et limitant ses perspectives de revenus.
- **La réduction de la pauvreté en Afrique a stagné depuis le milieu des années 2010.** Bien que l'incidence de l'extrême pauvreté soit rapidement tombée sous la barre des 10 % dans le monde entier, le rythme en Afrique a ralenti et stagné au cours de la dernière décennie. En 2022, le taux d'extrême pauvreté en Afrique s'élevait à 38 %, soit le chiffre le plus élevé de toutes les régions, le continent africain abritant plus de 60 % de la population mondiale extrêmement pauvre. La lutte contre l'extrême pauvreté est entravée par la vulnérabilité de la région aux chocs.
- **La croissance économique a été faible et volatile et son incidence sur la réduction de la pauvreté a été limitée.** Depuis 2014, la croissance économique suit à peine la croissance démographique. De plus, la croissance économique a été moins efficace pour réduire la pauvreté car une croissance de 1 % du produit intérieur brut par habitant n'est associée qu'à 1 % de réduction du taux de pauvreté en Afrique, alors

qu'elle est associée à une réduction de 2,1 % dans le reste du monde. Ce faible niveau d'efficacité est étroitement lié aux fortes inégalités de la région.

- **Le moment du changement est arrivé pour la région.** L'Afrique bénéficie d'un potentiel de talents avec 8 à 11 millions de jeunes qui devraient entrer sur le marché du travail chaque année entre 2020 et 2050, ainsi qu'un important potentiel de revenus provenant des minerais verts pour soutenir la transition vers une énergie propre.

Un cadre de politique visant à garantir l'égalité pour tous et à accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté

- **Favoriser des bases économiques et institutionnelles solides.** Promouvoir la stabilité macroéconomique et budgétaire et veiller à ce que le cadre institutionnel élimine les obstacles à la concurrence, empêche les privilèges injustifiés et protège les droits de propriété afin de permettre aux entreprises, aux exploitations agricoles et aux travailleurs productifs de prospérer.
- **S'attaquer aux inégalités dans l'acquisition du capital humain et d'autres actifs pour renforcer la capacité productive.** Investir dans l'éducation, la santé et les infrastructures de base pour améliorer significativement la capacité productive des travailleurs. Élargir l'enregistrement de la propriété foncière et les droits de propriété, encourager les investissements dans le capital naturel et améliorer la prestation de services pour renforcer les capacités productives.
- **Permettre aux marchés de fonctionner efficacement, stimuler l'utilisation des capacités productives et créer des emplois et de meilleures opportunités de revenus pour tous les travailleurs.** Éliminer les distorsions sur les marchés et permettre à ces derniers de fonctionner de manière à élargir l'accès des entreprises, des exploitations agricoles et des entreprises familiales aux capitaux et aux technologies, aux marchés intérieurs et au commerce mondial, tout en facilitant la recherche d'emploi pour les travailleurs.
- **Appliquer une politique budgétaire équitable.** Abandonner progressivement les subventions tout en renforçant les filets sociaux, adopter une fiscalité progressive et améliorer l'efficience et l'efficacité des dépenses publiques afin de renforcer les impacts redistributifs des impôts et des transferts sociaux.

Abrégé

L'élimination des inégalités structurelles peut contribuer à relancer, accélérer et poursuivre les progrès dans la réduction de la pauvreté

Alors qu'ils se relèvent d'une pandémie mondiale et qu'ils se heurtent à des contraintes budgétaires et une fragilité croissante, les décideurs des pays en développement sont mis au défi de revitaliser la croissance économique, renforcer la résilience, réduire la pauvreté et instaurer la prospérité. Ce rapport soutient que les politiques visant à éliminer les inégalités structurelles criantes en Afrique sont essentielles pour relancer les progrès vers ces objectifs.

Le rapport examine les sources structurelles des inégalités dans la région, qui sont enracinées dans des lois, des institutions et des pratiques qui créent des avantages pour une minorité et des inconvénients pour tous les autres. Il propose un cadre politique tridimensionnel visant à soutenir les capacités productives des individus, à créer des emplois et de meilleures opportunités de revenus, et à tirer parti d'une politique budgétaire équitable et de l'efficacité de l'État pour investir dans les personnes, les entreprises et les exploitations agricoles.

Un tel cadre politique visant à uniformiser les règles du jeu s'est avéré efficace dans plusieurs pays africains, et on peut espérer qu'il pourra accélérer la réduction de la pauvreté dans toute l'Afrique, et offrir aux populations plus d'occasions de jouir d'une plus grande prospérité. L'Afrique est riche en ressources naturelles et abrite une population croissante, jeune, dynamique et entreprenante, capable de saisir les opportunités et de tirer le meilleur parti de l'innovation, du commerce et de la transition économique mondiale vers une réduction à zéro des émissions nettes. Il est crucial de garantir aux jeunes un accès égal aux opportunités, sachant que la population devrait augmenter de 1,4 milliard d'habitants aujourd'hui à 2,5 milliards d'ici 2050, selon les prévisions.

Et le moment est venu d'agir pour relancer, accélérer et poursuivre les progrès. Entre 2000 et 2014, le taux de croissance régional par habitant était en moyenne de 2,4 % par an, et l'Afrique était sur une courbe ascendante. Cependant, les dix dernières années se sont révélées plus difficiles – la croissance a été plus lente, plus volatile et vulnérable aux chocs exogènes – et l'économie régionale est aujourd'hui 30 % plus petite que ce qui était prévu il y a dix ans (World Bank 2024b).

Dans le présent Abrégé, le terme « Afrique » désigne l'Afrique subsaharienne.

Les pays de la région peinent encore aujourd'hui à convertir la croissance en réduction de la pauvreté. La croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant en Afrique est 50 % moins efficace dans la réduction de l'incidence de la pauvreté que la moyenne mondiale. Les inégalités de consommation restent également élevées, et près de la moitié des pays africains disposant de données ont des valeurs de l'Indice de Gini – une référence en matière d'inégalité – supérieures à 40. De fortes inégalités sont à la fois un symptôme et une cause d'opportunités manquées pour accélérer la réduction de la pauvreté, la croissance et la construction d'économies plus résilientes face aux chocs.

Ce rapport soutient que les racines des inégalités structurelles sont au cœur de la lenteur des progrès de l'Afrique dans la réduction de l'extrême pauvreté. Les inégalités structurelles de niveau de vie résultent non pas de différences de talent ou d'effort, mais de caractéristiques héritées ou immuables – dont le lieu de naissance, l'origine ethnique, religieuse ou sexuelle, et le niveau d'études des parents – ou de distorsions sur les marchés et dans les institutions qui privilégient certains travailleurs, entreprises et exploitations agricoles en termes d'accès aux marchés, à l'emploi et aux opportunités, tout en limitant l'accès du plus grand nombre, en réduisant son potentiel productif et en limitant les opportunités de revenus. Selon un indicateur synthétique examiné dans ce rapport, les inégalités structurelles représentent entre un quart (Éthiopie) et trois quarts (Afrique du Sud) des inégalités de consommation globales dans les pays africains. Profondément ancrées, les inégalités des chances en matière d'apprentissage et de revenu se traduit par des taux de réduction de la pauvreté nettement plus faibles en Afrique.

Mais les inégalités structurelles ne sont pas une fatalité. Les économies qui créent des obstacles à l'égalité des chances peuvent également les supprimer et les remplacer par des politiques plus égalitaires, ce qui permet également d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté. En effet, dans le monde entier, les pays où les inégalités sont plus faibles affichent généralement un taux de croissance plus élevé et une diminution du taux de pauvreté. L'élargissement de l'accès à l'égalité des chances représente l'une des principales chances pour l'Afrique d'accélérer la réduction de la pauvreté et d'augmenter la productivité et la rémunération et l'équité au sein de la société. Les décideurs peuvent favoriser l'égalité pour créer davantage d'opportunités et et de meilleurs emplois et ils peuvent mobiliser les ressources budgétaires de manière plus efficace et rationnelle. Ce rapport met en lumière des exemples de pays, de la région et du monde entier, dans lesquels l'élimination des obstacles à l'égalité des chances a permis de réduire les inégalités structurelles et de connaître des périodes de réduction de la pauvreté et de croissance.

Le cadre de politique proposé dans ce rapport pour éliminer les inégalités structurelles s'articule autour de trois volets (voir figure A.1) : s'attaquer aux inégalités dans l'acquisition du capital humain et d'autres actifs pour renforcer les capacités productives ; éliminer les distorsions sur les marchés et dans les institutions qui limitent

FIGURE A.1 Cadre de politique à trois volets pour assurer des conditions égales pour tous et accélérer la réduction de la pauvreté et la croissance

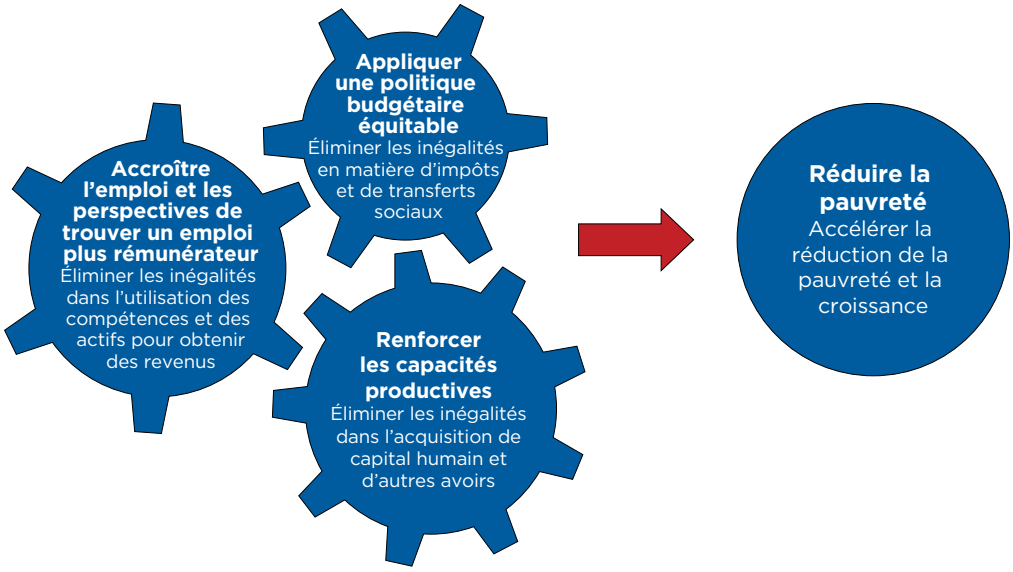

Source : Figure originale créée pour cette publication.

les opportunités d'emploi et de revenus et empêchent les individus, les entreprises et les exploitations agricoles d'utiliser leurs capacités productives ; et tirer parti d'une politique budgétaire équitable pour accroître les impacts redistributifs des impôts et des transferts sociaux.

Le présent Abrégé comprend cinq parties : tout d'abord un résumé des dernières données importantes qui aident à énoncer et quantifier les défis de la pauvreté et des inégalités en Afrique, entre les différents pays africains et à l'intérieur de ceux-ci. Puis trois sections présentant, respectivement, les conclusions du rapport qui corroborent et justifient les recommandations formulées dans chacun des trois volets du cadre de politique proposé, une section offrant des exemples de réussite, décrivant comment les trois volets, pris ensemble, peuvent contribuer à accélérer la réduction de la pauvreté et la croissance, et fournissant une matrice de politique avec des exemples de bonnes pratiques axées sur les individus, les entreprises, les exploitations agricoles et l'efficacité de l'État.

Les défis de la pauvreté et des inégalités persistent en Afrique

Les taux de pauvreté restent excessivement élevés en Afrique et la population extrêmement pauvre du continent (voir figure A.2, panneaux a et b) y est en augmentation. L'incidence de l'extrême pauvreté en Afrique a été mesurée à 38 % en 2022, la plus élevée du monde, soit 28 points de pourcentage de plus que dans la région

arrivant en deuxième position, l'Asie du Sud. La région abrite plus de 60 % des 725 millions d'individus dans le monde vivant avec moins de 2,15 USD par jour (parité de pouvoir d'achat de 2017)[1]. Près d'un tiers des personnes tombées dans l'extrême pauvreté en Afrique réside dans deux pays, le Nigéria et la République démocratique du Congo, et un autre tiers dans six pays : l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie.

Alors que l'incidence de l'extrême pauvreté est rapidement tombée sous la barre des 10 % dans le monde le rythme a ralenti en Afrique au cours de la dernière décennie. L'Afrique a réduit son taux d'extrême pauvreté de 2,8 % par an en moyenne entre 2010 et 2014 (4 fois moins vite que dans le reste du monde), à la suite de quoi la réduction de la pauvreté s'est quasiment arrêtée, le rythme ralentissant à une moyenne de 0,8 % par an entre 2015 et 2019 (11 fois moins vite que dans le reste du monde). Dernièrement les taux d'extrême pauvreté ont augmenté à la suite de la pandémie de COVID-19 et l'Afrique est en train de se laisser distancer par le reste du monde en matière de bien-être.

FIGURE A.2 Estimations de l'extrême pauvreté

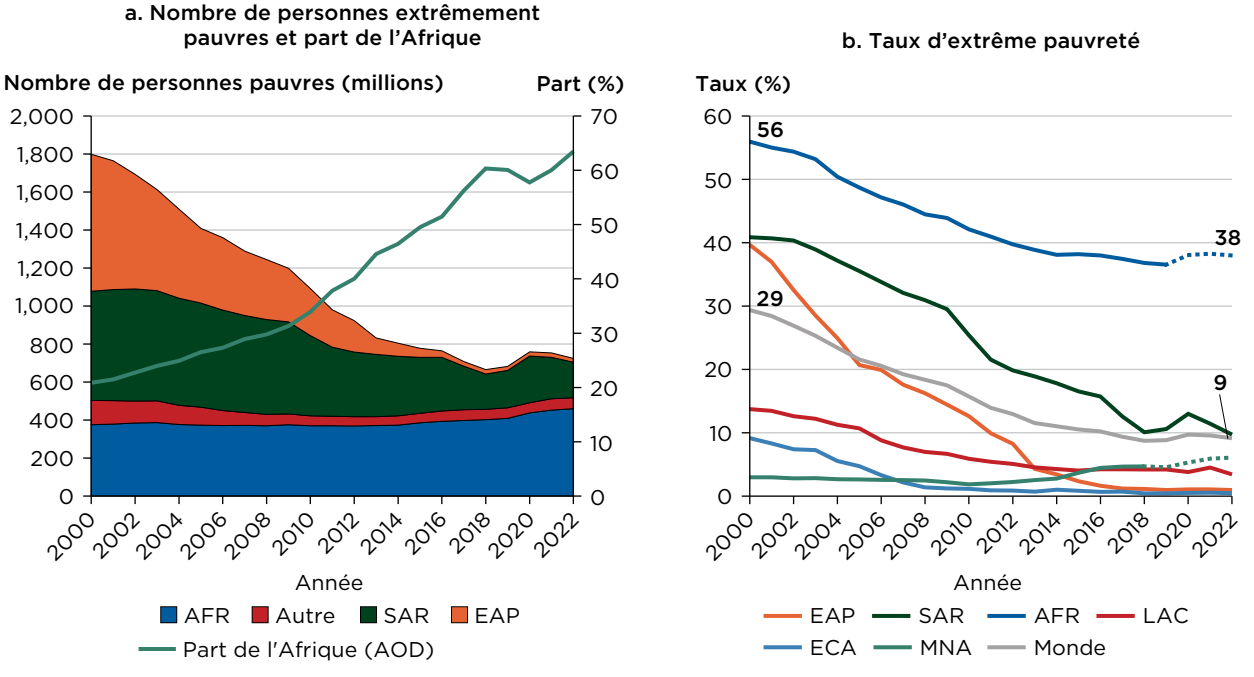

Source : World Bank 2024.
Note : Estimations fondées sur un seuil d'extrême pauvreté de 2,15 USD par jour (PPA de 2017). Dans la région l'AFR, la couverture de la population était inférieure à 50 % entre 2020 et 2022. Dans la région MNA, la couverture de la population était inférieure à 50 % entre 2019 et 2022. Les lignes en pointillé indiquent les estimations de la Banque mondiale. AFR = Afrique subsaharienne ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MNA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PPA = parité de pouvoir d'achat ; AOD = axe des ordonnées à droite ; SAR = Asie du Sud.

Parmi les régions du monde, l'Afrique est celle qui a le moins bien réussi à convertir sa croissance économique en réduction de la pauvreté (voir figure A.3). L'association entre croissance économique et croissance de la consommation des ménages est nettement plus faible dans les pays africains que dans d'autres pays en développement, et les inégalités occupent une place prépondérante dans cette différence. Même après avoir pris en compte les différences initiales en matière de pauvreté, de niveaux de revenus et d'inégalité, une croissance de 1 % du PIB par habitant n'est associée qu'à une réduction de 1 % du taux de pauvreté en Afrique, contre 2,1 % dans le monde (Wu *et coll.* 2024). Cette différence est principalement due à une contribution plus faible de la croissance du PIB à la croissance du bien-être des ménages (consommation) en Afrique, ce qui concorde avec les conclusions selon lesquelles la croissance n'y a pas été uniformément répartie, court-circuitant souvent le ménage moyen.

Pour accélérer la réduction de la pauvreté, la croissance de l'Afrique doit être plus élevée et moins volatile, et la contribution de la croissance à la réduction de la pauvreté doit être renforcée et soutenue par une répartition plus équitable du bien-être des ménages. La région a besoin d'une croissance moyenne supérieure à 3 % par an, ne serait-ce que pour suivre le rythme de sa croissance démographique, ce qu'elle peine à faire depuis 2014. La croissance du PIB régional réel par habitant en 2021 était

FIGURE A.3 Élasticité médiane mondiale et régionale de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance, périodes ne se chevauchant pas, 1990-2019

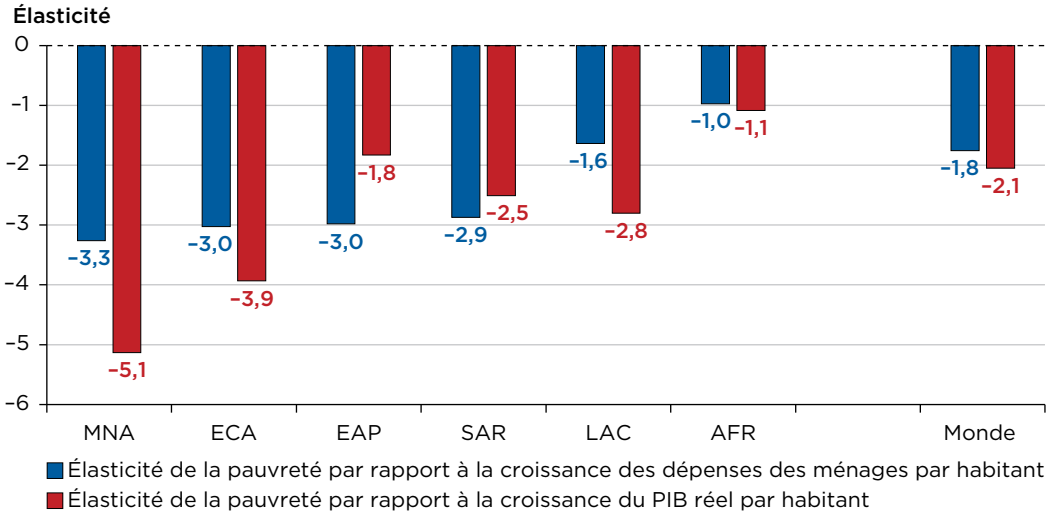

Source : Wu *et coll.* 2024.
Note : La figure est fondée sur l'élasticité de la variation de la pauvreté par rapport à la croissance des dépenses des ménages et du produit intérieur brut (PIB) par habitant, comme indiqué dans le tableau 1 de l'annexe de Wu *et coll.* (2024). AFR = Afrique subsaharienne ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MNA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SAR = Asie du Sud.

inférieure de 5 % à celle de 2014. En outre, l'absence d'améliorations notables dans la répartition du bien-être des ménages a été une occasion manquée de réaliser des progrès plus importants et plus rapides dans la réduction de la pauvreté. Lorsque la croissance économique de la région était robuste, l'augmentation des revenus des ménages représentait 84 % de la réduction de la pauvreté, alors qu'une répartition plus équitable de ces revenus ne représentait que 16 %. Et lorsque la croissance économique a diminué entre 2015 et 2019, la croissance des revenus des ménages représentait encore la totalité de la réduction de la pauvreté dans la région, montrant le potentiel d'amélioration de la répartition des revenus pour contribuer davantage à cet objectif.

Les progrès de l'Afrique ont aussi été lents dans l'élargissement de sa classe moyenne. Même les Africains non pauvres en sont souvent proches. La plupart continue de vivre dans la pauvreté telle qu'elle est définie par les normes mondiales de bien-être plus élevées. À peine 12 % des Africains vivaient avec plus de 6,85 USD (PPA de 2017) par jour en 2022, soit une légère augmentation par rapport aux 8 % de 2000 (voir figure A.4). L'émergence d'une nouvelle classe moyenne désireuse de s'élever contribue à la stabilité sociale et à la prospérité économique d'un pays. La lente expansion de ce groupe peut limiter les progrès de différentes manières, en réduisant par exemple la taille des marchés intérieurs et donc les possibilités d'expansion des entreprises, et en entravant leur capacité à soutenir des politiques efficaces et à demander des comptes aux dirigeants.

FIGURE A.4 Composition de la population, par niveau de pauvreté, 2000-2022

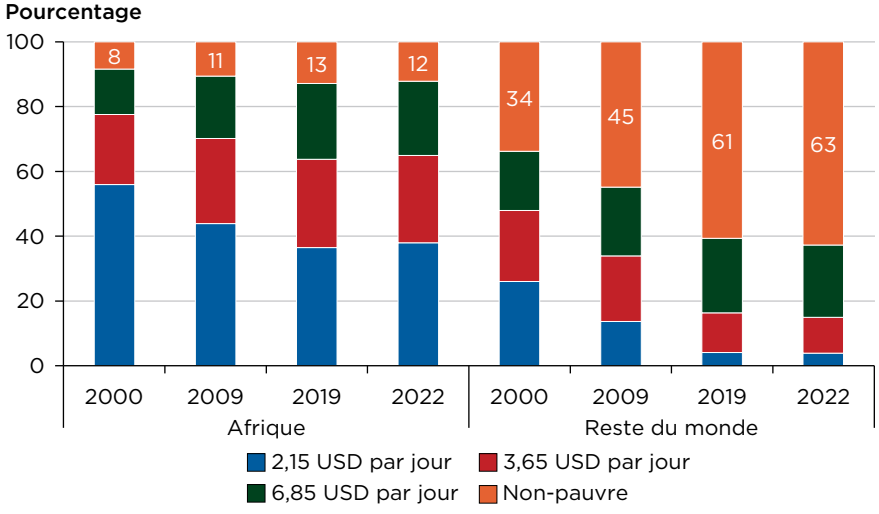

Source: Présentations tabulaires fondées sur des données de la Banque mondiale (World Bank 2024a).
Note: Part de la population vivant sous le seuil international de pauvreté (PPA de 2017).

Le ralentissement des progrès dans la réduction de la pauvreté au cours des deux dernières décennies a accentué les différences dans l'écart de prospérité entre l'Afrique et le reste du monde (voir figure A.5). L'écart de prospérité mesure l'écart moyen de revenu à combler par rapport à un niveau de prospérité fixé à 25 USD par personne et par jour (ajusté pour tenir compte des différences de PPA entre les pays). Il s'agit du seuil de pauvreté type (médian) dans les pays à revenu élevé aujourd'hui, qui constitue une référence ambitieuse pour la plupart des pays en développement. En 2022, les revenus individuels en Afrique devaient être multipliés en moyenne par 12 pour atteindre la norme de prospérité mondiale, contre un facteur de 5 pour le monde.

Les inégalités de consommation sont inhabituellement élevées en Afrique (voir figure A.6). Même si les inégalités dans toutes les régions du monde semblent avoir reculé depuis 2000-2010, avec un indice de Gini moyen de 41, l'Afrique reste, après l'Amérique latine et les Caraïbes, la deuxième région du monde, où les inégalités sont les plus fortes (voir figure A.6, panneau a). Les inégalités dans les pays africains sont supérieures de 10 points de l'indice de Gini aux inégalités dans d'autres régions affichant des niveaux de production économique similaires (voir figure A.6, panneau b).

Il est difficile d'évaluer à quel point les sources structurelles d'inégalité pèsent sur les résultats individuels, mais une approche consiste à mesurer l'inégalité des chances,

FIGURE A.5 Écart de prospérité : Afrique et monde

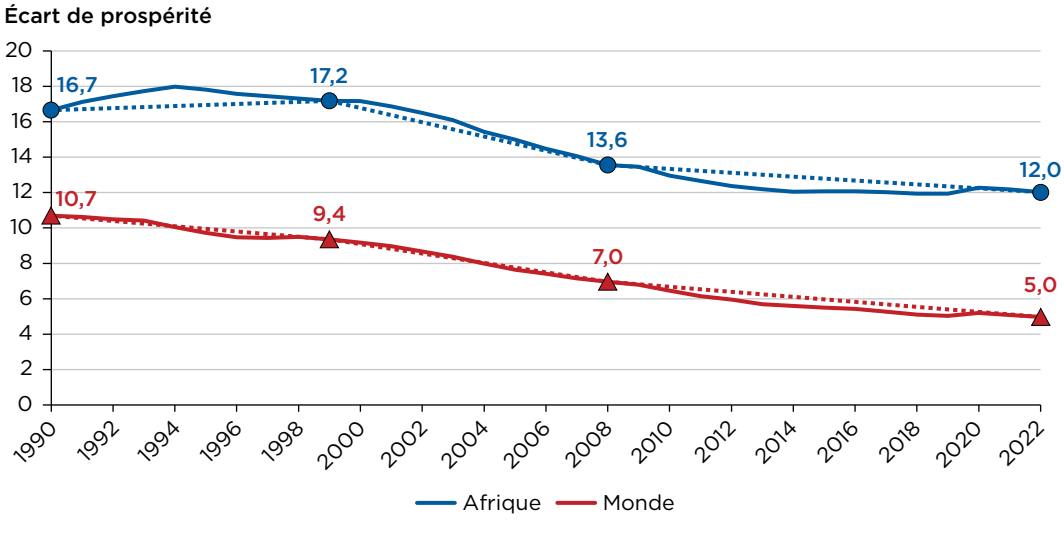

Source : World Bank 2024a.
Note : « L'écart de prospérité » désigne le facteur moyen par lequel les revenus doivent être multipliés pour atteindre le niveau de prospérité mondiale de 25 USD par personne et par jour (PPA de 2017).

c'est-à-dire la part des inégalités globales de consommation imputable aux différences de situation à la naissance. C'est un moyen synthétique de mesurer les effets des inégalités dans chacun des trois volets du cadre relatif aux inégalités globales de consommation (présentés plus haut dans cet Aperçu). Cette mesure est néanmoins partielle dans la mesure où elle ne montre pas les effets de l'inégalité des chances dans des domaines autres que la situation à la naissance.

FIGURE A.6 Les inégalités en Afrique par rapport à d'autres régions

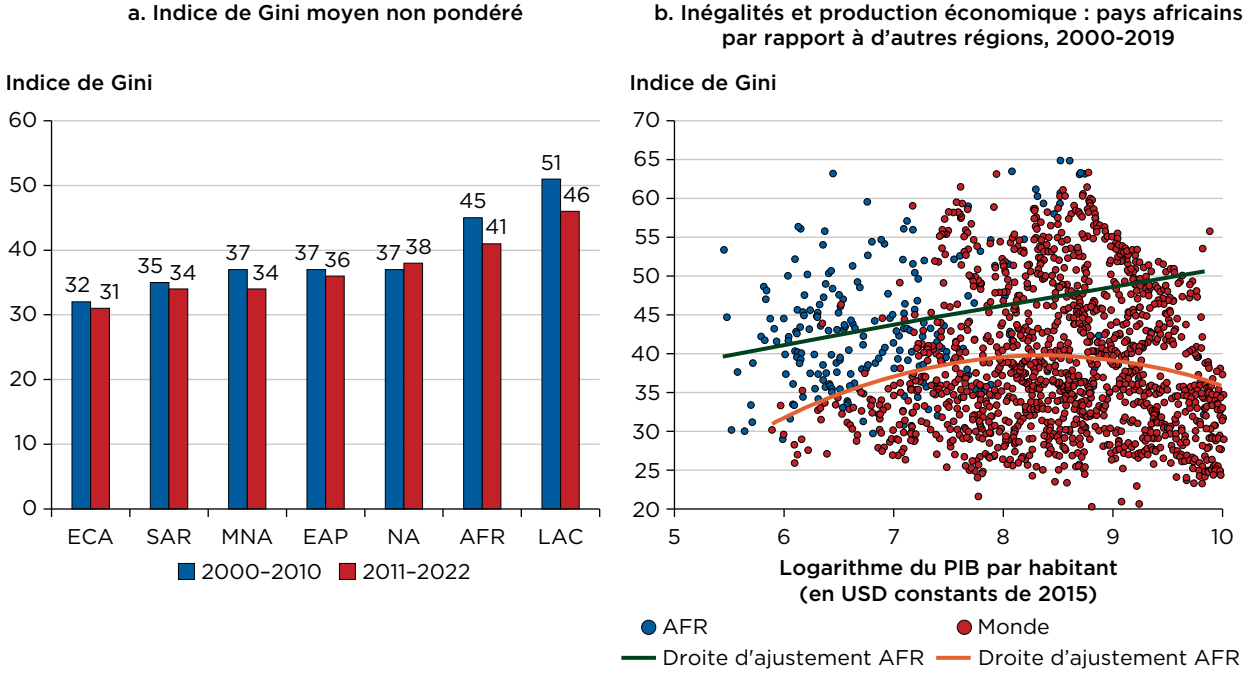

Source : World Bank 2024a.
Note : Pour l'Afrique, l'indice de Gini mesure les inégalités dans la répartition de la consommation ; pour les autres régions, il mesure les inégalités dans la répartition de la consommation ou des revenus. Le panneau b présente un diagramme de dispersion entre pays de l'indice de Gini et du logarithme du PIB par habitant. Pour se concentrer sur les pays à revenu faible et intermédiaire, le panneau b inclut seulement les pays observés dont le PIB par habitant est inférieur à 14 000 USD (USD de 2015). Les droites d'ajustement reflètent les polynômes du second degré les mieux adaptés pour l'ensemble des pays africains et les autres. AFR =Afrique subsaharienne ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MNA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; NA = Amérique du Nord ; SAR = Asie du Sud.

FIGURE A.7 Part des inégalités de consommation expliquée par la situation à la naissance

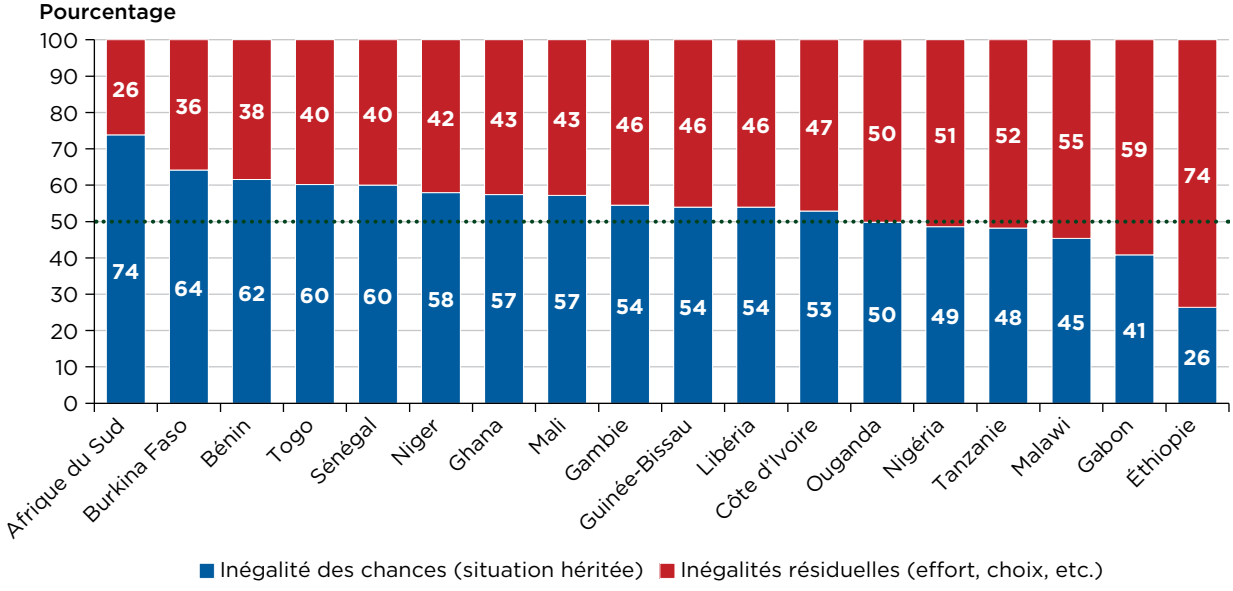

Source : Analyse des enquêtes auprès des ménages dans Atamanov *et coll.* 2024.
Note : La ligne en pointillés correspond à 50 %.

Dans 13 des 18 pays d'Afrique examinés, la situation à la naissance, comme le lieu de naissance, la religion, l'origine ethnique, le niveau d'instruction des parents et le secteur d'emploi, explique au moins pour moitié les inégalités globales de consommation (voir figure A.7). En moyenne, le lieu de naissance explique à hauteur de 40 % les inégalités des chances. À en juger par les comparaisons interrégionales, les inégalités des chances en Afrique se situent globalement dans la même fourchette qu'en Amérique latine et en Asie du Sud, mais elles sont nettement plus élevées qu'en Asie du Sud-Est, en Asie centrale et dans les pays à revenu élevé.

La fragilité et la dépendance à l'égard des ressources naturelles caractéristiques des pays de la région pèsent également sur les taux de pauvreté, de prospérité et d'inégalité sur le continent. On peut répartir les pays africains en quatre groupes (voir le Tableau A.1) en fonction de leur richesse en ressources et de leur situation en matière de fragilité et de conflit. Cette répartition permet de mieux comprendre les taux de pauvreté et d'inégalité dans les différents pays en fonction de leur situation. Trente pays de la région, représentant 72 % de la population du continent, ont été inclus dans la liste des pays en situation de fragilité et de conflit de la Banque mondiale à un moment ou à un autre entre 2006 et 2023. En revanche, 17 pays de la région ont tiré des rentes des ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) supérieures à 10 % du PIB au cours de la dernière décennie. Près de la moitié (44 %) de la population de la région vit dans ces pays riches en ressources.

TABLEAU A.1 Typologie et part de la population des pays africains selon leur fragilité et leur richesse en ressources

	Pays non FCS	Pays FCS
Riches en ressources	**Groupe 1 : riches en ressources, non FCS (7 %)** Afrique du Sud, Botswana, Gabon, Guinée équatoriale, Namibie, Zambie	**Groupe 2 : riches en ressources, FCS (37 %)** Angola, Guinée, Libéria, Mauritanie, Niger, Nigéria, Rép démocratique du Congo, Rép du Congo, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tchad
Non riches en ressources	**Groupe 3 : non riches en ressources, non FCS (21 %)** Bénin, Cap-Vert, Eswatini, Ghana, Kenya, Lesotho, Maurice, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tanzanie	**Groupe 4 : non riches en ressources, FCS (35 %)** Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, République centrafricaine, São Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Togo, Zimbabwe

Source : Tableau original créé pour cette publication.
Note : Les pourcentages se réfèrent au pourcentage de la population africaine. FCS = en situation de fragilité et de conflit.

Alors qu'elle devrait être une bénédiction pour l'économie d'un pays, l'abondance en ressources est souvent une malédiction. Les pays riches en ressources naturelles, dont les minéraux, le pétrole ou le gaz naturel, souffrent souvent d'une faible productivité et de fortes inégalités. Ces caractéristiques vont généralement de pair avec de faibles niveaux de diversification et une croissance volatile. Les pays riches en ressources et non FCS notamment l'Afrique du Sud et la Namibie, comptent parmi ceux qui présentent les taux les plus élevés d'inégalité en Afrique. Dans ces pays, les 10 % les plus riches de la population, en termes de revenus, dépensent plus de quatre fois ce que dépensent les 40 % de la population la plus pauvre. L'indice de Gini moyen pour les pays riches en ressources naturelles et FCS a atteint 53 en 2022, soit l'un des plus élevés au monde. Le taux élevé d'inégalité dans ces pays et le fait que près de 30 % de leur population restent dans l'extrême pauvreté semblent indiquer que la richesse est concentrée dans les mains d'une petite minorité. Le panneau a de la figure A.8 montre les résultats obtenus par les pays riches en ressources dans la lutte contre la pauvreté. La richesse en ressources dans un contexte de fragilité ou de conflit est associée au taux de pauvreté moyen le plus élevé, soit 46 % en 2022. Le panneau b de la figure A.8 montre que les pays ni riches en ressources ni en situation de fragilité ont réduit la pauvreté plus rapidement que leurs homologues en situation de fragilité, riches en ressources, ou les deux.

FIGURE A.8 Pauvreté dans les situations de fragilité et de conflit et typologie des pays riches en ressources

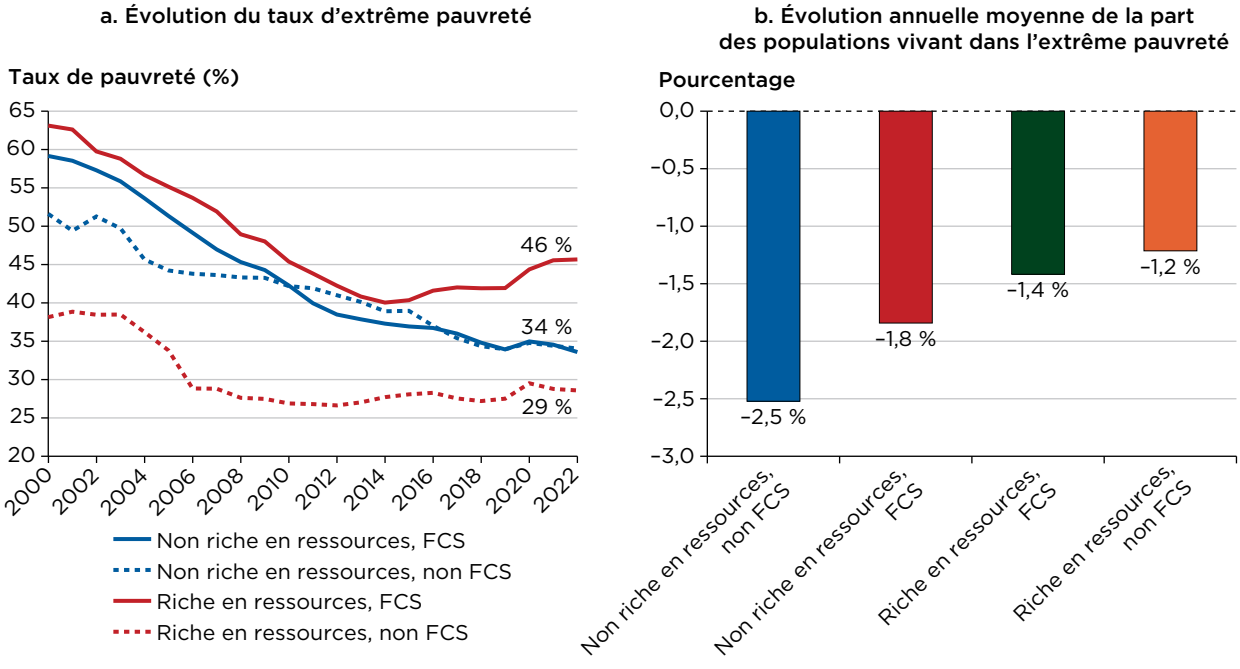

Source : Tableaux basés sur les données de la Banque mondiale (World Bank 2024a).
Note : Estimations fondées sur un seuil de pauvreté de 2,15 USD par jour (PPA de 2017). FCS= en situation de fragilité et de conflit ; PPA = parité de pouvoir d'achat.

Les situations de fragilité, de conflit et de violence, ainsi que les chocs climatiques, représentent des défis majeurs que l'Afrique doit relever pour progresser. De fait, 20 des 39 pays considérés comme FCS en 2023 se trouvaient en Afrique (voir encadré A.1). Non seulement la fragilité et les conflits freinent la croissance économique, mais leurs effets tendent également à persister dans le temps. Une croissance volatile, conjuguée à des niveaux élevés de fragilité, de conflit et de violence, érode généralement la stabilité et la durabilité économiques. Les pays présentant des niveaux élevés de fragilité, de conflit et de violence sont souvent pris dans « l'engrenage de la fragilité », caractérisé par une croissance lente et une mauvaise gouvernance. Compte tenu de l'instabilité politique, de la violence et de la corruption, y compris de l'insécurité des droits de propriété, il est plus difficile de sortir de cet engrenage. Les pays FCS affichent généralement des taux d'inégalité plus faibles, qui s'expliquent souvent par leur taux de croissance extrêmement faible, une situation dans laquelle nul n'est mieux loti. En outre, même dans ces pays, les 10 % les plus riches consomment environ le double de la consommation totale des 40 % de populations les plus pauvres. Enfin, de nombreux pays de la région comptent parmi les plus vulnérables et les moins bien préparés aux chocs climatiques (voir encadré A.2).

ENCADRÉ A.1

Facteurs ayant une incidence sur la pauvreté et les inégalités : situation de conflit et fragilité et déplacements forcés fragilité, conflit et déplacement forcé

Les conflits désorganisent les activités économiques normales. Dans les situations de conflit, les ménages peuvent avoir recours à des stratégies de survie qui privilégient les besoins immédiats plutôt que les investissements à long terme, risquant de perpétuer le cycle de la pauvreté. La plupart des populations africaines ont connu des situations de fragilité, de conflit et de violence au cours des 20 dernières années.

En moyenne, les pays considérés comme fragiles entre 2010 et 2019 affichaient des taux de pauvreté plus élevés que les pays non fragiles. Un certain nombre de données démontrent que les pays FCS affichent des taux de pauvreté plus élevés et que la fragilité est associée à une croissance plus faible. En outre, les pays fragiles ne parviennent pas à convertir la croissance économique en réduction de la pauvreté. Une augmentation de 1 % du produit intérieur brut par habitant est associée à une réduction de 0,5 % de la pauvreté dans les pays FCS, soit un pourcentage inférieur au taux de 0,8 % dans les pays qui n'ont jamais été en situation de fragilité.

Les conflits armés, les guerres civiles, l'instabilité politique et les persécutions sont les principaux facteurs de déplacement de populations en Afrique. En 2022, plus de 35 millions de personnes déplacées de force résidaient dans la région, ce qui représente environ un tiers de la population déplacée de force dans le monde. Le nombre de personnes déplacées dans la région a triplé au cours de la dernière décennie seulement.

Par ailleurs, la majorité des personnes déplacées de force en Afrique, estimée à plus de 75% en 2022, sont des populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Il est essentiel d'améliorer l'accès de ces populations à l'emploi et à des débouchés économiques pour accroître leur résilience et les aider à ne pas tomber dans la pauvreté.

Les Africains sont confrontés à des inégalités criantes qui les empêchent de renforcer leurs capacités productives

En Afrique, les inégalités structurelles trouvent leur origine dans le poids démesuré des caractéristiques héritées à la naissance, avant même l'entrée dans l'âge adulte. Cela se traduit par une grande inégalité des chances dans laquelle le poids excessif des caractéristiques héritées, et non les efforts ou les talents individuels, influencent fortement la capacité productive des individus à travers la quantité de capital humain ou physique acquise. Les soins de santé, le niveau d'éducation et l'accès à la propriété, notamment foncière, peuvent constituer des bases solides pour bâtir la réussite économique. Ils peuvent jouer un rôle essentiel dans le potentiel de revenus des individus, des familles, des communautés et des pays. Cependant, pour de nombreux enfants africains, l'accès aux services d'assainissement, à l'eau potable, à l'éducation et aux technologies dépend trop souvent de situations héritées de leur milieu d'origine.

Par exemple, les différences sont importantes dans l'accès à l'éducation et à l'électricité, les enfants africains des quintiles de consommation les plus pauvres ayant le moins de chances d'achever leur scolarité à l'âge normal ou d'être raccordés à l'électricité (voir les figures A.9 et A.10). Le taux de vaccination des enfants dont la mère n'a jamais été scolarisée est d'environ 68 %, contre 85 % lorsque la mère a achevé des études secondaires ou supérieures. Environ 46 % des enfants africains achèvent le cycle primaire à l'âge normal, mais lorsque ce taux est ajusté à la baisse pour tenir compte de l'inégalité d'accès, comme c'est le cas pour le calcul de l'indice d'égalité des chances, le taux de couverture effectif n'atteint qu'une une moyenne de 39 %.

ENCADRÉ A.2

Facteurs ayant une incidence sur la pauvreté et les inégalités : le changement climatique

Le changement climatique frappe plus durement les ménages les plus pauvres, moins bien dotés en ressources pour se préparer, répondre, se relever et se reconstruire après des tempêtes, des sécheresses et des inondations. Le changement climatique aggrave les risques de pauvreté et d'inégalité, l'Afrique étant en première ligne dans ce domaine.

Vingt-neuf pour cent de la population mondiale sont à la fois pauvres et exposés (par rapport au seuil de pauvreté fixé à 6,85 USD en PPA 2017), contre 38 % en Afrique. Au seuil d'extrême pauvreté de 2,15 USD en PPA de 2017, la différence est encore plus nette : 5 % de la population mondiale sont exposés et pauvres, contre un taux plus de trois fois plus élevé en Afrique, soit 16 %. Cela fait des Africains pauvres une population particulièrement vulnérable au changement climatique.

Plus de 4 Africains sur 10 (42 %) sont exposés à au moins un des phénomènes météorologiques extrêmes suivants – inondations, sécheresses, canicules et cyclones – soit un chiffre proche de la moyenne mondiale de 55 %. Des proportions encore plus élevées de la population de l'Asie du Sud, de l'Asie de l'Est et du Pacifique sont vulnérables à ces chocs.

La sécheresse représente le premier choc auquel sont exposés la plupart des Africains, devant les inondations et les canicules. Le taux d'exposition à la sécheresse est beaucoup plus élevé en Afrique que dans le reste du monde. Les plus mauvaises conditions météorologiques observées au cours des treize dernières années augmentent les taux de pauvreté de 1 à 12 % selon une analyse des impacts de la sécheresse sur le bien-être en Afrique menée dans huit pays (Gascoigne *et coll.* 2024). Cela équivaut à une augmentation de l'écart de pauvreté total de 22 millions USD à 3,4 milliards USD en PPA 2017.

Les ménages les plus pauvres disposent d'un capital – financier, physique, humain, social et naturel – moins important pour générer des rendements et amortir les chocs climatiques. Ils sont moins susceptibles de s'appuyer sur l'épargne, le crédit ou l'assurance pour gérer les pertes de revenus et d'actifs et tendent à puiser dans leurs maigres ressources pour faire face à ces pertes. Il est donc essentiel de réduire les effets du changement climatique sur les ménages pauvres et vulnérables pour accélérer la réduction de la pauvreté.

FIGURE A.9 Part de la population âgée de 13 à 16 ans dans les quintiles de consommation les plus pauvres et les plus riches terminant l'école primaire à l'âge normal

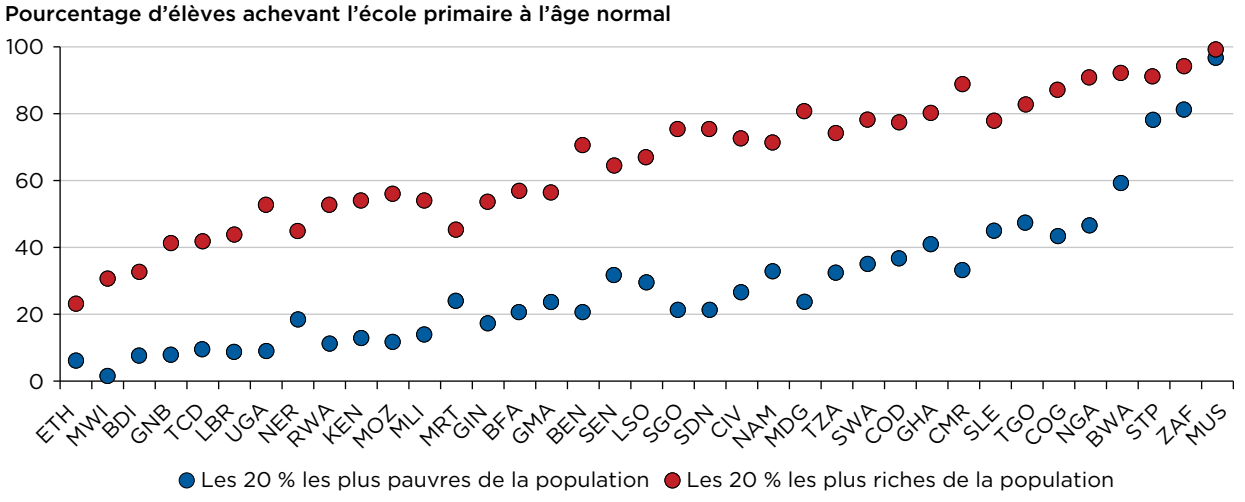

Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données provenant de la *Global Monitoring Database* de la Banque mondiale.
Note : Pour les abréviations des pays, voir https://www.iso.org/obp/ui/#search.

FIGURE A.10 Accès à l'électricité dans les quintiles de consommation les plus pauvres et les plus riches

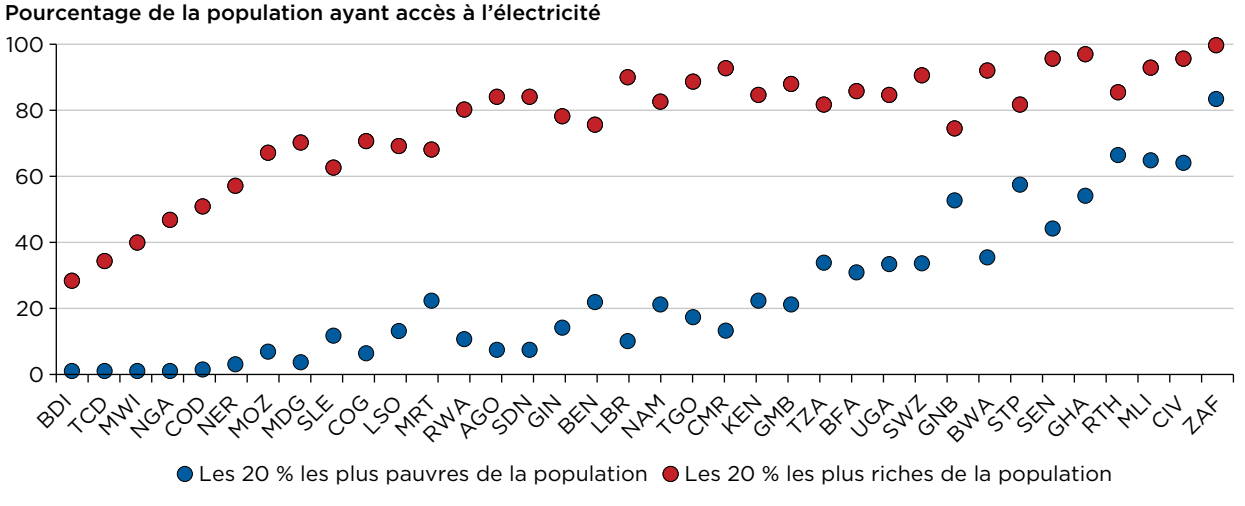

Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données provenant de la *Global Monitoring Database* de la Banque mondiale.
Note : Pour les abréviations des pays, voir https://www.iso.org/obp/ui/#search.

Les perspectives d'avenir des enfants étant profondément liées à la fortune de leurs parents, l'Afrique connaît un faible degré de mobilité socio-économique, ce qui constitue un obstacle majeur à la satisfaction des aspirations sociétales d'équité et de progrès. L'Afrique accuse un retard par rapport aux autres régions, sauf l'Asie du Sud, en termes de mobilité intergénérationnelle relative, mesurée par le lien entre le niveau d'instruction des individus et celui de leurs parents. C'est pourquoi les Africains nés de parents au niveau d'instruction relativement faible pour leur génération (parentale) ont peu de chances de progresser dans le système éducatif de leur propre génération. La mobilité relative, ainsi que l'écart avec les autres régions, a pratiquement stagné entre les générations nées dans les années 1960 et celles nées dans les années 1980. Cette stagnation est également observée dans la mobilité intergénérationnelle absolue, domaine dans lequel l'Afrique fait également piètre figure. Les enfants africains, en particulier les filles, ont la probabilité la plus faible de dépasser le niveau d'instruction de leurs parents, toutes régions confondues (voir figure A.11). La mobilité absolue dans l'éducation en Afrique n'a pas beaucoup changé entre les cohortes des années 1960 et celles des années 1980, ce qui contraste fortement avec la situation ailleurs dans le monde. Les inégalités fondées sur le genre restent importantes, limitant l'inclusion économique des femmes et réduisant le potentiel de croissance des pays (voir encadré A.3).

FIGURE A.11 Évolution de mobilité sociale absolue au fil du temps

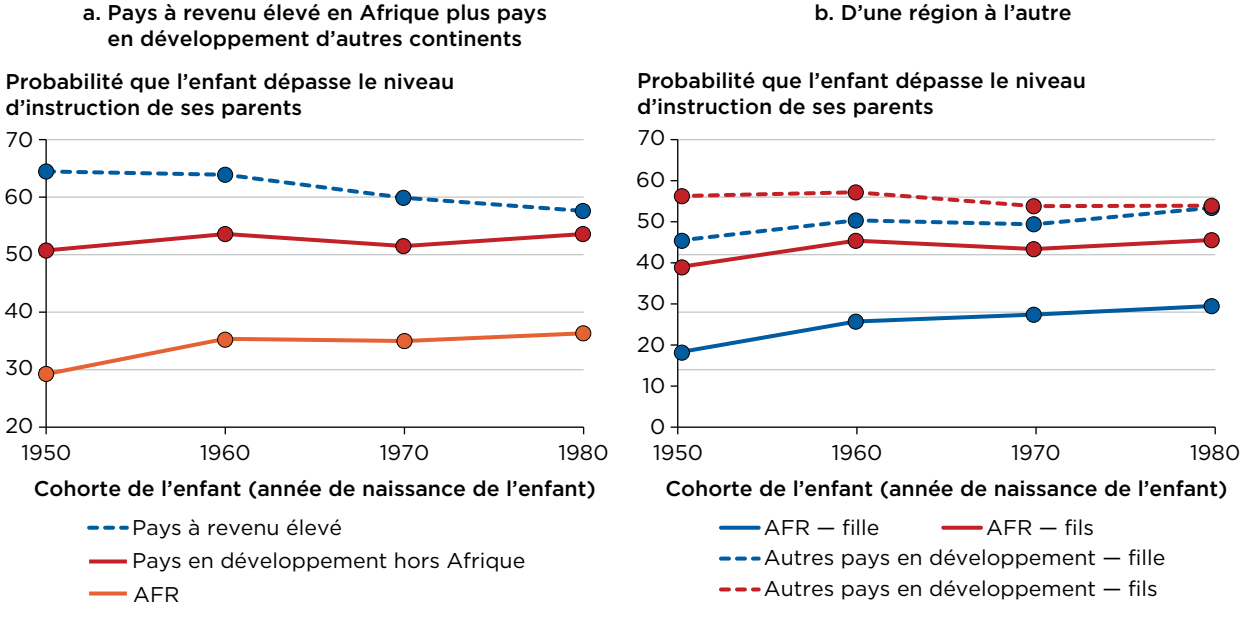

Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données de mars 2003 provenant de la *Global Database on Intergenerational Mobility* de la Banque mondiale.
Note : La figure utilise des données provenant seulement d'enquêtes avec des questions rétrospectives.
AFR = Afrique subsaharienne.

ENCADRÉ A.3

Facteurs affectant la pauvreté et les inégalités : les écarts entre les sexes

En Afrique, les écarts entre les sexes en matière de développement humain et de résultats économiques restent si importants que le continent est devenu la région la plus inégalitaire du monde. Souvent, les femmes n'y bénéficient pas des mêmes droits et opportunités que leurs homologues masculins. La faiblesse des protections juridiques, les normes culturelles et l'accès limité à l'éducation et aux opportunités économiques favorisent les mariages et la parentalité précoces chez les jeunes femmes. Les femmes africaines occupent principalement des emplois vulnérables et leur productivité ainsi que leurs revenus sont inférieurs à ceux des hommes.

Selon l'indice de la Banque mondiale sur les femmes, l'entreprise et le droit, sur 2,4 milliards de femmes en âge de travailler et privées de l'égalité des droits juridiques dans le monde, 330 millions résident en Afrique. Si la région a récemment accompli des progrès notables dans ce domaine, les droits juridiques des femmes varient toujours considérablement d'un pays à l'autre, 23 pays se classant en dessous de la moyenne mondiale (77) sur l'indice, et 5 en dessous de 50. Cela signifie que les femmes jouissent de moins de la moitié des droits des hommes dans des domaines essentiels de la vie dans ces cinq pays.

Les politiques qui promeuvent l'égalité hommes-femmes favorisent l'égalité des chances tout en contribuant à l'égalité d'accès aux opportunités économiques et aux ressources. L'égalité des chances permet d'utiliser pleinement le capital humain en élargissant la réserve de talents et en stimulant l'innovation et l'esprit d'entreprise, ce qui contribue à une économie plus robuste, plus inclusive et plus durable.

Neuf pays africains privent les femmes de droits de propriété égaux sur les biens immobiliers et neuf autres les empêchent de contrôler les actifs détenus en commun. Les droits de succession sont inégaux dans 12 pays africains, favorisant les garçons par rapport aux filles. Sans surprise, les disparités systématiques entre les sexes persistent en matière de propriété, avec seulement près de 8 % des femmes mariées possédant à titre privé un terrain ou un logement, contre 25 % des hommes mariés dans 37 pays.

L'égalité devant la loi est primordiale pour assurer l'égalité des chances. La lutte contre les disparités entre les sexes n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est aussi une étape cruciale pour libérer tout le potentiel économique de la région.

Les inégalités structurelles présentes au moment où les personnes développent leurs capacités productives perpétuent l'inégalité des chances et d'accès aux actifs et constituent un obstacle majeur au progrès économique et à la réduction de la pauvreté en Afrique. Ces inégalités s'expliquent en partie par la faible couverture des services publics, liée à la faiblesse des dépenses publiques consacrées à l'éducation et aux soins de santé. Bien que les pays africains respectent les critères de référence internationaux communs en matière de dépenses éducatives (4 à 6 % du PIB),

ces dépenses restent très faibles si l'on considère les montants absolus par enfant en âge d'être scolarisé, en raison du nombre très important de jeunes dans la région (voir figure A.12, panneau a). Peu d'étudiants issus des quintiles de richesse les plus bas achèvent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou supérieur, pour lesquels les dépenses par enfant sont les plus élevées. En outre, dans certains pays, les pouvoirs publics allouent davantage de ressources aux écoles situées dans des zones riches et urbanisées, ce qui s'explique en partie par le fait qu'il est plus probable de trouver des enseignants formés et expérimentés en zone urbaine et que les écoles publiques y sont souvent dotées de meilleures infrastructures. Les dépenses de santé, tant par habitant qu'en pourcentage du PIB, sont plus faibles en Afrique que partout ailleurs dans le monde (voir figure A.12, panneau b). Non seulement les dépenses allouées à de la santé y sont plus faibles que dans d'autres régions, mais les dépenses publiques sont également orientées vers des services tertiaires, utilisés de manière disproportionnée par les riches.

L'accès aux services de base est relativement élevé pour l'approvisionnement en eau améliorée (moyenne de 66 sur l'indice d'égalité des chances), faible et inégal pour l'approvisionnement en électricité (moyenne de 66) et plus faible encore pour l'assainissement amélioré (moyenne de 27). De plus, le lieu de vie d'un enfant (milieu rural, urbain et région) est responsable de plus de la moitié des inégalités entre les enfants dans l'accès à des services de base (eau, électricité, assainissement).

FIGURE A.12 Dépenses d'éducation et de santé, Afrique vs autres régions

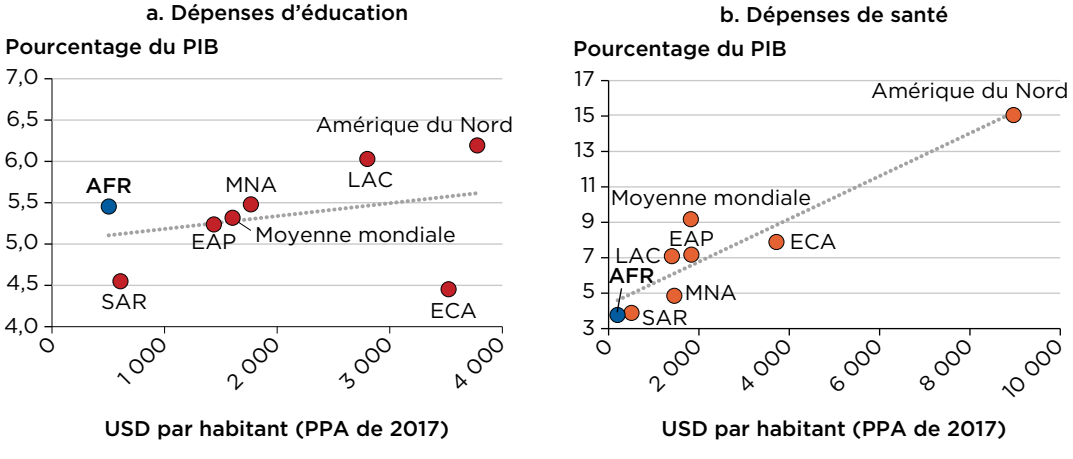

Source : Calculs des services de la Banque mondiale à partir des données provenant du Programme de comparaison internationale 2017 de la Banque mondiale et des Indicateurs du développement dans le monde.
Note : La ligne en pointillés représente une corrélation simple. AFR = Afrique subsaharienne ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; ECA = Europe et Asie centrale ; PIB = produit intérieur brut ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MNA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PPA = parité de pouvoir d'achat ; SAR = Asie du Sud.

Par ailleurs, l'accès à des téléphones mobiles est relativement élevé (indice d'égalité des chances de 71), tandis que l'accès à internet est très faible (indice de 14 dans les pays où il est possible de le mesurer).

De même, il est prouvé que l'accès aux terres agricoles arables est concentré dans les mains des catégories supérieures de revenu. Les inégalités en matière de la propriété foncière sont particulièrement fortes en Afrique du Sud et en Namibie. En Éthiopie, en Gambie, au Malawi, au Niger, au Nigéria et en Tanzanie, les 10 % de propriétaires les plus riches (en matière de foncier) soit possèdent des terres soit bénéficient de droits d'utilisation sur plus de 30 % des terres par superficie et 40 % ou plus par valeur foncière (voir figure A.13). En Éthiopie et en Tanzanie, les 10 % les plus riches ont des droits sur près de 60 % de la valeur totale des terres. Si l'on tient compte de la population sans terre, les inégalités mesurées sont encore plus importantes. De plus, la part des ménages possédant des terres enregistrées est faible et très inégale selon la répartition des revenus et le sexe du propriétaire.

FIGURE A.13 Accès à la terre chez les 10 % les plus riches : valeur des terres vs leur superficie

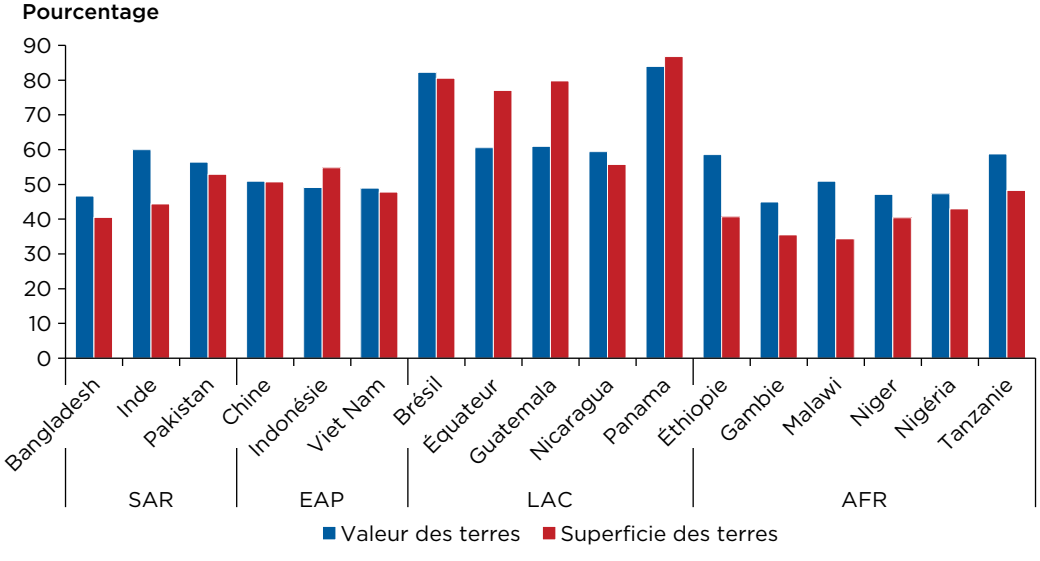

Source : Bauluz, Govind, et Novokmet 2020, figure 3 © World Inequality Lab. Adapté avec l'autorisation du World Inequality Lab ; réutilisation soumise à autorisation.
Note : La figure est fondée sur l'enquête effectuée auprès des ménages et comprend des estimations de la part de la superficie et de la valeur détenue par les 10 % des propriétaires les plus riches (en milieu urbain et dans les zones rurales) ou par ceux qui ont des droits d'utilisation sur les terres. AFR = Afrique subsaharienne ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; SAR = Asie du Sud.

Des portails stratégiques peuvent être ouverts pour renforcer les capacités productives

Les stratégies visant à réduire l'inégalité des chances et l'inégalité d'accès aux actifs au début de la vie jouent un rôle déterminant. Cinq axes stratégiques permettent de promouvoir une plus grande égalité des chances et d'éliminer les inégalités structurelles dans le renforcement des capacités productives.

Investir dans la santé et l'éducation des populations mal desservies : privilégier les interventions dans la petite enfance et sur les filles

Des investissements de qualité dans le développement du jeune enfant devraient faire partie intégrante des plans nationaux visant à accélérer l'apprentissage. Une analyse récente portant sur plusieurs pays montre Une récente analyse transnationale révèle d'importants résultats à long terme pour la scolarisation dans les pays à revenu faible et intermédiaire par rapport aux pays à revenu élevé (Bendini et Devercelli 2022). L'éducation a des répercussions considérables sur les filles et les femmes, avec une incidence sur des facteurs comme l'âge au premier mariage, la fécondité, la productivité et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. L'augmentation des taux de fréquentation scolaire nécessite la mise en place de plusieurs politiques multisectorielles, les transferts monétaires, l'amélioration de l'hygiène dans les infrastructures scolaires et le suivi au niveau local s'étant révélés efficaces. Outre l'acquisition de compétences fondamentales en lecture et écriture, calcul et de compétences socio-émotionnelles, les systèmes scolaires de la région peuvent également viser à accroître les compétences techniques et les compétences spécifiques à l'emploi, pour préparer les élèves au monde du travail. Il est également prouvé que les investissements dans les soins de santé de base ont des effets bénéfiques à long terme. Par exemple, des interventions telles que le déparasitage et la supplémentation en vitamine A sont connues pour avoir des retombées importantes par rapport à leurs coûts initiaux (Bhula, Mahoney et Murphy 2020). Au Mali, une étude scientifique a démontré une nette amélioration de la santé infantile grâce à un programme de soins gratuits pour les enfants suivi de visites d'agents de santé communautaires (Dean et Sautmann 2022).

Investir dans les infrastructures de base destinées aux populations et aux régions mal desservies

Les dépenses publiques consacrées aux services de base se justifient essentiellement par le fait que le secteur privé ne réalisera probablement pas les investissements nécessaires pour soutenir ces services. L'accent mis explicitement sur l'équité dans le cadre d'interventions destinées aux populations et aux régions privées de services adéquats permet d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les populations dont la couverture est la plus faible dans les services essentiels, notamment l'électricité, l'eau et l'assainissement.

Les subventions pour l'accès à l'eau courante et à l'électricité ne se sont pas révélées suffisamment efficaces pour universaliser leur accès. Les stratégies visant à élargir l'accès sont entre autres le recensement des obstacles au raccordement aux réseaux existants, la couverture des populations non desservies et vivant à proximité des réseaux d'infrastructure, la compréhension des besoins de la population locale et le mode de recouvrement des coûts de connexion en cause (Foster et Briceño-Garmendia 2010). De manière générale, le fait de limiter les subventions aux connexions dans le cadre du déploiement de nouveaux réseaux, plutôt que de densifier les réseaux existants pourrait encourager l'investissement dans les infrastructures destinées aux groupes de population très défavorisés.

Éliminer les obstacles réglementaires à l'enregistrement des terres ou des actifs et aux droits de propriété : mettre l'accent sur les femmes

L'élargissement de l'enregistrement des terres et la sécurisation des droits de propriété sont des interventions essentielles qui peuvent avoir des répercussions considérables sur l'optimisation des capacités productives de la population. En Éthiopie et au Rwanda, par exemple, les politiques publiques ont facilité l'enregistrement et la formalisation des droits d'utilisation. Il convient d'être vigilant lorsque le droit successoral ou d'autres obstacles réglementaires limitent les droits de propriété des femmes, car cela a des conséquences importantes sur leurs capacités productives. À cet égard, l'Éthiopie a réussi à garantir l'égalité des sexes en matière de droits d'utilisation des terres.

Encourager les investissements dans le capital naturel

Il a été démontré que les efforts visant à encourager les investissements dans l'environnement, notamment la plantation d'arbres et la préservation des sols et des forêts, ont des externalités environnementales positives importantes (Baquie et Hill 2023). En outre, ces investissements peuvent conduire à une amélioration de la production, favorisant ainsi la croissance et la réduction de la pauvreté, s'ils sont bien ciblés ce qui représente une triple victoire.

Améliorer la prestation de services et renforcer la capacité locale à fournir des services

L'efficacité de la prestation de services dans l'éducation et les soins de santé reste un défi à part entière dans toute la région. Il existe une corrélation entre un apprentissage déficient et le faible niveau de connaissances des enseignants et la médiocrité de leurs compétences pédagogiques. La faute revient aux difficultés de paiement, à un suivi inadéquat, au manque d'accès aux moyens de transport et aux établissements de santé, ainsi qu'aux responsabilités administratives des écoles. De même, le manque de soignants est une source de préoccupation, tout comme le manque de moyens pour diagnostiquer et traiter correctement les affections courantes, en particulier dans les zones rurales. Le renforcement des capacités locales et l'implication des communautés dans des mandats clairs et des outils de suivi des prestataires de services peuvent contribuer à renforcer la

qualité des services. Une décentralisation correctement mise en œuvre peut également accroître la reddition des comptes et renforcer la fourniture de services.

L'inégalité des chances empêche les travailleurs, les entreprises et les exploitations agricoles d'utiliser leurs capacités productives

Des études menées en Afrique montrent que les revenus des ménages, toutes sources confondues, qu'il s'agisse de revenus du travail ou non, sont très inégalement répartis. L'étude de la structure des revenus des ménages fournit un éclairage particulièrement utile. Ces inégalités de revenus sont dues pour la plupart aux revenus salariaux et aux revenus des entreprises familiales. En outre, le lieu de travail et le type d'emploi varient selon la répartition des revenus en Afrique. Les revenus agricoles sont dominants dans les revenus des déciles de la consommation les plus bas, tandis que les revenus salariaux sont dominants dans les revenus des déciles supérieurs (voir figure A.14). L'emploi salarié dans les usines de production offre généralement les perspectives de revenus les plus élevées et les plus solides dans la région. En revanche, les entreprises familiales non agricoles sont une source importante d'emplois et de revenus, en particulier pour ceux qui se situent au milieu de la répartition des revenus.

Les sources structurelles d'inégalité de revenus trouvent leur origine dans les marchés où opèrent les travailleurs, les entreprises et les exploitations agricoles ; ces sources d'inégalité déterminent à leur tour combien ils gagnent. Bien que la propriété des

FIGURE A.14 Part des ménages africains tirant principalement leurs revenus de l'agriculture, d'entreprises familiales, d'emplois salariés et d'envois envois de fonds, par décile de consommation

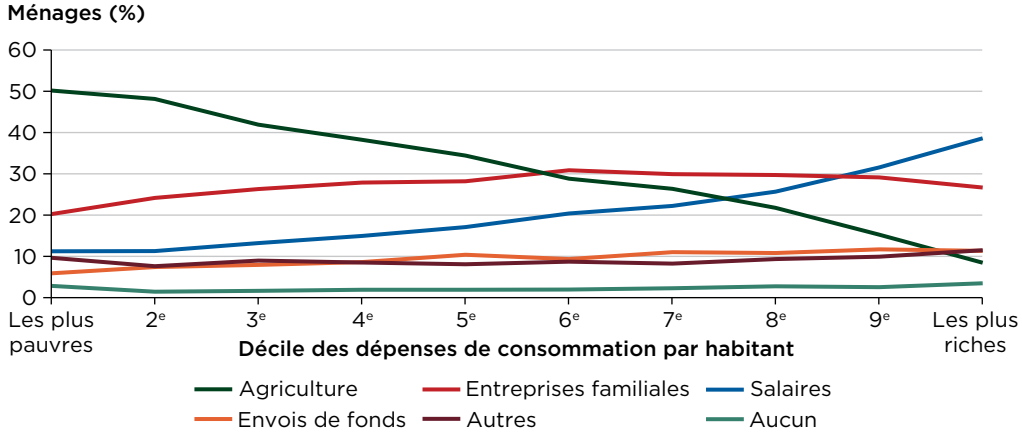

Source : Figure originale créée pour cette publication fondée sur des calculs utilisant les données provenant d'enquêtes menées dans le cadre de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie du Groupe de la Banque mondiale pour l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Nigéria, l'Ouganda, la Tanzanie et les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.
Note : L'expression « entreprises familiales » inclut les travailleurs indépendants.

capacités productives, l'intensité des compétences technologiques et les normes de genre influent sur la manière dont les gens utilisent leurs capacités productives pour gagner un revenu, les distorsions auxquelles les entreprises et les exploitations agricoles doivent faire face durant le processus de production jouent un rôle supplémentaire[2]. Ces distorsions créent une inégalité d'accès aux opportunités de revenus d'activités rémunératrices de deux manières. Premièrement, elles portent un coup d'arrêt à la création d'emplois salariés de qualité et bien rémunérés, rendant ces emplois accessibles à un tout petit nombre de travailleurs seulement, principalement dans le secteur public. Deuxièmement, elles limitent la productivité et la rentabilité des entreprises et des exploitations agricoles, réduisant ainsi les revenus de ceux qui exercent une activité commerciale ou travaillent dans l'agriculture, dont beaucoup se retrouvent par conséquent dans des activités à faible productivité ou faiblement rémunérées. À l'échelle mondiale, les inégalités de revenus sont plus fortes dans les pays où la proportion de travailleurs occupant des emplois salariés est plus faible (voir figure A.15). La compréhension des distorsions sur les marchés qui créent une inégalité des chances pour les entreprises et les exploitations agricoles permet de concevoir des politiques visant à lutter contre les inégalités. La lutte contre ces distorsions offrirait un avantage supplémentaire en stimulant la croissance de la productivité.

FIGURE A.15 Corrélation transnationale entre l'indice de Gini et la taille du secteur salarial

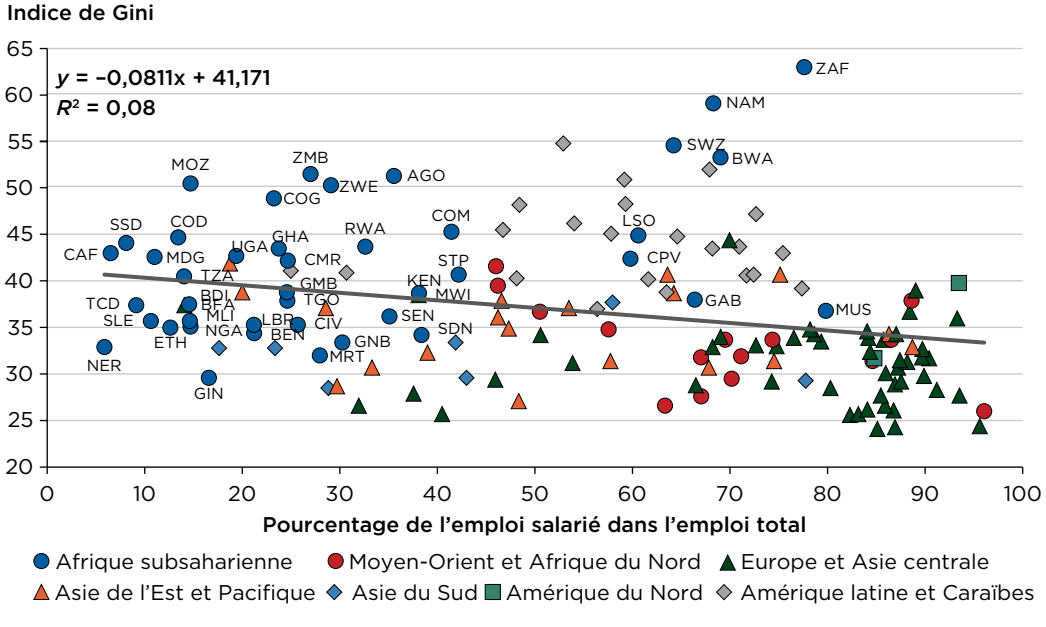

Source : Estimations de la Banque mondiale utilisant des Indicateurs du développement dans le monde (https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators).
Note : La ligne grise représente la corrélation. Indice de Gini pour la répartition de la consommation, sauf pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Pour les abréviations des pays, voir https://www.iso.org/obp/ui/#search.

Le défi de l'emploi et des revenus en Afrique réside plus dans le lieu de travail que dans le fait d'avoir ou non un emploi

Dans la région Afrique, la plupart des individus exercent une forme ou une autre de métier. Selon des estimations comparables mondialement, la part des 15 à 64 ans (c'est-à-dire la population en âge de travailler) qui participent aux activités économiques est l'une des plus élevées au monde (68 %), comparable à celle de l'Amérique latine (69 %) et supérieure à celle de l'Asie du Sud (55 %) et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (45 %). En outre, les taux d'emploi et de chômage et la proportion d'individus non recensés dans la population active varient peu entre les pauvres et les non-pauvres, indiquant que la situation professionnelle (le fait de travailler ou non) n'est pas en soi un facteur majeur d'inégalité de revenus.

Toutefois, le problème vient de l'endroit où les gens travaillent : *lieu* où la population travaille : dans quel secteur, sous quel type de contrat et dans quel type d'entreprise ou d'exploitation agricole. Parce que l'emploi salarié est recherché et bien rémunéré, les possibilités d'y accéder sont rares. Nombreux sont ceux qui ont recours à des emplois « de repli » faute de pouvoir occuper des postes plus intéressants ou parce que ces postes « de repli » offrent des conditions plus attractives que les emplois salariés disponibles, comme le montrent certaines études menées en Côte d'Ivoire et en Éthiopie (Abebe, Buehren et Goldstein 2020 ; Karlen *et coll.* 2023). Ces emplois « de repli » incluent les entreprises familiales, les travaux agricoles et les emplois indépendants, dont les niveaux de productivité sont pour la plupart faibles.

En Afrique, plus de la moitié des travailleurs sont employés dans des exploitations agricoles familiales et des entreprises familiales non agricoles. Un peu moins d'un quart des travailleurs (22 %) occupe un emploi salarié, qui garantit des revenus plus élevés. La part de l'emploi salarié est plus faible dans les pays africains que dans toutes les autres régions du monde. Bien que cette part augmente, elle reste inférieure à la moitié de celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique (52 %), de l'Amérique latine et des Caraïbes (63 %) et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (65 %), d'après les données provenant des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

La plupart des exploitations agricoles africaines sont de taille modeste : 70 à 80 % d'entre elles compteraient une superficie inférieure à deux hectares. En Éthiopie, par exemple, la superficie moyenne des parcelles dans les zones rurales est de l'ordre d'un hectare. En moyenne, près de 60 % de l'ensemble des travailleurs dans les pays en situation de fragilité et de conflit, et 40 % dans les pays non fragiles travaillent dans l'agriculture.

La plupart des entreprises privées créatrices d'emplois salariés emplois salariés sont également de taille modeste : l'établissement manufacturier africain moyen emploie 6 travailleurs, contre 19 en Asie de l'Est et 16 dans les pays à revenu élevé. La situation

est similaire dans le secteur des services. Il existe également un écart important de productivité et d'emploi entre les entreprises de pointe les plus productives et les entreprises moins productives dans le reste de l'économie. Parmi toutes les entreprises, les petites sociétés sont surreprésentées. Les entreprises de taille moyenne (« le chaînon manquant ») ne sont pas nombreuses et il existe un groupe restreint mais important d'entreprises de pointe.

L'emploi dans le secteur public constitue une part importante de l'emploi salarié, correspondant en moyenne à un cinquième de l'emploi salarié global dans la région. Dans des pays comme l'Éthiopie et le Nigéria, plus de 40 % des travailleurs salariés sont employés dans le secteur public, en tant qu'administrateurs, enseignants et médecins, ainsi qu'à d'autres postes. Les salariés du secteur public se situent généralement dans les déciles de revenus les plus élevés, environ un tiers des salaires dans le décile des revenus les plus élevés correspondant à un emploi dans le secteur public. Les inégalités dans la capacité des individus à accéder à un emploi salarié dans le secteur public peuvent constituer une autre source d'inégalité structurelle.

Les distorsions sur trois marchés jouent un rôle considérable dans les inégalités structurelles de revenus

Les distorsions dans les institutions et sur trois marchés – les marchés de capitaux et d'intrants, de produits et du travail – jouent un rôle essentiel en limitant l'élargissement des opportunités d'emploi productif et en créant des inégalités structurelles de revenus (voir figure A.16).

FIGURE A.16 Marchés et performances des entreprises et des exploitations agricoles: cadre analytique

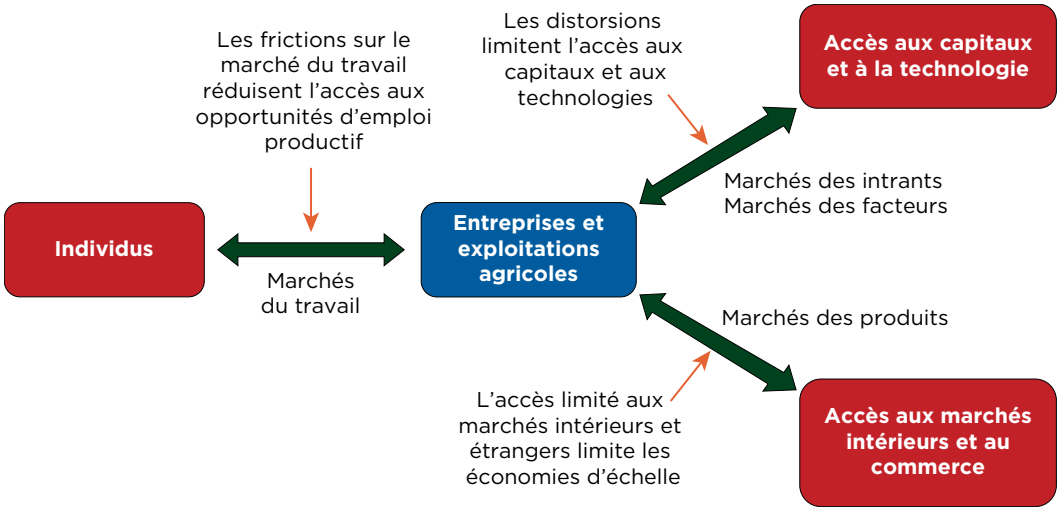

Source: Figure originale créée pour cette publication.

Les distorsions sur ces trois marchés empêchent les entreprises et les exploitations agricoles de se développer et les travailleurs de trouver des opportunités d'emploi productif. Premièrement, sur les marchés des capitaux et d'intrants, les distorsions empêchent les entreprises d'acquérir les capacités productives nécessaires pour accroître la productivité. Les capacités productives comprennent non seulement le capital physique que les entreprises et les exploitations agricoles possèdent et les technologies qu'elles utilisent, mais aussi les pratiques de gestion et d'organisation qu'elles adoptent. Deuxièmement, sur les marchés de produits, les distorsions qui créent un accès limité et inéquitable aux marchés, aussi bien au niveau national qu'international, empêchent les entreprises de réaliser des économies d'échelle. Une contestabilité limitée, y compris la présence d'entreprises publiques, peut entraver l'accès aux marchés intérieurs, tandis qu'une intégration limitée dans les chaînes de valeur régionales et mondiales limite l'accès aux marchés étrangers. Troisièmement, les frictions sur les marchés du travail freinent l'embauche de travailleurs et réduisent ainsi la création d'emplois salariés, que ce soit dans les entreprises ou dans les exploitations agricoles.

Sur chacun de ces trois marchés, les distorsions résultent autant de défaillances du marché que des inefficacités associées aux politiques et aux réglementations. Les défaillances du marché comprennent celles qui limitent la contestabilité sur les marchés (par exemple, la situation de monopole ou de monopsone) ainsi que celles qui accroissent les coûts de transaction (généralement en raison d'asymétries d'information et souvent exacerbées par une faible exécution des contrats). Les réglementations peuvent créer des distorsions supplémentaires, notamment à travers des dispositions réglementaires qui varient en fonction de la taille, de l'âge ou du secteur de l'entreprise (par exemple, les dispositions déterminant si les entreprises peuvent bénéficier d'un traitement préférentiel, comme les régimes fiscaux spéciaux), les réglementations qui restreignent l'accès aux marchés, comme la réglementation sur les marchés de produits ; marché des produits et des dispositions juridiques limitant l'accès des femmes aux marchés y compris des restrictions visant le secteur d'activité. Les dispositions discrétionnaires qui traitent différemment des producteurs similaires, y compris ceux qui le font pour des raisons politiques ou d'autres raisons non économiques, limitent encore davantage l'égalité des chances.

L'accès aux technologies et aux capitaux est limité

Les distorsions sur les marchés des capitaux et des intrants restreignent l'accès au financement et aux technologies ce qui limite l'accès des entreprises et des exploitations agricoles aux ressources nécessaires pour renforcer leurs capacités productives.

Les informations des prêteurs sur la solvabilité diffèrent selon les types d'emprunteurs et peuvent être plus limitées en ce qui concerne ceux qui sont pauvres et cherchent à emprunter de petits montants. Ces informations différentielles sur la solvabilité augmentent le coût des prêts accordés par les institutions financières aux petites entreprises et aux emprunteurs les plus pauvres, par le biais de produits axés sur le marché. Les défis institutionnels affectent également l'offre de crédit. Le coût élevé du recours aux systèmes judiciaires en cas de défaillance constitue un autre frein au flux de crédit. En conséquence, la plupart des travailleurs indépendants et des entreprises familiales ne comptent que sur leurs propres ressources, celles de leur famille et de leurs amis, ou sur des sources informelles pour obtenir les capitaux nécessaires au démarrage de leur entreprise. L'analyse des données provenant d'enquêtes auprès des ménages de cinq pays africains montre qu', en moyenne 85 % des travailleurs indépendants et des entreprises familiales indiquent que leurs propres ressources ou celles de leur famille et de leurs amis constituent leur principale source de financement. Les petites entreprises de la région pourraient préférer emprunter à leurs amis et leur famille, dans la mesure où les coûts de transaction moins élevés et les relations personnelles offrent une meilleure opportunité de remboursement. Par ailleurs, de nombreuses entreprises, y compris les plus grandes, ne comptent que sur des ressources non bancaires pour leurs activités courantes. Parmi les entreprises africaines de moins de 19 employés, seule une sur dix environ a recours au financement bancaire. Ces entreprises sont également plus susceptibles de considérer l'accès au crédit comme un obstacle majeur. Parmi les entreprises de plus grande taille, environ un tiers fait appel aux banques pour le financement.

Les données sur cinq pays africains provenant de l'enquête de la Banque mondiale sur l'adoption de technologies dans les entreprises montrent que les entreprises africaines affichent un faible niveau de sophistication technique, ce qui réduit la productivité. L'inégalité d'accès à l'information, les propriétaires d'entreprises ignorant quel type de technologie ou de pratique serait bénéfique pour leur entreprise, freine l'adoption de technologies plus sophistiquées et de pratiques organisationnelles plus structurées. Pour les agriculteurs, c'est le nombre limité de technologies développées pour les cultures courantes qui constitue un obstacle.

Il L'accès aux marchés est souvent entravé, ce qui réduit de fait la taille des marchés de produits

La géographie africaine et la faible densité de population hors des capitales, l'infrastructure routière limitée et de mauvaise qualité, ainsi que la concurrence imparfaite dans le domaine des transports limitent l'accès aux marchés de produits et aux clients. Pour environ neuf travailleurs indépendants et entreprises familiales sur dix dans la région, les clients locaux constituent la source de

demande la plus importante. Seuls 6 % des travailleurs indépendants et des entreprises familiales vendent à d'autres entreprises ou sur des marchés voisins. Parmi les grandes entreprises comptant au moins cinq employés, environ 14 % des entreprises africaines exportent directement ou indirectement, contre 17 % des entreprises à l'échelle mondiale. Les petits exploitants agricoles qui disposant d'une offre excédentaire ont tendance à vendre également leurs produits sur les marchés voisins. En Éthiopie, la proportion de petits exploitants qui ne se fient qu'aux marchés locaux augmente au fur et à mesure qu'ils s'éloignent des centres urbains. Au Malawi et au Nigéria, les principaux clients des petits exploitants sont les amis, la famille et les marchés locaux, quelle que soit la distance entre le petit exploitant et une zone urbaine. Les marchés agricoles ne sont pas non plus intégrés et les prix varient selon le lieu de sorte que les petits exploitants gagnent moins en vendant directement alors que les consommateurs paient des prix plus élevés. Avec la fragmentation des marchés nationaux et le pouvoir d'achat limité, les pays ne bénéficient pas pleinement du potentiel des systèmes alimentaires agricoles pour répondre à la demande urbaine. Toutes ces caractéristiques imposent une limite inhérente à l'échelle et la création d'emplois : les marchés locaux déterminent la taille et la productivité potentielles des entreprises ou des exploitations agricoles.

De plus, les entreprises de la région ne participent que de façon limitée aux chaînes de valeur mondiales ou régionales. La Commission de l'Union africaine et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont estimé en 2022 que l'Afrique représentait 1,7 % de la participation totale aux chaînes de valeur mondiales en 2019 et que les chaînes de valeur régionales ne représentaient que 2,7 % de la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales, contre 26,4 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 42,9 % pour l'Asie. La capacité des entreprises et des agriculteurs à saisir l'occasion de développer les exportations nécessite une intégration régionale et une amélioration de la connectivité sous-régionale (physique et numérique), parmi d'autres facteurs, tels que l'élimination des obstacles non tarifaires. L'investissement direct étranger (IDE), qui constitue un autre canal de participation aux chaînes de valeur mondiales, se concentre généralement dans les secteurs riches en ressources, qui ont une marge de manœuvre relativement limitée pour créer des liens avec les entreprises du pays d'accueil où l'investissement est effectué. La participation aux chaînes de valeur mondiales suppose le risque que le pouvoir de monopsone des entreprises étrangères axées sur l'acheteur entraîne de mauvaises conditions de travail (dans le cas des usines) ou de faibles revenus pour les agriculteurs (par exemple, dans les chaînes de valeur du café) s'il n'y a pas de réglementation complémentaire pour faire respecter les normes de travail.

La participation de l'État à des marchés que le secteur privé peut desservir efficacement et la réglementation qui favorise les entreprises publiques limitent encore davantage la taille des marchés intérieurs disponibles pour les entreprises et les exploitations agricoles. L'analyse de la réglementation des marchés de produits effectuée par la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques semble indiquer qu'entre 2013 et 2018, les marchés de produits dans les pays africains ont eu généralement plus de difficultés face à la concurrence, en raison d'un degré d'intervention élevé de l'État sur les marchés. Des données plus récentes provenant de la base de données *Business of the State* de la Banque mondiale montrent qu'en 2023, dans des pays comme le Ghana, le Kenya et l'Ouganda, les entreprises publiques opéraient dans près ou plus de la moitié des secteurs d'activité, souvent dans ceux où le secteur privé pourrait fournir efficacement des produits et des services tels que l'hôtellerie, l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail. En Afrique du Sud, en Éthiopie et au Kenya, certaines entreprises publiques bénéficient de manière disproportionnée d'une réglementation favorable, créant ainsi une inégalité des chances pour les entreprises (World Bank 2023b).

L'accès aux opportunités d'emploi productif est restreint

Compte tenu des distorsions sur les marchés du travail, les entreprises et les exploitations agricoles peinent à trouver les travailleurs dont elles ont besoin. Les distorsions empêchent également les travailleurs de trouver des emplois qui leur conviennent. Par conséquent, le nombre de travailleurs qui finissent par trouver des opportunités d'emploi productif susceptibles d'accroître leurs revenus est plus restreint, et les entreprises et les exploitations agricoles ne peuvent pas recruter les travailleurs nécessaires à leur développement. Les frictions auxquelles se heurtent les travailleurs découlent de facteurs tels que les coûts de transport élevés et les recherches d'emploi coûteuses. Pour les femmes, les dispositions juridiques restrictives en matière de genre et le coût élevé de la garde d'enfant peuvent exacerber ces frictions. Même si l'Afrique obtient de bons résultats au niveau mondial, des lois discriminatoires existent dans un certain nombre de pays. Par exemple, depuis 2022, les femmes au Cameroun, en Guinée-Bissau, en Guinée équatoriale, en Mauritanie, au Niger et au Tchad ne peuvent pas trouver un emploi sans l'autorisation de leur mari. Les frictions auxquelles les entreprises doivent faire face sont notamment l'inégalité d'accès aux informations sur les employés potentiels et la sélection coûteuse des travailleurs.

Les distorsions sur les marchés de capitaux et les marchés d'intrants, de produits et du travail accentuent les inégalités de revenus en affectant la croissance des

entreprises et en limitant les opportunités d'emploi salarié et la croissance de la productivité agricole. Elles sont à l'origine de la composition de l'emploi observée en Afrique. Les distorsions permettent également aux très hauts revenus de prospérer, en particulier dans les secteurs de rente (immobilier, pétrole, extraction minière, télécommunications et ciment, entre autres). En général, l'accumulation de richesses en raison de la proximité avec le pouvoir peut avoir un effet négatif sur la croissance (Burgis 2015 ; Gandhi et Walton 2012). En Afrique en particulier, le lien entre des rentes plus élevées liées aux ressources et une plus grande corruption, notamment dans les pays moins démocratiques, a été documenté (Arezki et Gylfason 2013). Il est donc essentiel d'éliminer les distorsions structurelles sur les marchés et dans les institutions pour s'attaquer aux inégalités de revenus, tant à l'extrémité inférieure que supérieure de la répartition des revenus.

Des portails stratégiques peuvent être ouverts pour accroître les emplois et offrir de meilleures opportunités de revenus pour tous les travailleurs

Pour les employés des petites entreprises, des exploitations agricoles et des secteurs de repli, la disponibilité d'emplois et les meilleures opportunités de revenus reposent sur plusieurs facteurs : l'élimination des distorsions sur les marchés et la possibilité pour ces derniers de fonctionner en vue d'élargir l'accès aux capitaux, aux technologies, aux marchés intérieurs et au commerce mondial ; et la facilitation de la recherche d'emploi. Lorsque l'accès à ces opportunités deviendra universel, les sources structurelles d'inégalité disparaîtront. Il va sans dire que l'efficacité de ces mesures repose sur des politiques macroéconomiques saines, des politiques budgétaires équitables et des institutions de marché solides. En uniformisant les règles du jeu, il est également possible de libérer la croissance économique.

Concernant de la transformation sectorielle, il est important de s'attaquer aux obstacles rencontrés par les entreprises manufacturières et les entreprises de services dans l'accès aux intrants, aux marchés de produits et aux travailleurs, ces secteurs étant bien placés pour créer des emplois de qualité et des opportunités de revenus pour un plus grand nombre de travailleurs (voir encadré A.4). Les données recueillies dans les pays à revenu élevé suggèrent qu'il est essentiel de permettre aux entreprises productives de se développer pour stimuler la croissance de la productivité et l'emploi. Bien que les gains de productivité puissent réduire le nombre d'emplois, les pertes d'emplois sont compensées par les gains d'emplois, car les entreprises peuvent accroître leur part de marché.

ENCADRÉ A.4

Création d'emplois, transformation structurelle et rôle de l'industrie manufacturière et des services

L'industrie manufacturière tient une place importante dans la croissance et la création d'emplois dans les pays à revenu élevé et les pays d'Asie de l'Est en général. En Afrique, son rôle a été plus limité, la majeure partie de la croissance ayant été enregistrée dans des secteurs de services moins productifs. Pour développer le secteur manufacturier en Afrique, il faudra accroître sa productivité et garantir l'accès aux marchés mondiaux qui facilitent la participation aux chaînes de valeur mondiales. Cela implique de remédier aux frictions importantes mises en évidence dans ce chapitre, notamment en matière de transports.

FIGURE BA.4.1 Produit intérieur brut à long terme par habitant et parts de l'emploi dans le secteur industriel, 1801-2021

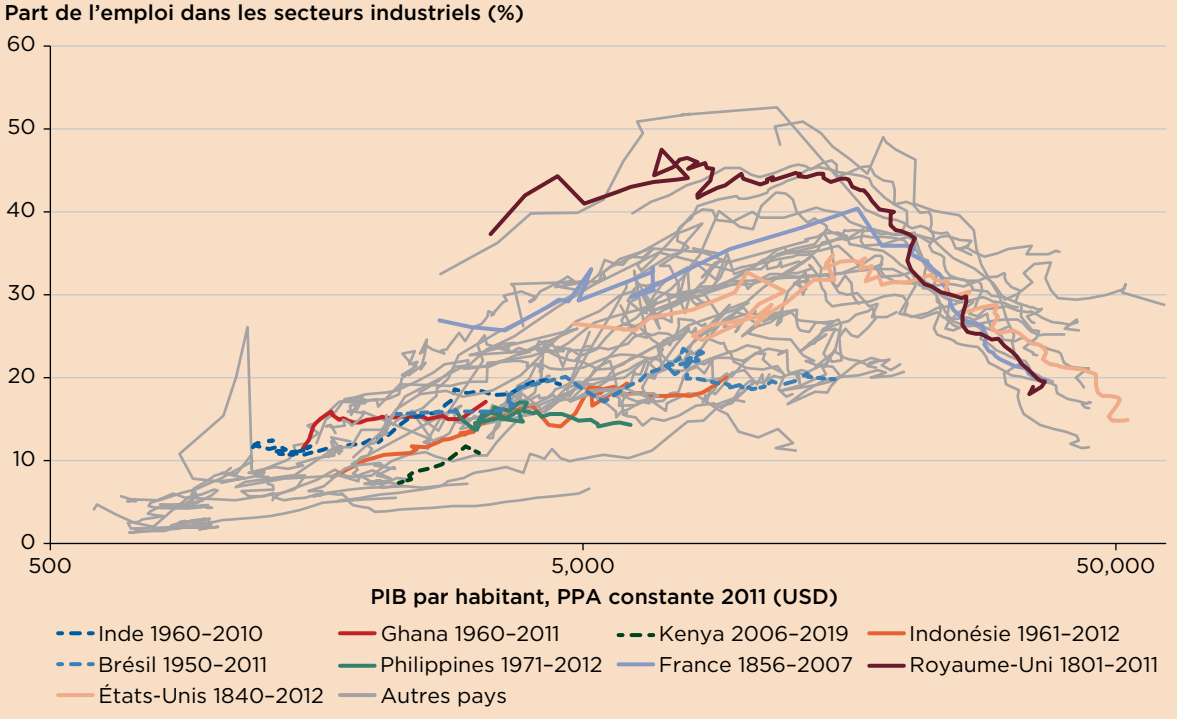

Sources : Inspiré de la Banque mondiale (World Bank 2023a), sur la base de *Our World in Data*, Herrendorf *et coll.* 2014, de la *GGDC 10 — Sector Database* du Centre de croissance et de développement de Groningue (https://www.rug.nl/ggdc/overview-databases/?lang=en), et du projet Maddison (Bolt et Van Zanden 2020). Les données relatives au Kenya sont des estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail sur la base des statistiques du Bureau national de statistique du Kenya
Note : PIB = produit intérieur brut; GGDC = Centre de croissance et de développement de Groningue ; PPA = parité de pouvoir d'achat.

(suite)

ENCADRÉ A.4

Création d'emplois, transformation structurelle et rôle de l'industrie manufacturière et des services *(suite)*

Toutefois, le choix entre l'industrie manufacturière et les services pourrait être un faux dilemme. De nombreuses économies en croissance comptent beaucoup moins sur l'industrie manufacturière que par le passé (voir figure BA.4.1). Les secteurs de services porteurs (transports, logistique, services administratifs et de soutien, etc.) jouent un rôle important en facilitant la croissance d'autres secteurs, y compris l'industrie manufacturière et l'agriculture. Ils emploient également des travailleurs dans tous les domaines de compétence professionnelle. Leur passage au numérique crée de nouvelles opportunités d'emploi productif. Si certains de ces services numériques exigent un niveau élevé de compétences, de nombreuses tâches peuvent être accomplies avec des compétences plus élémentaires, comme l'aptitude à lire et à écrire et des notions d'informatique, à la portée d'un plus grand nombre d'individus.

Promouvoir les innovations axées sur le marché afin d'améliorer l'accès aux capitaux et aux technologies appropriées

Premièrement, il a été prouvé que les microcrédits traditionnels n'avaient qu'une incidence limitée sur les résultats commerciaux des microemprunteurs et petits emprunteurs. Des produits financiers innovants sont nécessaires pour faciliter l'accès aux capitaux, notamment le microfinancement garanti par des actifs et le financement de la chaîne d'approvisionnement pour les micro-emprunteurs, par exemple les détaillants. Des produits de prêt sur mesure, comme le microcrédit accordé aux petits exploitants au moment de la récolte, peuvent atténuer les variations saisonnières de revenus. Deuxièmement, plutôt que des régimes spéciaux ou des politiques fondées sur la taille, les efforts axés sur la technologie visant à faciliter le flux d'informations sur la solvabilité des emprunteurs sont plus aptes à améliorer l'accès des entreprises et des exploitations agricoles aux intrants productifs, sachant que l'accès inégal à l'information est monnaie courante chez les décideurs en matière de prêt. Les technologies numériques sont de plus en plus utilisées de plus en plus utilisée pour combler ce manque. La fintech et les produits de prêts financiers numériques pour les fonds de roulement ou les besoins d'investissement constituent une autre approche prometteuse, en particulier pour les microentreprises. Par exemple, M-Shwari au Kenya est un compte bancaire numérique offrant des services d'épargne et de crédit à ceux qui n'ont pas de note de solvabilité ou de garantie ; une étude rigoureuse montre que les produits de prêt proposés aident les emprunteurs à s'adapter aux chocs à court terme (Suri, Bharadwaj et Jack 2021). Du côté des banques, l'introduction de M-Shwari semble avoir accru la concurrence et conduit à l'introduction de produits similaires sur le marché. Avec le développement de l'infrastructure numérique et l'introduction de produits de prêt facilités par la fintech, il faudra sera important de mettre en place des réglementations financières adéquates sur la protection financière des consommateurs.

En outre, un train de mesures destinées aux entreprises et comprenant notamment le renforcement des capacités par le biais de la formation peut aider à contrebalancer les pratiques inadéquates. Les exploitations agricoles pourront, elles aussi, bénéficier de la formation, qui s'appuiera sur les enseignements tirés sur l'adoption de technologies et les investissements intelligents face au climat chez les agriculteurs. Un ensemble d'interventions coordonnées peut contribuer à lever les multiples obstacles rencontrés par les agriculteurs, notamment les lacunes de connaissances, l'accès aux intrants et l'accès aux technologies. Des investissements publics complémentaires dans les infrastructures d'irrigation et la recherche-développement sont également nécessaires.

Adopter des politiques visant à améliorer l'accès des entreprises et des exploitations agricoles aux marchés, à l'échelle nationale et mondiale

Les réformes stratégiques qui facilitent le développement des infrastructures connectives (routes rurales, transports, infrastructure numérique, etc.) peuvent améliorer l'accès aux marchés. Ces réformes prévoient notamment de réglementer en vue de garantir l'égalité des chances. L'amélioration de la viabilité commerciale des projets bancables, tout en axant l'investissement public sur les infrastructures de base ciblant les pauvres ou les populations mal desservies, permettrait d'allouer plus judicieusement les ressources. S'agissant des routes, les effets bénéfiques relatifs des investissements dans les autoroutes et les routes rurales varient, car les populations concernées sont différentes. Il est prouvé que les investissements dans les routes rurales améliorent les indicateurs de développement en Afrique, les avantages les plus importants revenant aux régions les plus reculées (Foster *et coll.* 2023). Par exemple, le programme éthiopien d'accès universel aux routes rurales, qui relie les villages aux marchés, a permis d'accroître les revenus agricoles. Il a également été prouvé que les investissements dans les technologies numériques augmentent la croissance économique, contribuent à l'amélioration de l'éducation et du marché de l'emploi et réduisent les inégalités (Foster *et coll.* 2023). Il convient également de rendre les transports abordables car près de 25 % des entreprises interrogées dans les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises en Afrique, soit l'une des proportions les plus élevées de toutes les régions (voir figure A.17), déclarent que les transports constituent un obstacle majeur. En particulier, il sera important de garantir la concurrence dans les services de camionnage, les camions étant le principal mode de transport à l'intérieur des pays et entre eux.

Pour les petits exploitants agricoles qui font déjà partie du système alimentaire, la participation à des chaînes de valeur agricoles intégrées peut être l'occasion de renforcer l'accès aux marchés et relever le niveau des revenus. Les chaînes de valeur agricoles, pour les produits laitiers notamment, permettent de créer de la valeur ajoutée à chaque étape du processus de livraison des produits aux acheteurs, qui sont généralement de grandes entreprises ou des détaillants. Les petits exploitants qui font partie de chaînes de valeur intégrées sont contractuellement liés à d'autres participants de la chaîne et obtiennent en retour des informations sur la solvabilité et des informations agronomiques, tout en

réduisant leurs risques. Ce dispositif leur permet donc de surmonter les distorsions aux stades des intrants et de l'accès aux marchés. Tout en continuant à mettre l'accent sur l'augmentation de la productivité agricole, les politiques devront évaluer ce qui fonctionne le mieux en terme d'arrangements contractuels, en renfoçant les compétences des participants tout au long de la chaîne de valeur et en mettant en place des mesures qui incitent les institutions financières à être parties prenantes.

La promotion de la participation aux chaînes de valeur mondiales constitue un autre moyen d'améliorer l'accès aux marchés. Les accords commerciaux et programmes d'échange internationaux, comme les accords de partenariat économique entre les pays africains et l'Union européenne, et la loi des États-Unis sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique, créent pour les pays africains des occasions d'accéder aux marchés internationaux. La mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine et l'ouverture du commerce sur le continent peuvent avoir des retombées bénéfiques supplémentaires. L'investissement direct étranger peut être une source de croissance et favoriser la participation des entreprises locales et autres aux chaînes de valeur mondiales, et les travailleurs peuvent en bénéficier. L'application des normes de travail permettra de veiller à que les participants aux chaînes de valeur mondiales bénéficient de conditions de travail et de revenus équitables.

Faciliter le rapprochement des travailleurs et des employeurs

Les politiques publiques visant à faciliter la recherche d'emploi ne semblent pas efficaces quand elles ne sont pas accompagnées d'autres mesures. La fourniture aux employeurs d'informations sur les compétences des travailleurs semble quant à elle très utile. Par exemple, la certification des compétences professionnelles semble augmenter l'emploi salarié en Éthiopie (Abebe, Buehren et Goldstein 2020). Au Ghana, un programme de placement en apprentissage consistant à mettre en relation de jeunes chômeurs et de petites entreprises a permis de développer l'emploi (Hardy et McCasland 2023).

FIGURE A.17 Entreprises considérant les transports comme un obstacle majeur

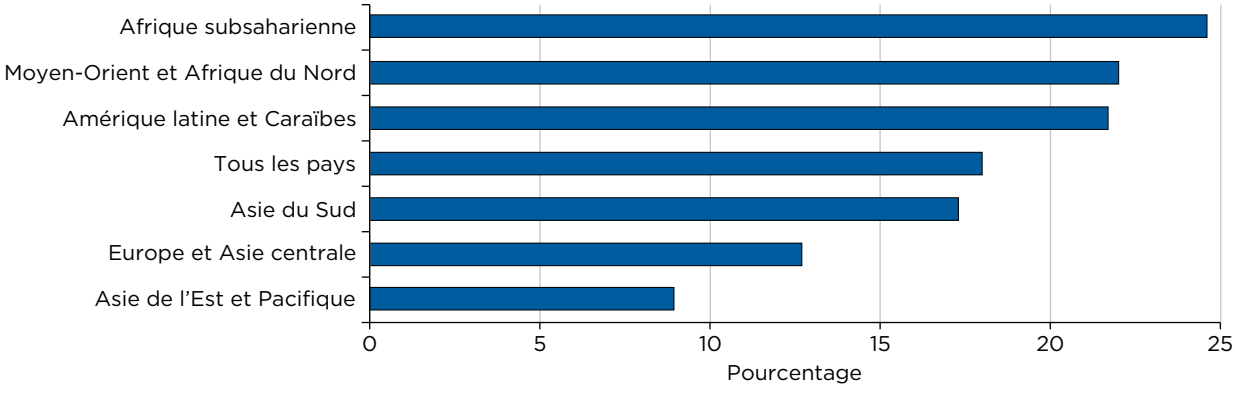

Source : Enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises (http://www.enterprisesurveys.org).

Renforcer la sécurité juridique pour les entreprises et les exploitations agricoles, promouvoir la concurrence, adopter une législation du travail sexospécifique et garantir des cadres macro-budgétaire solides

Des institutions solides chargées de faire respecter les contrats et adaptées aux besoins des petites entreprises et des exploitations agricoles peuvent faciliter les transactions commerciales et les investissements des entreprises et des exploitations agricoles. Bien que la quasi-totalité des pays de la région aient adopté des lois régissant la concurrence, l'application de ces lois, ainsi que la réévaluation de l'intervention de l'État sur les marchés concurrentiels et dans les accords de gouvernance visant à réduire au minimum les effets de distorsion, contribueront à améliorer l'accès aux marchés. En outre, des réformes juridiques visant à éliminer les obstacles institutionnels à la participation économique des femmes peuvent réduire les inégalités entre les sexes sur le marché du travail. Ainsi, la Côte d'Ivoire et le Gabon ont récemment supprimé les restrictions juridiques à l'emploi des femmes. Des cadres macro-budgétaires adéquats favorisent la confiance des marchés. Les politiques examinées ici jouent un rôle essentiel pour mettre les entreprises et les exploitations agricoles sur un pied d'égalité et tracer de nouvelles voies permettant aux individus d'améliorer leurs revenus.

La faiblesse et le manque d'efficacité du régime fiscal et des dépenses entravent la capacité des gouvernements africain à uniformiser les règles du jeu

La politique budgétaire, à travers les impôts, les subventions et les dépenses sociales, constitue une arme puissante dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Même si la combinaison de politiques fiscales et de dépenses réduit les inégalités en Afrique, les niveaux élevés de pauvreté signifient que la collecte des recettes est faible, ce qui limite la redistribution budgétaire. En réalité, la plupart des ménages africains paient beaucoup plus d'impôts qu'ils ne reçoivent de transferts sociaux et de subventions, de nombreux ménages restant encore plus pauvres qu'ils ne le seraient en l'absence d'intervention budgétaire ; Compte tenu des rigidités budgétaires toujours plus fortes dans la région, cette section propose trois réorientations de l'action publique qui pourraient véritablement changer la donne tout en garantissant l'égalité des chances pour tous grâce à une politique fiscale équitable.

En Afrique, les impôts et les dépenses réduisent les inégalités, mais suffisamment pour mettre fin aux inégalités avant impôts

L'Afrique ne dispose pas d'une redistribution fiscale suffisante pour surmonter les niveaux élevés d'inégalité avant impôts. Par exemple, l'Afrique affiche un indice de

Gini avant impôts de 46, contre 41 en moyenne pour les pays non africains. Ce niveau élevé des inégalités avant impôts est toutefois associé à des niveaux de redistribution relativement élevés (voir figure A.18). Bien que les pays à revenu élevé redistribuent plus que les pays à faible revenu dans le monde, la réduction moyenne des inégalités due aux impôts, aux transferts et aux subventions est plus importante en Afrique que dans les pays aux revenus comparables hors du continent. Cela est particulièrement vrai pour les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), mais aussi pour les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Par exemple, la conjonction des politiques fiscales, d'aide sociale et de subvention au Kenya et en Tanzanie conduit à une réduction des inégalités de 5 à 7 points de Gini, contre une réduction de seulement 2 points, en moyenne, pour les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) en dehors de l'Afrique.

FIGURE A.18 Redistribution fiscale en Afrique

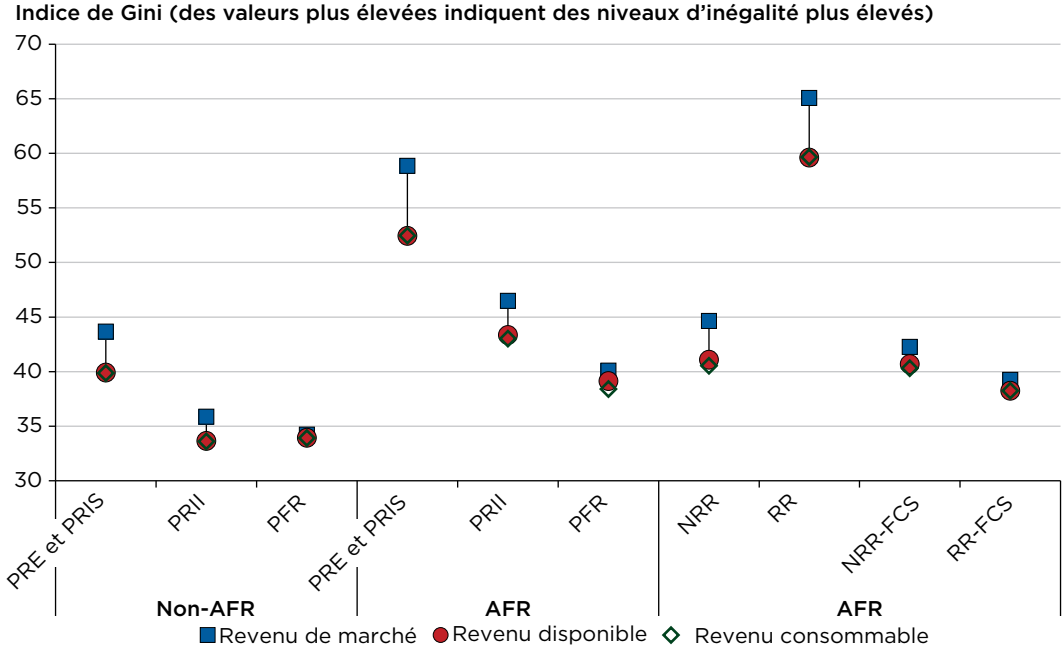

Sources: Figure originale créée pour cette publication, utilisant des estimations basées sur des données provenant du Centre de données sur la redistribution fiscale du Commitment to Equity Institute de l'Université de Tulane (https://commitmentoequity.org/datacenter); Organisation de coopération et de développement économiques et Banque mondiale.
Note: Le *revenu avant impôts*, ou *revenu de marché*, est la somme des revenus du travail et du capital. Le *revenu disponible* est déterminé en ajoutant le revenu des transferts directs et en actualisant les montants payés en impôts directs, compte tenu des politiques fiscales et sociales propres à chaque pays. Le *revenu consommable* est défini comme le revenu disponible plus les subventions indirectes, moins l'impôt indirect à la consommation. AFR = Afrique subsaharienne; FCS = pays en situation de fragilité et de conflit; PRE et PRIS = pays à revenu élevé et pays à revenu intermédiaire supérieur; PFR = pays à faible revenu; PRII = pays à revenu intermédiaire inférieur; NRR = pays non riches en ressources; RR = pays riches en ressources.

En revanche, cet effort de redistribution ne suffit pas à uniformiser les règles du jeu, car les inégalités avant impôts sont beaucoup plus élevées en Afrique que dans d'autres régions. À vrai dire, les inégalités après impôts en Afrique (c'est-à-dire les inégalités après la prise en compte des impôts, des transferts et subventions, telles que mesurées d'après le revenu consommable) sont plus élevées que les inégalités avant impôts dans des pays comparables dans le monde. Par exemple, les pays d'Afrique à revenu intermédiaire (tranche inférieure) ont un indice de Gini moyen du revenu consommable après impôts de 43, soit un chiffre plus élevé que l'indice de Gini moyen avant impôts de 34 pour le même groupe de pays d'autres continents. Cela souligne la nécessité d'aller plus loin pour réduire le niveau d'inégalité avant impôts dans la région.

La fragilité et les conflits limitent également la capacité de redistribution de l'Afrique. Les pays FCS redistribuent beaucoup moins que les pays non fragiles, qu'ils soient ou non riches en ressources. Les pays riches en ressources ont tendance à démarrer avec un niveau d'inégalité avant impôts plus élevé que les pays non riches en ressources, mais, malgré leurs richesses naturelles, ils ne redistribuent que de façon limitée dans un environnement de fragilité, de conflit et de violence. En revanche, les pays non FCS redistribuent généralement beaucoup plus, et cette redistribution a des effets particulièrement importants dans le cadre des dépenses en nature en matère d'éducation et de soins de santé.

Les ménages pauvres en Afrique paient beaucoup plus d'impôts qu'ils ne reçoivent de transferts et de subventions, ce qui accroît la pauvreté à court terme

Bien que la redistribution fiscale réduise les inégalités en Afrique, les taux de pauvreté augmentent les interventions après impôts et les transferts, même dans les pays à revenu élevé ou intermédiaire de la région, et plus encore que dans les pays comparables d'autres régions (voir figure A.19). Cela est dû au fait que les dépenses d'aide sociale dans la région sont trop faibles pour compenser l'impact des impôts indirects sur la hausse des prix des biens et services consommés par les ménages, même en tenant compte du fait que les ménages à faible revenu achètent en grande partie des biens sur les marchés informels. Les impôts sont nécessaires pour financer l'investissement public dans le renforcement des capacités productives des individus et pour s'assurer que les individus, les entreprises et les exploitations agricoles disposent d'infrastructures publiques essentielles pour optimiser leur potentiel. L'effet négatif des politiques fiscales sur la pauvreté en Afrique souligne la nécessité de veiller à ce que les efforts visant à améliorer la mobilisation des recettes nationales n'aggravent pas encore plus la pauvreté.

La redistribution fiscale est de plus en plus difficile face aux contraintes budgétaires

À l'échelle mondiale, les gouvernements se sont engagés à taxer et à dépenser de manière à réduire à la fois les inégalités et la pauvreté. L'objectif de développement durable n° 10, qui promeut la réduction des inégalités, incarne cet engagement mondial. Cependant, les fortes hausses de la dette publique dans le monde depuis 2012, conjuguées à une baisse constante de l'aide publique au développement et une diminution des liquidités sur les marchés financiers internationaux depuis le milieu de l'année 2022, ont fortement augmenté les coûts des emprunts extérieurs et limité les possibilités de financement en Afrique (voir encadré A.5). Entre 2019 et 2021, 25 pays africains, soit près de la moitié du continent, ont consacré plus de ressources au service de la dette qu'aux soins de santé.

FIGURE A.19 Impact des impôts, transferts et subventions sur la pauvreté

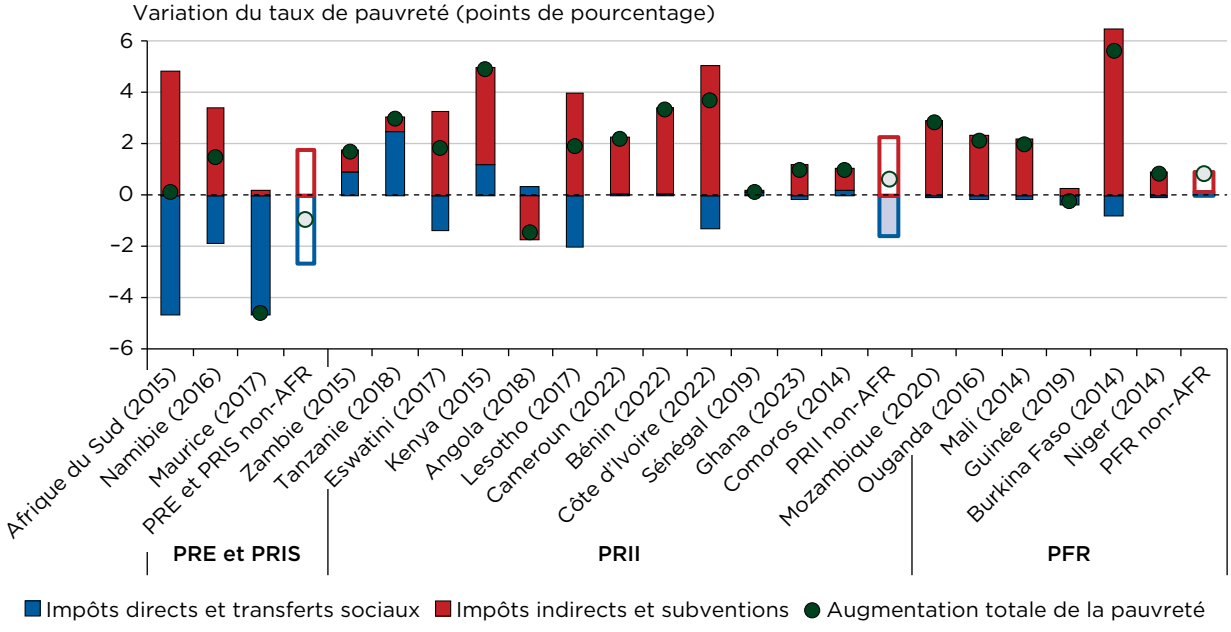

Source : Figure originale créée pour cette publication, utilisant des estimations basées sur des données provenant du Centre de données sur la redistribution fiscale du Commitment to Equity Institute de l'Université de Tulane (https://commitmentoequity.org/datacenter) ; Organisation de coopération et de développement économiques et Banque mondiale.

Note : Les barres encadrées indiquent les pays ne faisant pas partie de l'Afrique subsaharienne. La figure combine les taux de pauvreté estimés suivant différents seuils de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour l'extrême pauvreté, compte tenu de la disponibilité limitée des données. Le seuil de 2,15 USD par jour (PPA de 2017) est utilisé pour l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, Maurice, le Mozambique, l'Ouganda, le Sénégal, et la Zambie. Le seuil de 1,90 USD par jour (PPA de 2011) est utilisé pour l'Afrique du Sud, les Comores, l'Eswatini, le Kenya, le Lesotho, la Namibie et la Tanzanie. Le seuil de 1,25 USD par jour (PPA de 2005) est utilisé pour le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Les pensions sont considérées comme des revenus différés dans tous les cas, sauf au Burkina Faso, au Mali et au Niger, où elles sont considérées comme des transferts publics. PRE et PRIS = pays à revenu élevé et pays à revenu intermédiaire supérieure ; PFR = pays à faible revenu ; PRII = pays à revenu intermédiaire inférieure ; AFR = Afrique subsaharienne.

Dans la mesure où de nombreux pays vont devoir payer des montants importants au titre du remboursement de la dette dans un avenir proche, ils sont de plus en plus pressés d'assainir leurs finances publiques et, dans certains cas, d'obtenir une restructuration de leur dette. Dans cet environnement budgétaire contraint, une plus grande équité et une meilleure efficacité des politiques fiscales et des politiques publiques seront primordiales, tandis que les politiques visant à mobiliser les ressources intérieures doivent être conçues de manière à ne pas imposer un fardeau excessif aux pauvres.

ENCADRÉ A.5

Facteurs impactant la pauvreté et les inégalités : la dette

Le fardeau de la dette pèse lourdement sur la capacité de l'Afrique à allouer des ressources aux services publics de base susceptibles d'aider les ménages à échapper à l'engrenage de la pauvreté.

La dette publique consolidée est passée de 29 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012 à 53 % du PIB en 2019. Elle a atteint 57 % du PIB au plus fort de la pandémie (2020-2021) et continué à augmenter jusqu'à 61 % en 2023. Cette année-là, la dette publique médiane des pays à revenu faible ou intermédiaire de la région atteignait respectivement 60 % et 61 % du PIB (IMF 2023 ; World Bank 2022).

Dans le même temps, il y a eu un réorientation vers des financements non concessionnels à des conditions moins généreuses. Cela accroît la vulnérabilité des emprunteurs aux chocs, tels que ceux résultant du changement climatique et des conflits, et augmente leur risque de surendettement. Selon le Cadre de viabilité de la dette du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour les pays à faible revenu, la part des pays de la région présentant un risque élevé de surendettement est passée de 19 % en 2015 à 32 % en 2023.

Au cours de la dernière décennie, près des deux tiers des pays de la région et environ un tiers des pays à faible revenu ont eu accès aux marchés internationaux. En 2018 et 2019, les pays africains ont enregistré un montant record d'émissions obligataires internationales d'environ 30 milliards de USD chaque année. En moyenne, les notations du risque souverain dans la région se sont détériorées après 2018, signifiant que les pays africains ont eu accès à ces marchés internationaux alors que leur solvabilité s'était dégradée.

L'augmentation des ratios du service de la dette, qui représentent 47 % des recettes et 31 % des exportations de la région en 2023, soit un chiffre colossal (d'après les données du IMF [2023]), réduit les ressources disponibles pour soutenir les investissements publics et les programmes sociaux. Plusieurs pays ont recouru à la restructuration de leur dette. Par conséquent, la marge de manœuvre de la région reste limitée en matière de dépenses et de réduction de la pauvreté.

Des portails stratégiques peuvent être ouverts pour améliorer la redistribution

Quatre réorientations de l'action publique pourraient vraiment changer la donne et assurer des conditions égales pour tous grâce à une politique fiscale équitable. La première voie consiste à abandonner progressivement les subventions, la seconde à renforcer les filets sociaux, la troisième à adopter une fiscalité plus progressive. Mais dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles, cela ne suffira pas. À cet égard, l'aide internationale au développement continuera à jouer un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. Enfin, la quatrième voie consistera à améliorer l'efficience et l'efficacité des impôts et des dépenses.

Abandonner progressivement les subventions

Les gouvernements africains consacrent une part importante de leur budget aux subventions à l'énergie et à d'autres produits de consommation. Les subventions des prix à la consommation peuvent être réglementées relativement facilement, sans qu'il soit nécessaire de mettre en place des systèmes de mises en œuvre complexes. C'est pourquoi elles constituent souvent l'outil de choix en cas de choc. Toutefois, les subventions énergétiques profitent largement aux ménages à revenus élevés, soit parce qu'ils consomment davantage, soit parce qu'ils ont un meilleur accès aux biens et services à forte intensité énergétique. En réalité, moins de 20 % des dépenses consacrées aux subventions énergétiques bénéficient en règle générale aux 40 % les plus pauvres dans les pays africains (voir figure A.20). Les subventions sont donc inefficaces pour réduire la pauvreté et les inégalités. De plus, les subventions aux combustibles fossiles contribuent au réchauffement de la planète et à la pollution.

FIGURE A.20 Part des dépenses totales de subventions, par revenu

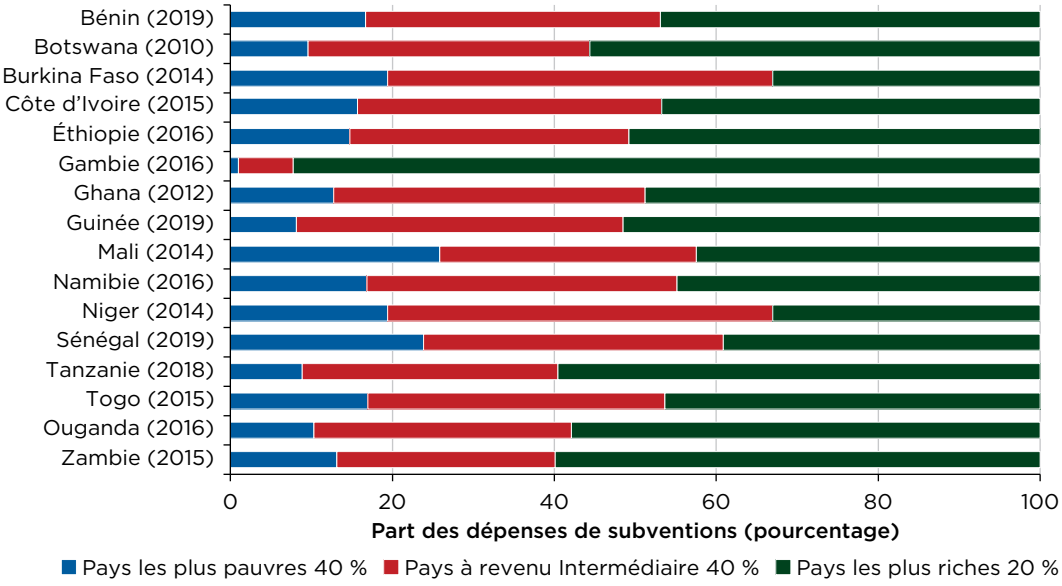

Source : Figure originale créée pour cette publication, utilisant des estimations basées sur des données provenant du Centre de données sur la redistribution fiscale du Commitment to Equity Institute de l'Université de Tulane (https://commitmentoequity.org/datacenter) ; Organisation de coopération et de développement économiques et Banque mondiale.

De même, les subventions aux engrais sont inefficaces, car elles ne se traduisent pas nécessairement par une augmentation de la productivité agricole et ne sont pas toujours adaptées aux pauvres (Goyal et Nash 2017). En effet, les cultures réagissent généralement peu à l'application d'azote, car les petits exploitants agricoles sont souvent incapables d'utiliser les engrais de manière efficace et rentable en raison de la faible disponibilité de l'eau et de la pauvreté des sols, des retards chroniques dans les livraisons d'engrais, des mauvaises pratiques de gestion et de l'insuffisance des intrants complémentaires, y compris des services de vulgarisation. La corruption, l'accaparement par les élites et la revente à des fins lucratives des engrais fournis par l'État limitent également l'efficacité des subventions aux engrais.

Néanmoins, ce sont les pauvres qui souffrent le plus de la suppression des subventions à l'énergie et aux engrais. Les subventions aux carburants et aux engrais représentent une part non négligeable des budgets des ménages situés au bas de de la répartition des revenus, de sorte que leur suppression aggrave la situation des pauvres, même si la plupart des effets bénéfiques vont aux ménages à hauts revenus. Par exemple, les simulations pour sept pays africains montrent que la suppression des subventions à l'énergie réduirait les inégalités, mais augmenterait la pauvreté (voir figure A.21). Par conséquent, des mesures compensatoires sont essentielles pour atténuer les effets de la suppression de ces subventions.

FIGURE A.21 Effets de la suppression des subventions à l'énergie sur la pauvreté et les inégalités, par mesure de compensation

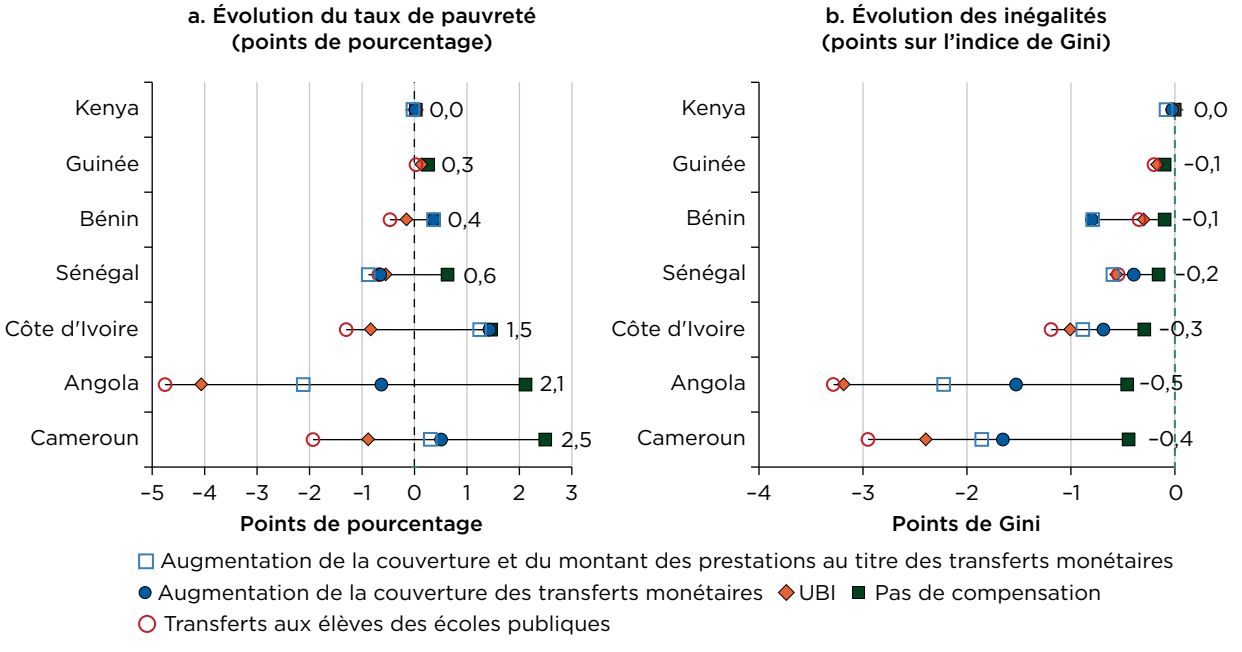

Source : Figure originale créée pour cette publication, utilisant des estimations basées sur des modèles de microsimulation fiscale pour chaque pays.
Note : La ligne en pointillés indique 0. La figure montre l'évolution de la pauvreté (panneau a) et de l'inégalité (panneau b) résultant d'un changement du revenu disponible dans le cadre de cinq simulations différentes. Dans le panneau a, le seuil de pauvreté est défini comme étant de 3,65 USD par jour (parité de pouvoir d'achat de 2017). UBI = revenu de base universel.

L'élimination des subventions et la réorientation des dépenses correspondantes vers le renforcement des filets sociaux ou des programmes d'alimentation scolaire peuvent être plus efficaces, renforcer l'équité et atténuer l'impact de la consommation de combustibles fossiles et d'engrais sur le climat mondial. Par exemple, la figure A.21 montre qu'en utilisant ne serait-ce que la moitié des économies potentielles tirées de la suppression des subventions à l'énergie pour des programmes compensatoires, il serait possible de réduire la pauvreté et les inégalités. Toutefois, pour réussir un tel changement, les gouvernements doivent montrer aux consommateurs ce qu'ils gagnent grâce aux politiques de compensation en échange de l'abandon des subventions.

Renforcer les filets sociaux

À l'échelle mondiale, les transferts directs, dans le cadre de filets de sécurité sociale solides, ont une incidence beaucoup plus importante sur le revenu des pauvres que les subventions. En Afrique, l'aide sociale est limitée, même lorsqu'elle est correctement ciblée. On note deux exceptions de taille, à savoir les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) de l'Afrique australe, où les transferts directs ciblés représentent une part très importante du revenu des ménages les plus pauvres.

Cependant, en dehors de l'Afrique australe, les prestations sociales sont généralement peu élevées et à petite échelle. Les filets sociaux ne couvrent qu'une petite partie des pauvres de la région, soit moins de 50 % du quintile le plus pauvre de la population dans la plupart des pays (voir figure A.22). La couverture du quintile le plus pauvre est encore plus faible dans les pays où les taux de pauvreté sont les plus élevés. En outre, les programmes de transferts monétaires dans la région ne permettent de verser que des sommes très modiques. Selon les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, entre 2011 et 2019, dans les pays africains à revenu faible et à revenu intermédiaire (tranche inférieure), le transfert monétaire quotidien moyen était inférieur à 0,25 USD par habitant (PPA de 2011) ; les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) ont distribué moins de 2 USD par jour.

FIGURE A.22 Couverture des filets sociaux pour le quintile le plus pauvre, par pays

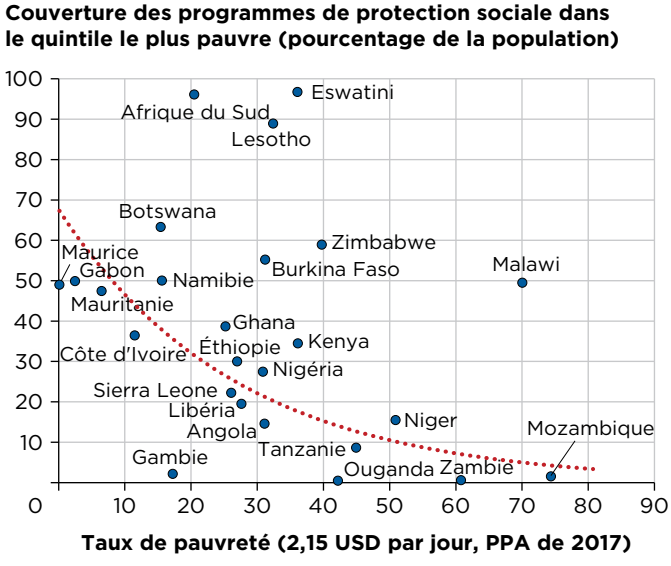

Source: Figure originale créée pour cette publication fondée sur la base de données de l'Atlas de la protection sociale : indicateurs de résilience et d'équité (ASPIRE) (https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/aspire), utilisant les données pour la période 2011-2019.
Note: La ligne en pointillé indique la corrélation entre le taux de pauvreté et la couverture des programmes de protection sociale dans le quintile le plus pauvre de chaque pays. PPA = parité de pouvoir d'achat.

C'est pour cela qu'en dehors de l'Afrique australe, les transferts directs n'ont pas d'impact significatif sur le revenu de la plupart des ménages africains, représentant moins de 3 % des revenus avant impôts parmi ceux qui se trouvent au bas de la répartition des revenus. C'est pourquoi les politiques de compensation utilisant les programmes de transferts monétaires existants simulés dans la figure A.21 ont entraîné dans certains cas des réductions de la pauvreté inférieures à celles d'un hypothétique revenu de base universel ou des transferts aux élèves des écoles publiques. Il est établi que les prestations accordées dans le cadre des programmes d'aide sociale actuels sont très peu élevées ou que ces programmes sont trop peu développés pour indemniser intégralement les pauvres.

Les régimes de protection sociale adaptatifs, qui peuvent ajuster avec souplesse le montant des transferts monétaires distribués par les programmes, leur couverture et leur ciblage en fonction des circonstances, sont particulièrement efficaces pour faire face aux chocs. Les transferts et les services dont bénéficient directement les ménages touchés par les chocs permettent aux ménages vulnérables de se préparer, faire face et s'adapter aux chocs, évitant ainsi les effets dévastateurs à long terme. Les programmes d'alimentation scolaire peuvent également être un filet de sécurité indispensable et ont démontré leur efficacité dans l'amélioration de la nutrition, l'augmentation notable de la taille et du poids de l'enfant, l'amélioration des taux

d'inscription scolaire et l'accroissement des taux de fréquentation scolaire (Wang *et coll.* 2021 ; World Food Programme 2021). Fait essentiel, ces programmes sont une bouffée d'oxygène en temps de crise, car ils permettent de prévenir les stratégies d'adaptation négatives. En effet, les repas nutritifs réduisent l'anémie et le retard de croissance tout en renforçant l'immunité, en particulier chez les filles et les enfants vulnérables.

Adopter une imposition progressive

Les pays africains à faible revenu pourraient éprouver des difficultés à redistribuer plus qu'ils ne le font actuellement, compte tenu de la faiblesse des recettes qui reflète la taille modeste de leur économie. Toutefois, les pays à revenu intermédiaire et certains pays riches en ressources pourraient imposer les personnes non pauvres à des taux raisonnables et augmenter ainsi les recettes nationales pour réduire l'écart de pauvreté. Pour ce faire, il serait possible, par exemple, d'appliquer un taux marginal d'imposition sur le revenu inférieur à 10 % pour la population non pauvre dans 13 des 19 pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) pour lesquels des données sont disponibles. Cela équivaudrait à un taux marginal d'imposition inférieur à 2 % dans les 5 pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) pour lesquels il existe des données. De même, cinq pays africains riches en ressources naturelles (Angola, Botswana, Gabon, Mauritanie et République du Congo) pourraient réduire leurs écarts de pauvreté de pauvreté avec un transfert direct de 15 % (ou moins) des recettes tirées des ressources naturelles. Plus généralement, il est possible d'améliorer la progressivité des recettes fiscales dans la région, en mettant l'accent sur trois domaines, à savoir les dépenses fiscales, les impôts fonciers et l'amélioration du respect des obligations fiscales par les particuliers et les entreprises ayant un revenu ou un chiffre d'affaires élevé.

Examiner les réductions d'impôt. Il convient d'examiner de plus près les réductions d'impôt accordées aux particuliers et aux entreprises (ou les dépenses fiscales les concernant), qui pourraient nuire à une plus grande équité. Les dépenses fiscales sous forme d'exonérations, d'abattements, de déductions et de taux réduits sont considérables en Afrique. Malgré le caractère fragmentaire des informations, les activités menées récemment en vue de créer une base de données mondiale sur les dépenses fiscales, fondées sur les données communiquées par les gouvernements, démontrent qu'il est possible mobiliser des recettes supplémentaires dans la région. Les dépenses fiscales représentaient en moyenne 15,6 % des recettes en Afrique en 2021, d'après les données pour 22 pays africains. Environ trois quarts de ces dépenses fiscales étaient des abandons de recettes provenant de taxes sur les biens et services, et près de la moitié provenait de l'abandon de taxes sur la valeur ajoutée (TVA), principalement sous la forme d'exonérations.

Les exonérations de TVA et les taux d'imposition réduits sur les produits non alimentaires ne réduisent pas sensiblement la pauvreté et ponctionnent les budgets publics déjà très sollicités. C'est un point important, car ce sont les ménages les plus riches qui bénéficient le plus des exonérations de TVA, tout simplement parce que ce

sont eux qui consomment le plus. C'est pourquoi les dépenses de TVA sont très coûteuses, ont un impact limité sur la pauvreté et exacerbent les inégalités. Comme dans le cas des subventions à l'énergie, la suppression de ces exonérations et la protection des pauvres par le biais de transferts directs pourraient contribuer dans une large mesure à augmenter les recettes tout en réduisant la pauvreté et les inégalités.

Par ailleurs, 12 % des dépenses fiscales dans la région sont dues à l'abandon de recettes provenant de l'impôt sur le revenu, dont les trois quarts concernent les dépenses liées à l'impôt sur le revenu des sociétés, principalement sous la forme de déductions (contrairement aux exonérations). Les pouvoirs publics pourraient réduire le manque à gagner en diminuant les mesures d'incitation fiscale en faveur des entreprises.

Examiner l'impôt foncier. Les pouvoirs publics peuvent examiner de plus près la possibilité de percevoir des recettes à travers l'impôt foncier. Selon de récentes études nationales menées au Ghana (Dzansi *et coll.* 2022), en Ouganda (Regan et Manwaring 2023), en République démocratique du Congo (Balan *et coll.* 2020) et au Sénégal (Knebelmann 2021), la collecte de l'impôt foncier se situe entre 10 et 20 % du potentiel dans la plupart des villes africaines. Les technologies peuvent être utiles car les fonctionnaires locaux sous-estiment souvent la valeur des propriétés les plus riches (Knebelmann, Pouliquen et Sarr 2023).

Améliorer le respect des obligations fiscales au plus haut niveau. Les impôts directs, principalement l'impôt sur le revenu des personnes physiques, réduisent les inégalités, car ce sont presque exclusivement les personnes qui bénéficient de hauts revenus qui les paient. Un respect plus strict des obligations fiscales des grandes entreprises en matière d'impôt sur les sociétés et des riches en matière d'impôt sur le revenu des particuliers peut être une voie prometteuse vers une augmentation des recettes fiscales et une réduction des inégalités. Dans les pays riches en ressources naturelles, les instruments fiscaux devraient permettre aux États de bénéficier des prix élevés des matières premières ou d'être directement liés à la rentabilité du secteur des matières premières, ou les deux. Les industries extractives nocives pour l'environnement devraient être taxées de manière appropriée. Pour les petites et moyennes entreprises dont les ventes et les bénéfices sont très faibles, certaines caractéristiques des régimes fiscaux simplifiés, telles que les seuils d'exonération, peuvent minimiser l'impact sur leurs employés, qui sont souvent des travailleurs pauvres. En outre, la coopération entre les États de la région pourrait réduire l'évasion fiscale dans les entreprises multinationales, et une plus grande harmonisation des stratégies de recouvrement des recettes pourrait contribuer à minimiser le risque d'une « sous-enchère » entre les pays. Il est toutefois important de souligner qu'une nette amélioration du recouvrement de l'impôt, lorsqu'elle n'est pas accompagnée dune amélioration des dépenses sociales et d'une meilleure prestation de services, peut accroître la pauvreté et les inégalités.

FIGURE A.23 Indicateurs de gestion des finances publiques, 2022

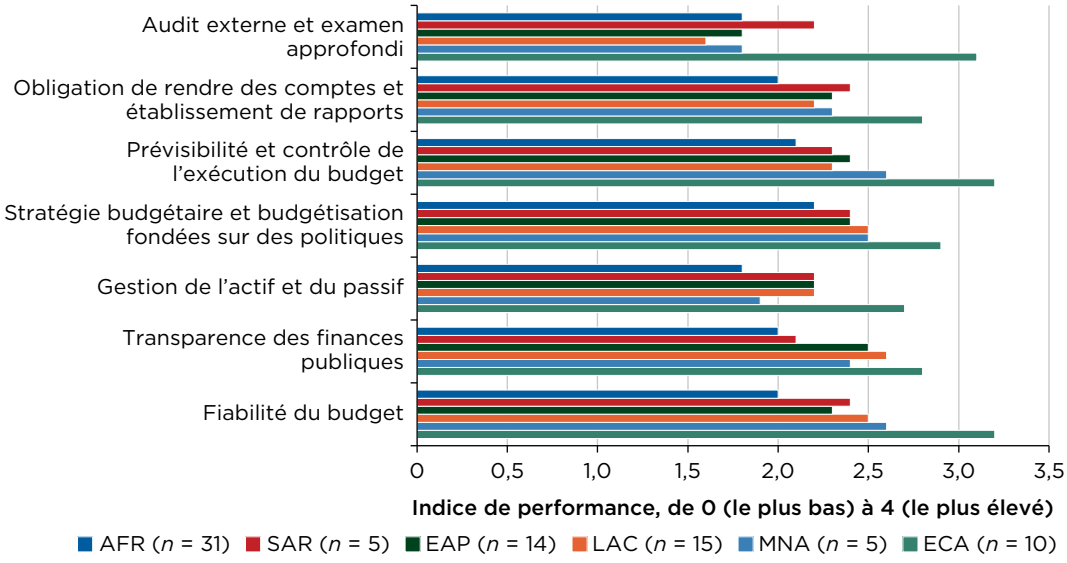

Source : Programme de dépenses publiques et de responsabilité financière.
Note : AFR = Afrique subsaharienne ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; LAC = Amérique latine et Caraïbes ; MNA = Moyen-Orient et Afrique du Nord ; SAR = Asie du Sud.

Évoluer vers une efficience et une efficacité plus grandes

Enfin, les États peuvent améliorer l'efficience et l'efficacité de leurs dépenses, contribuant ainsi à rendre la dette plus soutenable. La réaffectation des dépenses publiques aux secteurs essentiels pour les pauvres, notamment l'agriculture, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation, les soins de santé et les filets sociaux, pourrait contribuer de façon notable à assurer des conditions égales pour tous.

Une meilleure gestion et une meilleure planification des dépenses peuvent également changer la donne. L'Afrique est à la traîne en ce qui concerne les indicateurs standard de gestion des finances publiques (voir figure A.23). Une meilleure gestion des dépenses publiques et de la dette peut dégager des ressources à consacrer aux pauvres. Une meilleure planification financière peut également aider les États à réagir de manière efficace et efficiente en temps de crise. En particulier, il est essentiel d'élaborer une stratégie de gestion des risques de catastrophe pour garantir une riposte rapide et efficace dans les pays fortement exposés aux chocs climatiques.

Il est possible d'uniformiser les règles du jeu et d'accélérer la réduction de la pauvreté

L'Afrique doit agir. Plus de la moitié des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivent en Afrique. Parmi toutes les régions, c'est en Afrique que la consommation moyenne par habitant reste la plus éloignée du seuil de prospérité de 25 USD par jour (PPA de 2017), malgré quelques progrès au cours des 30 dernières années.

Et la consommation reste encore le privilège d'une minorité : malgré des progrès, plus de la moitié (25 sur 47) des pays de la région pour lesquels des données sur les inégalités de consommation sont disponibles ont un indice de Gini supérieurs à 40, ce qui en fait des pays où les inégalités sont très fortes, selon un nouveau critère mondial adopté par la Banque mondiale pour surveiller les pays enregistrant les plus fortes inégalités[3]. En bref, le rythme de la réduction de la pauvreté a stagné au cours de la dernière décennie, tandis que les inégalités ont persisté.

Trois facteurs prouvent que c'est le bon moment pour agir. L'Afrique a accès au potentiel de talent des 8 à 11 millions de jeunes qui devraient entrer sur le marché du travail chaque année entre 2020 et 2050. Les nombreux pays de la région riches en ressources disposent d'une source précieuse de mobilisation de recettes dans les réserves en ressources minérales, y compris les minerais verts, très demandés pour accompagner la transition vers une énergie propre à l'échelle mondiale. En tant que berceau d'innovations technologiques révolutionnaires, comme l'argent mobile et les plateformes numériques, l'Afrique peut tirer parti de l'infrastructure numérique pour apporter des connaissances, des informations et des services aux individus, aux entreprises et aux exploitations agricoles, en particulier ceux qui sont éloignées capitales. Par exemple, la pose de câbles sous-marins ayant permis d'accéder à l'Internet à haut débit en Afrique a amélioré les résultats sur le marché du travail des employés ayant un niveau d'études élevé, ainsi que ceux ayant un faible niveau d'éducation, dans 12 pays africains étudiés (Hjort et Poulsen 2019).

Quelles mesures permettront d'accélérer la réduction de la pauvreté ? La réponse réside dans la mise en place de conditions égales pour tous en s'attaquant aux causes des inégalités structurelles. Ces facteurs déterminent quels individus recevront une bonne éducation, posséderont des actifs ou auront accès ou accès à des services de base, tels que l'eau, l'assainissement et l'électricité. Les sources d'inégalité structurelle se manifestent également au cours du processus de production par des distorsions qui restreignent l'accès aux marchés et aux débouchés, réduisant les opportunités de revenus d'activités rémunératrices pour les travailleurs, diminuant la productivité et la rentabilité des entreprises et des exploitations agricoles et, en fin de compte, ralentissant la croissance des économies. Les inégalités structurelles de revenus ont de nombreuses causes profondes, notamment des investissements publics inadéquats et inéquitables qui limitent l'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux routes et à l'électricité. Parmi ces causes, on trouve aussi des défaillances du marché qui restreignent l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et des microentreprises. Ou encore une exposition différentielle à des à des risques élevés et non assurables, comme ceux qui résultent d'un conflit et du changement climatique. Ensemble, ces causes constituent une série d'inégalités qui affaiblissent la capacité de l'Afrique à accélérer la réduction de la pauvreté et à parvenir à une croissance durable et régulière.

Les règles du jeu inégales à l'origine des inégalités structurelles ne sont pas une fatalité, comme le montre la trajectoire de développement de plusieurs pays. Toutefois, dans un

contexte où les perspectives de croissance et d'endettement sont sombres, le maintien du statu quo ne suffira pas à donner des chances égales à tous. Les politiques qui favorisent le potentiel économique de chacun, quel que soit son milieu, peuvent remplacer les règles et les obstacles qui créent ou aggravent les inégalités structurelles. Ces politiques prévoient des investissements visant à universaliser l'accès à une éducation de base de qualité, à des soins de santé et à une formation qui favorise les compétences. Elles créent aussi des conditions égales pour tous et font en sorte que les travailleurs, les entreprises et les exploitations agricoles exploitent au mieux leur potentiel productif, favorisant ainsi un accès généralisé à des emplois de qualité et à des perspectives d'activités rémunératrices. Des politiques fiscales et des politiques de transfert plus efficaces sont également nécessaires.

Tirer les leçons des succès obtenus dans le monde entier

Six pays sur trois continents ont atteint trois objectifs remarquables au cours des trois dernières décennies, tous fondés sur des politiques qui se sont attaquées aux inégalités structurelles (voir encadré A.6). Dans tous les cas, les résultats obtenus ont été caractérisés par une forte baisse de l'extrême pauvreté et une augmentation du PIB par habitant, tout en réduisant les inégalités ou en les maîtrisant. Ces pays ont réussi en promouvant la capacité productive et en s'efforçant d'exploiter au mieux le potentiel économique de chacun. Au fil de leurs succès, le développement humain s'est amélioré. La productivité agricole a été renforcée. L'industrie manufacturière axée sur l'exportation a progressé.

Certains pays qui ont obtenu de bons résultats sont riches en ressources, notamment la Colombie et le Ghana, qui sont exportateurs de pétrole. D'autres pays peu dotés en ressources, comme le Bangladesh, le Kenya et le Viet Nam, ont toutefois suivi des voies similaires. En outre, des pays comme la Colombie et l'Éthiopie ont fait de même, alors qu'ils sortaient d'un conflit et que leurs institutions étaient fragiles. Si chaque pays a tracé sa propre voie, ils partagent au moins trois dénominateurs communs.

ENCADRÉ A.6

Six pays ont réussi à réduire la pauvreté

Au Bangladesh, l'extrême pauvreté (2,15 USD par jour, en parité de pouvoir d'achat de 2017) a chuté de plus de 40 % en 1991 à 5 % en 2022, sans augmentation des inégalités (son indice de Gini est resté à environ 33), et la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant est passée de 1,5 % (1991) à 6,7 % (2019).

La Colombie a quasiment divisé par deux son taux d'extrême pauvreté, qui a reculé de 14,8 % à 8,1 %, entre 2004 et 2014 ; elle a réduit les inégalités (son indice de Gini pour les revenus a chuté de 57,2 en 2002 à 50,8 en 2017) et augmenté la croissance du PIB par habitant de 0,9 % (2002) à 3,5 % (2014).

(suite)

ENCADRÉ A.6

Six pays ont réussi à réduire la pauvreté *(suite)*

En Éthiopie, le taux d'extrême pauvreté est tombé de 69 % en 1995 à 27 % en 2015. Parallèlement les inégalités ont reculé (son indice de Gini est passé de 44 à 35) et la croissance du PIB par habitant a connu une accélération de 2,7 % (1995) à 7,5 % (2015).

Au Ghana, le taux d'extrême pauvreté a été réduit de plus de la moitié, reculant de 55 % en 1998 à 25,2 % en 2016 ; ce recul est allé de pair avec une augmentation modérée des inégalités (son indice de Gini est passé de 40,1 à 43,5) et une accélération de la croissance du PIB par habitant, passée de 2,2 % (1998) à 11 % (2011) avant de redescendre à 1 % (2016).

Le Kenya a obtenu de bons résultats entre 2005 et 2015, période au cours de laquelle son taux d'extrême pauvreté a baissé de 36,7 % à 29,4 %, les inégalités dans le pays ont diminué (son indice de Gini a reculé de 46,5 à 40,8) et le taux de croissance du PIB par habitant est passé de 2,8 % (2005) à 5,1 % (2010) avant de redescendre à 2,8 % (2015).

Le Viet Nam a pratiquement éradiqué l'extrême pauvreté entre 1993 et 2022 (le taux d'extrême pauvreté a été ramené de 45 % en 1993 à 1 % en 2022). Le pays n'a pas connu d'augmentation notable des inégalités de revenus au cours de cette période (son indice de Gini est resté proche de 36), avec des taux de croissance élevés et soutenus du PIB par habitant (6 % en 1993 et 7,3 % en 2022).

Il est difficile de maintenir des progrès durables dans la réduction de la pauvreté et la croissance, et ces six pays se sont tous heurtés à de multiples obstacles ces dernières années, dont la COVID-19. En 2024, l'Éthiopie, le Ghana et le Kenya ont été confrontés à des niveaux élevés de dette souveraine qui ont annulé certains de leurs succès passés et affaibli le lien entre la croissance et le rythme de réduction de la pauvreté. Face à de tels retournements de situation, les pays doivent continuer à mettre en œuvre des politiques qui assurent des conditions égales pour tous et élargissent les opportunités offertes aux populations.

Premièrement, ces pays ont renforcé les capacités productives de leurs enfants et de leurs jeunes. Chaque pays s'est efforcé d'assurer l'accès de tous aux opportunités de développement humain, y compris l'éducation, l'assainissement, les routes et l'électricité. Au Bangladesh, des organisations non gouvernementales ont soutenu les actions des pouvoirs publics visant à promouvoir les services sociaux auprès des populations locales, ce qui a permis de faire progresser les indicateurs de développement humain du pays. L'amélioration de la scolarisation a permis de réduire les inégalités entre les garçons et les filles et entre les riches et les pauvres. Le Viet Nam a élargi l'accès à l'enseignement primaire et aux soins de santé, tout en investissant massivement dans revêtement des routes, l'électricité, l'eau courante et l'assainissement. Il a considérablement réduit la mortalité infantile et les retards de croissance chez les enfants, en partie en développant les soins de santé, en particulier pour les femmes et les enfants des femmes et des enfants, et en promouvant la planification familiale.

L'Éthiopie a élargi l'accès aux droits des utilisateurs de terres, ce qui a contribué à promouvoir l'investissement dans l'agriculture. Bien que l'État soit propriétaire de toutes les terres, des conseils élus ont délivré des certificats d'utilisation aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Deuxièmement, ces pays ont investi pour promouvoir la productivité agricole, créer des emplois dans le secteur manufacturier et mettre en relation les exploitations agricoles et les entreprises avec les clients, afin d'élargir l'accès à des opportunités de revenus. Tous ont réussi à accroître la production et la productivité agricoles grâce à des investissements publics et des réformes axées sur le marché. En Éthiopie, les investissements publics dans les routes rurales ont permis d'augmenter les revenus agricoles. Des produits financiers favorables aux marchés, comme le microfinancement au Bangladesh et l'argent mobile au Kenya, ont renforcé l'inclusion financière et la capacité des ménages de faire face aux chocs. L'IED et l'efficacité des transports et de la logistique ont permis de créer des emplois pour les travailleurs peu qualifiés, notamment dans le secteur manufacturier au Bangladesh et au Viet Nam et dans le secteur des fleurs coupées en Colombie, en Éthiopie et au Kenya.

Le Bangladesh et le Viet Nam se sont distingués en créant des opportunités d'emplois salariés non agricoles à forte intensité de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière en devenant des destinations attractives pour les IDE. En outre, les réformes entreprises par le Bangladesh dans les années 1990 ont ouvert la voie à une plus grande participation du secteur privé au commerce, à la finance et à la propriété foncière. Les améliorations structurelles intervenues entre le début des années 1990 et le milieu des années 2000 ont donné un solide élan au développement rapide des industries à forte intensité de main-d'œuvre axées sur l'exportation dans le secteur du prêt-à-porter. Le passage des travailleurs de l'agriculture à l'industrie et aux services et des zones rurales aux zones urbaines a généré de très nombreux emplois non agricoles. L'emploi des femmes a augmenté à un rythme plus rapide que celui des hommes, permettant à des millions de femmes d'entrer sur le marché du travail et de renforcer leur pouvoir économique.

Troisièmement, ces pays ont assuré la stabilité macroéconomique et, partant, consacré des ressources aux capacités productives. La Colombie se distingue par sa capacité à mobiliser des recettes pour élargir l'accès à l'éducation et aux soins de santé alors qu'elle sort de plus d'un demi-siècle de conflit. Elle a ordonné la poursuite des réformes structurelles au moment de l'envolée des prix du pétrole. Le pays a utilisé les recettes pétrolières (3,3 % du PIB en 2013) et l'augmentation de la croissance économique, couplées à une série de réformes fiscales, pour augmenter les dépenses publiques en faveur de l'accès universel aux soins de santé et à l'éducation. Les dépenses publiques allouées aux soins de santé ont atteint 5,1 % du PIB en 2014 ; les dépenses publiques en matière d'éducation représentaient 4,6 % du PIB la même année. L'amélioration du développement humain est allée de pair avec cette augmentation des dépenses.

En 2017, un an après un accord de paix historique, la Colombie est parvenue à assurer une couverture quasi universelle des soins de santé. Le nombre moyen d'années d'études des citoyens colombiens est également passé de 6,8 à 8 entre 2005 et 2015 (World Bank 2019 ; World Bank Group 2018).

Éliminer les facteurs d'inégalité structurelle

Les politiques pertinentes peuvent éliminer les inégalités structurelles pour assurer des conditions équitables pour les individus, les entreprises et les exploitations agricoles (voir le tableau A.2).

TABLEAU A.2 Matrice de politique : promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté en réduisant les inégalités structurelles

	Étape 1 : renforcer les capacités productives	Étape 2 : améliorer les emplois et les opportunités de revenus	Étape 3 : appliquer une politique fiscale équitable
Bases économiques et institutionnelles		• Promouvoir la stabilité macro-budgétaire. • Adopter des institutions qui renforcent la contestabilité du processus décisionnel.	
Individus	• Investir dans le développement et l'universalisation des soins de santé et de l'éducation (en mettant l'accent sur les interventions ciblant la petite enfance et les filles). • Cibler les populations et les régions mal desservies en investissant dans les infrastructures de base (résilientes) (eau, assainissement ou électricité).	• Faciliter la recherche d'emploi des travailleurs faiblement rémunérés (programmes de certification des emplois). • Renforcer les capacités grâce à la formation des propriétaires d'entreprises et des agriculteurs. • Faciliter le travail des femmes grâce à des lois visant à garantir l'égalité des sexes et à la mise en place de services de garde d'enfants.	• Mettre en œuvre la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt foncier. • Supprimer les exonérations et les taux réduits sur la taxe sur la valeur ajoutée. • Renforcer les filets sociaux adaptatifs. • Envisager des programmes d'alimentation scolaire pour atteindre les enfants vulnérables. • Investir dans des systèmes d'alerte précoce visant à mettre en garde ctre les catastrophes naturelles.

(suite)

TABLEAU A.2 Matrice de politique : promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté en réduisant les inégalités structurelles (*suite*)

	Étape 1 : renforcer les capacités productives	Étape 2 : améliorer les emplois et les opportunités de revenus	Étape 3 : appliquer une politique fiscale équitable
Entreprises et exploitations agricoles	• Investir dans des programmes de renforcement des compétences et de formation technique et professionnelle. Mettre l'accent sur les femmes et les jeunes. • Éliminer les obstacles réglementaires à l'enregistrement des terres ou des actifs et aux droits de propriété. Mettre l'accent sur les femmes. • Encourager les investissements des petits exploitants dans le capital naturel (plantation d'arbres et préservation des sols et des forêts).	• Créer des politiques visant à faciliter le microfinancement basé sur les actifs, le financement de la chaîne d'approvisionnement et d'autres produits financiers basés sur le marché pour les petites entreprises et exploitations agricoles. • Mettre en contact les entreprises et les exploitations agricoles avec les marchés en investissant dans la construction et l'entretien d'infrastructures spatialement connectées (routes et transports ruraux, connectivité numérique et mobile). • Promouvoir l'adoption de technologies agricoles par les petits exploitants (en fournissant des informations sur le climat et en utilisant d'autres méthodes) dans le cadre de forfaits multisectoriels ou intégrés. • Adopter des politiques multisectorielles visant à favoriser la participation aux chaînes de valeur agricoles ou mondiales.	• Taxer les industries extractives. • Supprimer les subventions à l'énergie. • Réorienter les subventions agricoles vers les biens publics. • Mettre en œuvre des seuils d'exonération fiscale pour les petites et moyennes entreprises.

(suite)

TABLEAU A.2 Matrice de politique : promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté en réduisant les inégalités structurelles (*suite*)

	Étape 1 : renforcer les capacités productives	Étape 2 : améliorer les emplois et les opportunités de revenus	Étape 3 : appliquer une politique fiscale équitable
Efficacité de l'État	• Améliorer la prestation de services pour tous ; élaborer des plans de fournitures de services résilients face aux chocs, en particulier pour ceux qui ne disposent pas de services adéquats. • Renforcer les capacités locales en matière de prestation de services.	• Veiller à l'application des les lois sur la protection des consommateurs de produits financiers afin de protéger les petits emprunteurs. • Concevoir et veiller au respect des institutions commerciales inclusives (exécution des contrats, concurrence et justice). • Adopter et veiller à faire respecter les des normes de travail dans les entreprises, en particulier celles qui font partie des chaînes de valeur mondiales.	• Améliorer la conformité aux obligations fiscales, en particulier parmi les contribuables à revenu élevé. • Améliorer la gestion des dépenses publiques et de la dette. • Adopter des pratiques souveraines de gestion des risques de catastrophes afin de protéger les groupes vulnérables. • Promouvoir la coopération régionale sur la taxation des industries extractives et des entreprises multinationales.

Source : Tableau original créé pour cette publication.

Les politiques ne sont jamais élaborées ou appliquées ex nihilo. Elles sont créées dans un monde complexe où interagissent dans un cadre dynamique des individus ou des groupes entretenant des rapports de force inégaux et dont les intérêts sont divergents. L'exclusion, la mainmise de l'État et le clientélisme déséquilibrent les rapports de force, ce qui crée à son tour des inégalités structurelles et parfois une situation de conflit ou de fragilité. Des institutions fortes sont donc indispensables pour garantir la stabilité économique et la fourniture des services publics essentiels.

Les pouvoirs publics ont au moins quatre moyens de promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté en s'attaquant aux inégalités structurelles à tous les stades du processus de production.

Premièrement, il convient de promouvoir des fondements économiques et institutionnels solides. On ne peut pas espérer réduire la pauvreté sans stabilité macroéconomique. En réalité, il a été prouvé lors des crises économiques des années 1980 et 1990 que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté avait augmenté de 25 % au moment des fortes contractions de la production (Farah-Yacoub *et coll.* 2022). De même, on ne peut pas espérer réduire la pauvreté sans avoir des

bases institutionnelles solides. Les politiques publiques qui réorientent les mesures incitatives prises par les détenteurs du pouvoir en faveur du développement, ainsi que les initiatives visant à renforcer la contestabilité des processus décisionnels, peuvent lutter contre les asymétries de pouvoir et apporter des améliorations durables en matière de pauvreté. Dans cette optique, il est essentiel de veiller à ce que les pays de la région dépendants des ressources disposent d'institutions solides pour que la transition mondiale vers des technologies propres ne renforce pas les inégalités structurelles existantes ou n'impose aux communautés locales des dommages environnementaux et une augmentation de la recherche de rentes ou de la corruption.

Deuxièmement, il faut adopter des politiques sectorielles pour réduire les inégalités dans le renforcement des capacités productives des populations en offrant les mêmes opportunités d'apprendre et de gagner sa vie et en renforçant la capacité des pouvoirs publics à fournir des services de base. À l'horizon 2060, l'Afrique sera la seule région du monde où la population en âge de travailler sera en hausse. Cette population croissante peut contribuer à la croissance et à la productivité si elle dispose des compétences pertinentes et des opportunités appropriées. La région doit continuer à développer l'éducation de base et les services de santé, car il est démontré que ces services sont très rentables. Selon toute probabilité, un ciblage des investissements de base dans l'eau, l'assainissement et l'électricité vers les populations et les régions mal desservies pourrait apporter de solides résultats, mais les modalités appropriées pour atteindre ces groupes de population dépendront du contexte. Par exemple, le Kenya a considérablement développé l'électrification, en utilisant des solutions en réseau et hors réseau. Il est essentiel d'élargir l'enregistrement foncier et de garantir les droits de propriété, comme l'ont fait l'Éthiopie et le Rwanda, pour que les individus puissent assurer au mieux leur accès aux capacités productives, et prévoir des mesures d'incitation pour leur permettre de réaliser des investissements intelligents face au climat.

Troisièmement, il faut créer plus d'emplois et plus d'opportunités de revenus en tirant parti des politiques, des institutions et des réglementations qui éliminent les distorsions sur les marchés et réduisent les inégalités dans l'utilisation des capacités productives des individus dans les entreprises et les exploitations agricoles. Il peut être efficace de faciliter la recherche d'emploi des travailleurs grâce à la certification des compétences, comme le montrent certaines études menées dans les zones urbaines en Éthiopie et dans d'autres pays (Abebe *et coll.* 2021 ; Caria *et coll.* 2024). Pour les femmes, l'accès à des services de garde d'enfants peu coûteux et faciles d'accès peut aussi améliorer l'emploi (Ahmed *et coll.* 2023). Grâce à la formation, les agriculteurs et les propriétaires d'entreprise peuvent surmonter les inconvénients liés à leur faible niveau d'instruction, comme l'ont montré les programmes de formation étudiés dans des pays comme le Kenya et le Niger (Aker et Jack 2021 ; McKenzie et Puerto 2021). Une législation du travail fondée sur l'égalité des genres est importante pour donner des chances égales

aux femmes ; récemment, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Togo ont supprimé les dispositions juridiques visant à restreindre la participation à la participation économique des femmes. Compte tenu de la géographie de la région, l'amélioration de la connectivité (grâce aux routes rurales ou aux technologies numériques) revêt une importance cruciale pour aider les entreprises et les exploitations agricoles à trouver des débouchés pour leurs produits. La région a tout à gagner si l'objectif d'intégration régionale dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine est atteint. Des solutions innovantes, respectueuses lois du marché et mises en œvre par le secteur privé, peuvent contribuer à fournir des financements aux petites entreprises et aux exploitations agricoles sans nécessiter des distorsions coûteuses liées à la taille. Le financement de la chaîne d'approvisionnement et le microfinancement basé sur les actifs sont des innovations prometteuses à cet égard. Le rôle des États dans la création et le renforcement d'institutions de marché inclusives est essentiel à l'efficacité des politiques qui soutiennent ces solutions. Il faut adopter une série de lois économiques et assurer une bonne administration de la justice pour faciliter les transactions sur les marchés, que ce soit entre les agriculteurs et les fournisseurs d'intrants ou entre les petites et moyennes entreprises et les institutions financières, comme l'ont montré certaines études sur l'incidence des capaciés de la justice au Brésil et en Inde (Lichand et Soares 2014 ; Rao 2024).

Quatrièmement, il faut tirer parti de la politique fiscale pour être certain que les facteurs d'inégalité structurelle ne limitent pas le potentiel de redistribution. Cela nécessite une stratégie progressive de mobilisation des recettes intérieures qui protège les pauvres et améliore l'efficacité des dépenses. En ce qui concerne les dépenses publiques, l'abandon progressif des subventions inefficaces au profit d'une aide sociale adaptative ciblée et de programmes d'alimentation scolaire peut améliorer sensiblement l'effet redistributif des politiques fiscales, tout en protégeant les enfants et les jeunes contre les chocs qui pourraient les empêcher de réaliser leur potentiel. En ce qui concerne les entreprises et les exploitations agricoles, les politiques consistent notamment à réduire les dépenses fiscales, à garantir que les impôts sont liés aux avantages tirés de la hausse des prix des matières premières, à appliquer des solutions basées sur le marché aux externalités environnementales, et à concevoir soigneusement des régimes fiscaux simplifiés pour protéger les plus vulnérables. L'efficacité de l'État consiste à améliorer l'administration fiscale et le respect des obligations fiscales et à déployer des efforts visant à améliorer la gestion des dépenses publiques.

Les chances de voir ces quatre voies aboutir nécessitent une stratégie intégrative qui reconnaît les interdépendances, les complémentarités et les compromis. Une étude portant sur 27 pays en Afrique montre que l'amélioration de l'accès aux routes et au réseau électrique ouvre de meilleures perspectives d'emploi dans les zones urbaines et

une réorientation vers des emplois plus qualifiés dans les zones rurales (Abbasi *et coll.* 2022). Il faut mettre en place des stratégies intégratives et multisectorielles qui vont bien au-delà des pratiques actuelles.

Les politiques doivent être aussi globales, cohérentes et coordonnées pour réaliser les progrès nécessaires. Par exemple, l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et à d'autres services de base ne suffira pas si des millions de jeunes entrant sur le marché du travail chaque année ne sont pas en mesure de trouver un emploi qui fasse appel à leurs compétences. Les efforts à déployer en faveur de l'inclusion financière des femmes s'avéreront insuffisants si ces dernières ne peuvent pas légalement utiliser leur propriété foncière et leurs actifs comme garanties de prêts. De même, une plus grande intégration commerciale sans connectivité rurale risque d'isoler les zones rurales éloignées. En outre, des compromis à court terme sont inévitables pour garantir une réduction à long terme des inégalités structurelles en Afrique.

Les priorités stratégiques dépendront de la situation des pays, mais les liens entre les inégalités structurelles dans les trois étapes du processus de génération de revenus (renforcement des capacités productives, création de meilleures opportunités d'emploi et de revenus, et adoption de politiques fiscales équitables) signifient qu'il est nécessaire d'établir un calendrier et un séquençage prudents des réformes.

Les pays africains en situation de fragilité, de conflit et de violence doivent accorder la plus haute priorité aux actions susceptibles de rétablir la confiance en apportant à la population la sécurité, des emplois et les services de base essentiels, en particulier dans les zones touchées par un conflit. Pour les pays riches en ressources non touchés par un conflit, il conviendra de promouvoir la diversification économique afin de créer des opportunités de croissance pour les entreprises et les exploitations agricoles et d'offrir de meilleures opportunités de revenus ; ces pays devront utiliser leurs ressources naturelles pour réduire les inégalités structurelles en renforçant leurs capacités productives. Ils pourront capitaliser sur leurs richesses minérales pour favoriser une croissance durable et transformatrice et une diversification économique, ainsi que le développement local et régional grâce à la transformation et à la fabrication à valeur ajoutée. Les pays qui manquent de ressources et qui ne sont pas touchés par un conflit peuvent faire davantage pour éliminer les inégalités structurelles à tous les stades du processus de génération de revenus.

L'inégalité des chances ne permet pas de garantir l'égalité pour tous et perpétue l'inégalité d'accès aux opportunités et aux actifs, elle constitue un obstacle majeur au progrès économique de l'Afrique. L'égalité des chances offre au continent l'une des meilleures possibilités d'accélérer la réduction de la pauvreté, d'augmenter la productivité et les revenus et de garantir l'équité.

Notes

1. Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans cet Abrégé sont en dollars américains. Les montants ajustés en fonction de la parité de pouvoir d'achat sont indiqués dans le texte.
2. Calderón (2022) documente les distorsions importantes auxquelles doivent faire face les entreprises et les exploitations agricoles en Afrique.
3. L'indicateur de prospérité de la fiche de performance de la Banque mondiale (https://scorecardworldbank.org/en/scorecard/home) inclut le nombre de pays dont l'indice de Gini est supérieur à 40.

Références bibliographiques

Abbasi, Mansoureh, Mathilde Lebrand, Arcady Bluette Mongoue, Roland Pongou et Fan Zhang. 2022. "Roads, Electricity, and Jobs: Evidence of Infrastructure Complementarity in Sub-Saharan Africa." Policy Research Working Paper 9976, World Bank, Washington, DC. https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/14e7d523-6ae5-5489-b8db-493855391c64/full.

Abebe, Girum, A. Stefano Caria, Marcel Fafchamps, Paolo Falco, Simon Franklin et Simon Quinn. 2021. "Anonymity or Distance? Job Search and Labour Market Exclusion in a Growing African City." *Review of Economic Studies* 88 (3): 1279–310. https://doi.org/10.1093/restud/rdaa057.

Ahmed, Tanima, Amanda Devercelli, Elena Glinskaya, Rudaba Nasir et Laura B Rawlings. 2023. "Addressing Care to Accelerate Equality." World Bank Gender Thematic Policy Notes Series, Evidence and Practice Note. World Bank, Washington, DC. http://hdl.handle.net/10986/40184.

Aker, Jenny C., et Jack Kelsey. 2021. "Harvesting the Rain: The Adoption of Environmental Technologies in the Sahel." NBER Working Paper 29518, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. http://www.nber.org/papers/w29518.

Arezki, Rabah, et Thorvaldur Gylfason. 2013. "Resource Rents, Democracy, Corruption and Conflict: Evidence from Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies* 22 (4): 552–69. https://www.doi.org/10.1093/jae/ejs036.

Atamanov, Aziz, P. Facundo Cuevas, Jeremy Lebow et Daniel Gerszon Mahler. 2024. "New Evidence on Inequality of Opportunity in Sub-Saharan Africa: More Unequal Than We Thought." Policy Research Working Paper 10723, World Bank, Washington, DC. https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/5cb7cf11-1087-43d7-beec-263c8214f640.

AUC (African Union Commission) et OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). 2022. *Africa's Development Dynamics: Regional Value Chains for a Sustainable Recovery.* Paris : OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/2e3b97fd-en.

Balan, Pablo, Augustin Bergeron, Gabriel Tourek et Jonathan Weigel. 2020. "Land Formalization in Weak States: Experimental Evidence from Urban Property Titling in the D.R. Congo." Harvard University, Cambridge, MA.

Baquie, S., et R. Hill. 2023. "Real-World Policies for a Low-Carbon Future (Improving Water Availability and Restoring Soil Fertility in the Sahel)." World Bank, Washington, DC.

Bauluz, Luis, Yajna Govind et Filip Novokmet. 2020. "Global Land Inequality." WID.world Working Paper 10, World Inequality Database, World Inequality Lab, Bonn University, Bonn. https://wid.world/document/global-land-inequality-world-inequality-lab-wp-2020-10.

Bendini, Magdalena, et Amanda E. Devercelli. 2022. *Quality Early Learning: Nurturing Children's Potential.* Washington, DC : World Bank. http://hdl.handle.net/10986/37371.

Bhula, Radhika, Meghan Mahoney et Kyle Murphy. 2020. “Conducting Cost-Effectiveness Analysis (CEA).” Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA. www.povertyactionlab.org/resource/conducting-cost-effectiveness-analysis-cea.

Bolt, Jutta, et Jan Luiten van Zanden. 2020. “Maddison Style Estimates of the Evolution of the World Economy: A New 2020 Update.” Maddison-Project Working Paper WP-15. Maddison Project, Groningen Growth and Development Center, University of Groningen, Netherlands.

Burgis, Tom. 2015. *The Looting Machine: Warlords, Oligarchs, Corporations, Smugglers, and the Theft of Africa’s Wealth*. New York: Public Affairs.

Calderón, César. 2022. *Boosting Productivity in Sub-Saharan Africa: Policies and Institutions to Promote Efficiency*. Washington, DC : World Bank.

Caria, Stefano, Kate Orkin, Alison Andrew, Robert Garlick, Rachel Heath et Niharika Singh (eds.). 2024. “Barriers to Search and Hiring in Urban Labour Markets.” *VoxDevLit* 10 (1). https://voxdev.org/sites/default/files/2024-02/Barriers_search_hiring_urban_labour_markets_Issue_1.pdf.

Dean, Mark, et Anja Sautmann. 2022. “The Effects of Community Health Worker Visits and Primary Care Subsidies on Health Behavior and Health Outcomes for Children in Urban Mali.” Policy Research Working Paper 9986, World Bank, Washington, DC. http://hdl.handle.net/10986/37245.

Dzansi, James, Anders Jensen, David Lagakos et Henry Telli. 2022. “Technology and Tax Capacity: Evidence from Local Governments in Ghana.” NBER Working Paper 29923, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.

Farah-Yacoub, Juan P., Clemens Graf von Luckner, Rita Ramalho et Carmen Reinhart. 2022. “The Social Costs of Sovereign Default.” Policy Research Working Paper 10157, World Bank, Washington, DC. http://hdl.handle.net/10986/37945.

Foster, Vivien, et Cecilia Briceño-Garmendia. 2010. *Africa’s Infrastructure: A Time for Transformation*. Washington, DC : World Bank.

Foster, Vivien, Nisan Gorgulu, Stéphane Straub et Maria Vagliasindi. 2023. “The Impact of Infrastructure on Development Outcomes: A Qualitative Review of Four Decades of Literature.” Policy Research Working Paper 10343, World Bank, Washington, DC. https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/39515.

Franklin, Simon. 2018. “Location, Search Costs et Youth Unemployment: Experimental Evidence from Transport Subsidies.” *Economic Journal* 128 (614): 2353–79. https://doi.org/10.1111/-ecoj.12509.

Gandhi, Aditi, et Michael Walton. 2012. “Where Do India’s Billionaires Get Their Wealth?” *Economic and Political Weekly* 47 (40): 10–14.

Gascoigne, Jon, Sandra Baquie, Katja Paulina Vinha, Emmanuel Skoufias, Evie Isabel Neall Calcutt, Varun Kshirsagar, Conor Meenan et Ruth Hill. 2024. “The Welfare Cost of Drought in Sub-Saharan Africa.” Policy Research Working Paper 10683, World Bank, Washington, DC. http://documents.worldbank.org/curated/en/099325301292478621/IDU1ae0eac0e145d214c6218002156b672eb8155.

Goyal, Aparajita, et John Nash. 2017. *Reaping Richer Returns: Public Spending Priorities for African Agriculture Productivity Growth*. Africa Development Forum. Washington, DC : World Bank and Agence Française de Developpement. http://hdl.handle.net/10986/25996.

Hardy, Morgan, et Jamie McCasland. 2023. “Are Small Firms Labor Constrained? Experimental Evidence from Ghana.” *American Economic Journal: Applied Economics* 15 (2): 253–84. https://doi.org/10.1257/app.20200503.

Herrendorf, Berthold, Richard Rogerson et Ákos Valentinyi. 2013. “Growth and Structural Transformation.” In *Handbook of Economic Growth, Vol. 2*, edited by Philippe Aghion and Steven N. Durlauf, 855–941. Elsevier. https://doi.org/10.1016/B978-0-444-53540-5.00006-9.

Hjort, Jonas, et Jonas Poulsen. 2019. “The Arrival of Fast Internet and Employment in Africa.” *American Economic Review* 109 (3): 1032–79. https://www.doi.org/10.1257/aer.20161385.

IMF (International Monetary Fund). 2023. *World Economic Outlook: A Rocky Recovery.* April. Washington, DC : IMF.

Karlen, Raphaela Beatrice, Solene Marie Paule Rougeaux, Sara Johansson de Silva et Simon Serge Barraud. 2023. *Resilience and Productivity: Keys to a Better Future for Urban Informal Sector Workers in Côte d’Ivoire.* Washington, DC : World Bank. https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/40435.

Knebelmann, Justine. 2021. “The (Un)Hidden Wealth of the City: Property Taxation under Weak Enforcement in Senegal.” Paris School of Economics, Paris.

Knebelmann, Justine, Victor Pouliquen et Bassirou Sarr. 2023. “Discretion versus Algorithms: Bureaucrats and Tax Equity in Senegal.” Unpublished report.

Lichand, Guilherme, et Rodrigo R. Soares. 2014. “Access to Justice and Entrepreneurship: Evidence from Brazil’s Special Civil Tribunals.” *Journal of Law and Economics* 57 (2): 459–99. https://doi.org/10.1086/675087.

McKenzie, David, et Susana Puerto. 2021. “Growing Markets through Business Training for Female Entrepreneurs: A Market-Level Randomized Experiment in Kenya.” *American Economic Journal: Applied Economics* 13 (2): 297–332. https://doi.org/10.1257/app.20180340.

Rao, Manaswini. 2024. “Front-Line Courts As State Capacity: Evidence From India.” Working Paper, Department of Economics, University of Delaware, Newark, DE. http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.4854161.

Regan, Tanner, et Priya Manwaring. 2023. “Public Disclosure and Tax Compliance: Evidence from Uganda.” Discussion Paper 1937, Centre for Economic Performance, London School of Economics and Political Science, London. https://cep.lse.ac.uk/NEW/publications/abstract.asp?index=10308.

Suri, Tavneet, Prashant Bharadwaj et William Jack. 2021. “Fintech and Household Resilience to Shocks: Evidence from Digital Loans in Kenya.” *Journal of Development Economics* 153 (November): 102697. https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2021.102697.

Wang, Dongqing, Sachin Shinde, Tara Young et Wafaie W. Fawzi. 2021. “Impacts of School Feeding on Educational and Health Outcomes of School-Age Children and Adolescents in Low- and Middle-Income Countries: A Systematic Review and Meta-analysis.” *Journal of Global Health* 11:04051. https://www.doi.org/10.7189/jogh.11.04051.

World Bank. 2019. “Poverty and Shared Prosperity in Colombia: Background Paper for Policy Notes.” World Bank, Washington, DC. http://hdl.handle.net/10986/32009.

World Bank. 2022. *International Debt Statistics 2022*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2023a. *Kenya Country Economic Memorandum 2023: Seizing Kenya’s Services Momentum*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2023 b. “The Business of the State.” Overview booklet. World Bank, Washington, DC.

World Bank. 2024a. Poverty and Inequality Platform (version 20240627_2017_01_02_PROD [data set]; accessed July 2024). https://pip.worldbank.org/.

World Bank. 2024 b. *Tackling Inequality to Revitalize Growth and Reduce Poverty in Africa*. Africa's Pulse 29 (Spring 2024). Washington, DC: World Bank. https://www.doi.org/10.1596/978-1-4648-2109-7.

World Bank Group. 2018. *Colombia Policy Notes*. Washington, DC: World Bank. http://hdl.handle.net/10986/31992.

World Food Programme. 2021. *School Feeding Programmes in Low- and Lower-Middle-Income Countries: A Focused Review of Recent Evidence from Impact Evaluations*. Rome : World Food Programme. https://www.wfp.org/publications/school-feeding-programmes-low-and-lower-middle-income-countries.

Wu, Haoyu, Aziz Atamanov, Tom Bundervoet, et Pierella Paci. 2024. "The Growth Elasticity of Poverty: Is Africa Any Different?" Policy Research Working Paper 10690, World Bank, Washington, DC. http://hdl.handle.net/10986/40997.

ÉCO-AUDIT

Déclaration sur les avantages environnementaux

Le Groupe de la Banque mondiale s'engage à réduire son empreinte environnementale. Pour prouver cet engagement, la Division des publications met à profit les possibilités de publication électronique et de technologie d'impression à la demande, accessible dans toutes les régions du monde. Ces initiatives permettent de réduire le nombre de tirages et les distances de transport, contribuant ainsi à réduire la consommation de papier, l'utilisation de produits chimiques, les émissions de gaz à effet de serre et la production de déchets.

La Division des publications suit les normes recommandées de l'utilisation de papier définies par l'Initiative Green Press. La majorité de nos ouvrages sont imprimés sur du papier certifié par Forest Stewardship Council (FSC), qui contient 50 à 100 % de matières recyclées. La fibre recyclée de notre papier est soit écrue soit blanchie à l'aide d'un procédé de blanchiment totalement dépourvu de chlore (TCF), sans chlore (PCF) ou sans chlore élémentaire (EECF).

De plus amples informations sur la philosophie environnementale de la Banque mondiale sont consultables à l'adresse : http://www.worldbank.org/corporateresponsibility.

green press INITIATIVE

Les sources structurelles des inégalités en Afrique s'expliquent par des lois, institutions et pratiques qui favorisent un petit nombre de personnes au détriment de beaucoup d'autres. Les différences portent notamment sur les niveaux de vie résultant de caractéristiques héritées ou immuables telles que le lieu de naissance, les origines ethniques, religieuses ou sexuelles, et le niveau d'études des parents. Les inégalités résultent aussi des distorsions sur les marchés et dans les institutions qui donnent à certaines entreprises, exploitations agricoles et travailleurs un accès privilégié aux marchés, à l'emploi et à des débouchés, tout en limitant l'accès de la majorité et les perspectives d'activités rémunératrices. Selon la publication *Partir sur un pied d'égalité : Éliminer les inégalités structurelles pour accélérer la réduction de la pauvreté en Afrique*, les politiques visant à lutter contre les niveaux élevés d'inégalités structurelles en Afrique sont également au cœur des mesures à prendre pour accélérer la réduction de l'extrême pauvreté.

Les inégalités structurelles ne sont pas une fatalité. Les économies qui créent des obstacles à l'égalité des chances peuvent également les supprimer et les remplacer par des politiques visant à réduire les inégalités. En effet, dans le monde entier, les pays où l'égalité des chances est la mieux répartie affichent un taux de croissance plus élevé et un recul de la pauvreté. L'élargissement de l'accès à l'égalité des chances représente l'une des principales opportunités pour l'Afrique d'accroître la productivité, d'augmenter les revenus et d'accélérer la réduction de la pauvreté. S'appuyant sur les données disponibles les plus récentes pour la région, la publication *Partir sur un pied d'égalité* formule des recommandations visant à améliorer les capacités productives des pauvres et leur aptitude à utiliser ces capacités pour trouver un emploi bien rémunéré, et pour concevoir des de politiques fiscales équitables.

Scanner le code QR pour voir tous les titres du recueil Africa Flagships.

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

SKU 33766